

2 0 2 1

R A P P O R T



Télé-Québec

A N N U E L

2 0 2 2

**Siège social**

905, avenue de Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9
Tél. : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Instagram : telequebec
Twitter : @telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2022

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN (version imprimée) : 978-2-550-92148-6

ISBN (version PDF) : 978-2-550-92149-3

ISSN : 1485-8835

TABLE DES MATIÈRES

2	Lettre à la ministre de la Culture et des Communications
3	Mission de Télé-Québec
4	Composition du conseil d'administration
5	Organigramme
6	RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
41	Aperçu 2022-2023
42	Grilles horaires
44	Prix remportés
46	ÉTATS FINANCIERS
47	Rapport de la direction
48	Rapport de l'auditeur indépendant
51	État des résultats et du déficit cumulé
52	État de la situation financière
53	État de la variation de la dette nette
54	État des flux de trésorerie
55	Notes complémentaires
63	ANNEXES A
64	Utilisations des ressources informationnelles
65	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
65	Politique de financement des services publics
66	Divulgence d'actes répréhensibles
66	Accès à l'égalité en emploi
67	Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2021-2022
75	Gouvernance des sociétés d'État
83	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
84	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
85	Bilan des réalisations 2021-2022 à l'égard des personnes handicapées
88	Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021
92	La littérature brille à Télé-Québec
95	ANNEXES B
96	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
101	Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

LETTRE À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, bloc A
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2021-2022 ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Francine Cléroux

Mission de Télé-Québec

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d’exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d’assurer, par tout mode de diffusion, l’accessibilité du public à ses produits.

La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d’accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- > de développer le goût du savoir, d’éveiller la curiosité, d’ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d’entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte;
- > de favoriser l’acquisition de connaissances par la présentation d’émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que des DVD, des livres et des sites Web;
- > de promouvoir la vie artistique et culturelle, d’en être le porte-étendard et d’encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- > de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

L’ÉCOSYSTÈME TÉLÉ-QUÉBEC



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec sur la recommandation de la ministre de la Culture et des Communications, à la suite de consultations auprès d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société. Au 31 mars 2022, les membres du conseil d'administration étaient les suivants.



Francine Cléroux
Présidente du conseil
Sainte-Anne-des-Lacs



Nathalie Dorval
Membre du comité de
gouvernance et d'éthique
Administratrice de sociétés
Services Conseils Nathalie Dorval
Consulting
Sainte-Anne-des-Lacs



Amilie Parent-Crevier
Membre du comité d'audit
Présidente
Showcare Event Solutions
Brossard



Marie Collin
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion
du Québec
Lachine



Vincent Godcharles
Président du comité d'audit
Chef de la direction
Logient
Montréal



Myriam Sahi
Membre du comité des
ressources humaines
Avocate
Institut Lady Davis de recherches
médicales
Montréal



Vanessa Cherenfant
Membre du comité des
ressources humaines
Vice-présidente Lead Affaires
Cossette
Montréal



Vincent Leduc
Président du comité de
gouvernance et d'éthique
Montréal



Louis Tassé
Président du comité
des ressources humaines
Conseiller sénior
André Filion & Associés
Roxboro



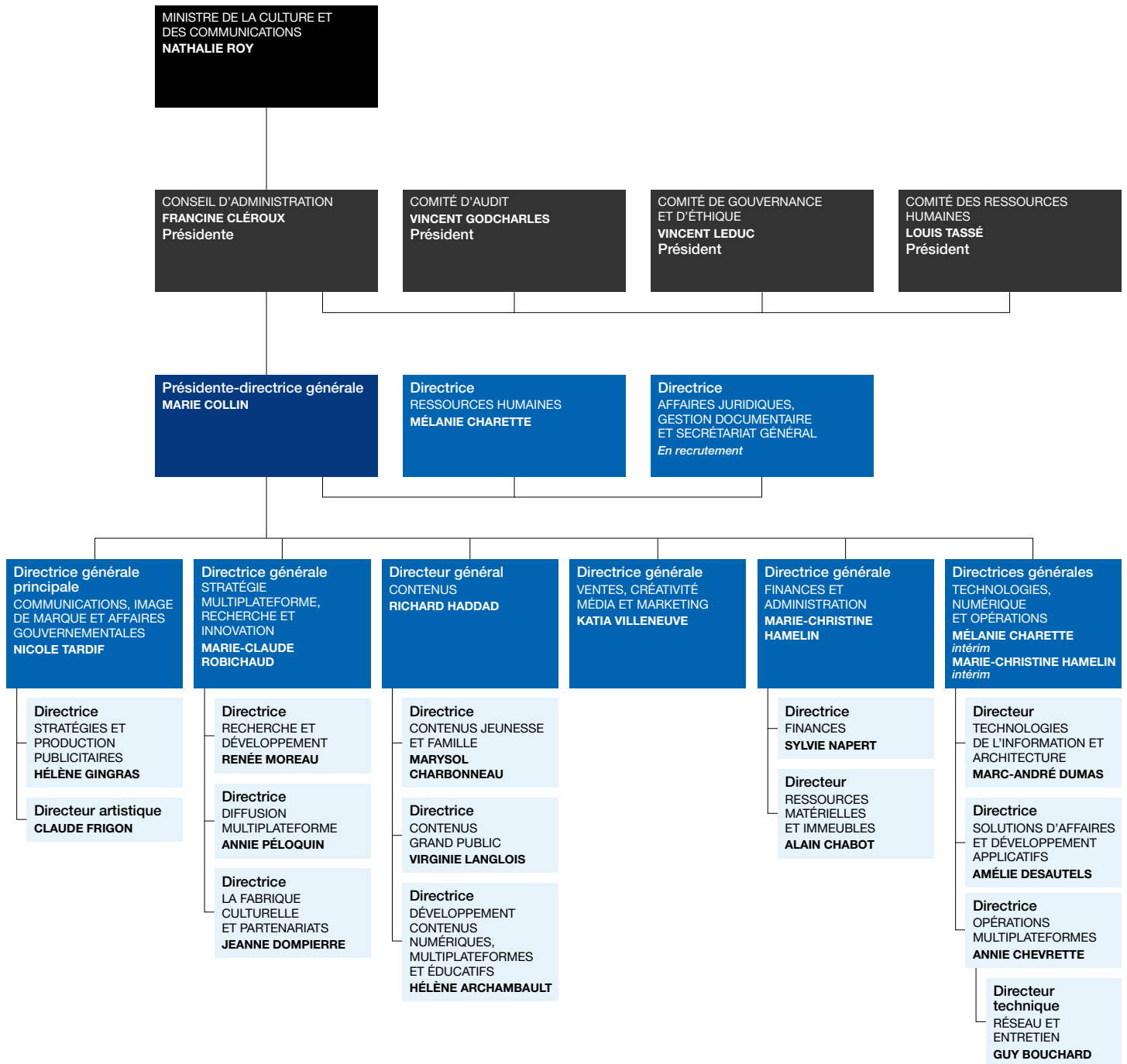
France Desharnais
Membre du comité d'audit
Bromont



Jérémie Monderie-Larouche
Membre du comité de
gouvernance et d'éthique
Chargé de projet en développement
de systèmes d'information
Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda

ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2022



Rapport de la présidente-directrice générale

LES NOMBREUX DÉFIS DE 2021-2022

Après une année complète sous le signe des mesures sanitaires et des confinements dus à la pandémie de COVID-19, nos équipes ont démontré que leur engagement à offrir le meilleur contenu au public télé-québécois n'a pas faibli. Forts des réalisations de l'année précédente, nous avons entamé 2021-2022 avec encore plus de détermination et d'optimisme.



MARIE COLLIN

Cette année, toujours en plaçant la culture et l'éducation au cœur de nos contenus, nous avons voulu célébrer la langue française. Nous avons donc lancé plusieurs projets pour mettre le français en valeur sous le thème *Le français comme je l'aime*, en plus de poursuivre la captation et la diffusion de spectacles et d'œuvres d'artistes du Québec. Musique, danse, théâtre, cirque, littérature, Télé-Québec a fait rayonner notre culture et notre identité sur tout le territoire québécois, grâce à La Fabrique culturelle, qui a continué d'aller à la rencontre d'artistes et d'artisans de toutes les disciplines. Notre programmation culturelle témoigne du dynamisme et de l'inventivité des créateurs et des créatrices d'ici.

Une inventivité que l'on a aussi sans cesse su renouveler tout au long de l'année, au sein de nos équipes à Télé-Québec et chez les producteurs, ainsi qu'auprès de nos partenaires d'affaires et institutionnels. Nous avons osé de nouveaux concepts, fouillé des sujets inattendus, fait découvrir de nouveaux visages et piqué la curiosité d'un public toujours plus diversifié.

Alors que l'automne 2021 promettait un retour à une certaine normalité, la population québécoise a connu un hiver plus difficile, mais Télé-Québec est restée présente pour les enfants, leurs familles et le grand public en offrant des escapades autour du monde par le documentaire, la fiction et de grands rendez-vous culturels, cela alors même que les salles de spectacle devaient malheureusement refermer leurs portes. Notre programmation a aussi ouvert des fenêtres sur des univers méconnus et a permis des rencontres enrichissantes avec des gens et des idées.

Télévisez Télé-Québec a été notre invitation à tous les publics, petits et grands, à consommer nos contenus, quel que soit le mode d'écoute privilégié. En cette époque où les plateformes et les modes de diffusion se multiplient, il est crucial que nous continuions à faire partie du paysage culturel des Québécois et des Québécoises sous toutes ses formes. Pour cela, nous leur avons proposé une foule de nouveautés, dont plusieurs exclusivités Web, ainsi que des documentaires sur des enjeux qui les touchent de près, des primeurs et des nouveautés cinéma en français, en plus de nouvelles saisons de nos grands succès d'écoute.

En télévorant Télé-Québec, les Québécois et Québécoises ont pu voir, entendre et ressentir toute la diversité de notre société et de la langue française qui à la fois nous différencie et nous unit.

TÉLÉ-QUÉBEC : LE MÉDIA PRÉFÉRÉ DES ENFANTS... ADOPTÉ PAR LEURS PARENTS

En 2021-2022, pas moins de 11 prix ont salué le travail et l'engagement des équipes des contenus jeunesse de Télé-Québec, dont le Géméaux de la meilleure émission ou série originale jeunesse produite pour les médias numériques jeunesse : fiction, attribué à notre série d'animation *Dounia*, qui suit le parcours d'une jeune réfugiée, et trois Géméaux récoltés par notre websérie *On parle de santé mentale*.

Passe-Partout : un lien d'affection profond avec les tout-petits

Au printemps 2021, le Conseil des arts et des lettres du Québec et Télé-Québec dévoilaient les noms des artistes sélectionnés pour la création de chansons originales pour la série *Passe-Partout*, à la suite d'un appel à propositions qui a suscité un intérêt exceptionnel auprès du milieu culturel : près de 1 500 œuvres originales ont été soumises.

L'album *Coucou les amis ! Nos artistes chantent Passe-Partout* a été lancé au printemps 2022. Il réunit 17 nouvelles chansons, soit celles de la quatrième saison de *Passe-Partout*, diffusée à l'hiver 2022. On y trouve des œuvres d'artistes à la carrière établie aussi bien que de talents de la relève : Jérôme 50 et Julyan, Benoît Archambault, Viviane Audet et Robin-Joël Cool, Elizabeth Baril-Lessard et Sarah-Anne Arsenault, Michel Borduas, Les sœurs Boulay et Francis Mineau, Félix Dyotte et Evelyne Brochu, Éric Larochelle, Catherine Major, Marsö Margelidon, Andréanne Muzzo, Oriane Smith ainsi qu'Ingrid St-Pierre.

Passe-Partout trône au sommet, en nombre de visionnements, sur notre plateforme vidéo, avec 729 000 visionnements cumulés au premier trimestre de 2022¹.

La nouvelle saison de *Passe-Partout*, constituée de 40 émissions, a été entamée avec 3 émissions spéciales pendant la période des Fêtes 2021. La série a continué d'aborder des sujets importants qui visent l'acquisition de compétences sociales et émotives. Le tout dans un langage adapté au niveau de compréhension des tout-petits.

À l'hiver 2022, nous avons enfin pu lancer la tournée de spectacles *Coucou Passe-Partout*, retardée en raison des mesures sanitaires en vigueur. La tournée s'est amorcée en Gaspésie. Plus de 55 représentations sont prévues en 2022 dans plusieurs villes du Québec, de Mont-Laurier à Sept-Îles, en passant par L'Assomption, Shawinigan, Thetford Mines, Rimouski et Saguenay. La joie des enfants fait plaisir à voir, dans les salles, à l'apparition de leurs amis et personnages favoris, et les commentaires reçus de la part des parents sont élogieux.

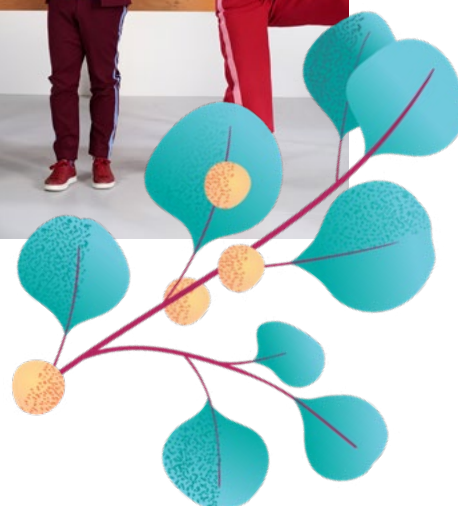
Depuis le lancement du nouveau *Passe-Partout*, Télé-Québec veille à offrir aux petits des produits conçus dans le respect des valeurs éducatives de la série. Chacun a pour objectif de contribuer au développement psychomoteur, affectif, intellectuel ou psychosocial de l'enfant.

Au printemps, nous lançons deux nouveaux livres éducatifs qui permettent aux enfants de s'amuser avec l'alphabet et avec les chiffres dans l'univers de *Passe-Partout*. Des livres colorés remplis de découvertes à faire en compagnie de leurs personnages préférés : *L'alphabet avec Passe-Partout*, *Les nombres avec Passe-Partout*.



¹ Brightcove/Beacon – Google Analytics, du 1^{er} janvier au 31 mars 2022.

Passe-Partout : un lien d'affection profond avec les tout-petits



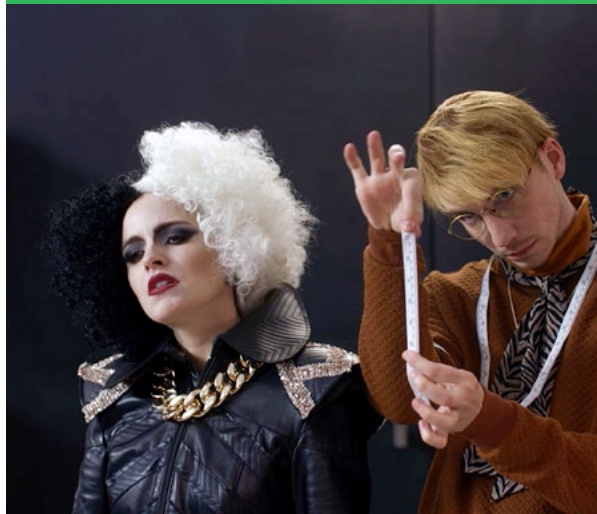
Un MAMMOUTH dont l'empreinte s'agrandit

Créée en 2018, notre marque MAMMOUTH continue de prendre sa place dans l'offre jeunesse de Télé-Québec.

Plus de 1,1 million de Québécois et de Québécoises ont vu l'un ou l'autre des contenus MAMMOUTH présentés à notre antenne en 2021-2022².

Au printemps 2021, puisque les mesures sanitaires ne permettaient toujours pas de réunir les diplômés du secondaire pour des festivités de fin d'études, nous avons organisé un second *Bal MAMMOUTH* afin de souligner la résilience des finissants et de célébrer ceux qui ont vécu, une fois encore, une année scolaire particulière. Sketchs, chansons et paroles de jeunes de divers coins du Québec, de Val-d'Or à Sept-Îles en passant par Québec et Saguenay, ont donné lieu à plusieurs moments cocasses, mais aussi très touchants. À l'animation depuis la première année de MAMMOUTH, Sarah-Jeanne Labrosse et Pier-Luc Funk se sont entourés de plus de 25 personnalités pour ce deuxième *Bal MAMMOUTH*, diffusé en juin 2021, dont Rita Baga, François Bellefeuille, Roxane Bruneau, Charlotte Cardin, Étienne Coppée, Lara Fabian, Pierre-Yves Roy-Desmarais et Patrick Senécal. Le *Bal MAMMOUTH* a, à nouveau, marqué la Journée des finissants : une célébration annuelle imaginée et mise en œuvre par Télé-Québec, le Réseau québécois pour la réussite éducative et Alloprof en 2020, pour rendre hommage aux finissants au Québec.

LA SOIRÉE MAMMOUTH



Présentée en décembre 2021, en ouverture de la programmation des Fêtes, *La Soirée MAMMOUTH* a cédé la parole aux jeunes Québécois et Québécoises avec sa cinquième revue de l'année rassembleuse, divertissante et complètement déjantée qui célèbre l'inspiration sous toutes ses formes. Les jeunes ont déterminé 15 gestes parmi les plus inspirants de 2021, selon eux et elles, puis ont voté parmi ces finalistes pour élire les 5 lauréats de l'insigne MAMMOUTH. Parmi les finalistes, notons la présence du Gaspésien Antoine Moses, qui a planté 23 060 arbres en 24 heures – un record –, l'athlète et médaillée des Jeux paralympiques Aurélie Rivard, le cinéaste Denis Villeneuve, l'artiste canado-haïtien Kaytranada, devenu le premier artiste noir à remporter les honneurs dans la catégorie Dance-Électronique aux prix Grammy, ainsi que l'artiste inuite Shina Nova, qui a utilisé les plateformes numériques pour faire rayonner sa culture.

Cette année encore, *La Soirée MAMMOUTH* s'est distinguée au gala des prix Gémeaux, remportant cinq statuette pour 2021, soit : meilleure émission ou série jeunesse : divertissement ; meilleure animation : jeunesse pour Pier-Luc Funk et Sarah-Jeanne Labrosse ; meilleure réalisation jeunesse : divertissement/magazine ; meilleur texte : jeunesse et meilleur habillage graphique : toutes catégories.

² Numeris, Québec francophone, du 18 juin au 12 décembre 2021, portée cumulative 1 minute (1 140 000 Québécois de 2 ans+ ou 15,3%).

MAMMOUTH Hebdo

Lancées à l'hiver 2022, les capsules *MAMMOUTH Hebdo* sont venues bonifier à l'année le mouvement MAMMOUTH à raison d'une capsule par semaine, diffusée sur les réseaux sociaux et sur nos plateformes Web, et cela pour 52 semaines.

Présentées sous forme de sketches, de parodies, de discussions et d'entrevues, les capsules ont couvert différents enjeux sociaux dans l'air du temps – environnement, santé, culture, racisme, entrepreneuriat, éducation, citoyenneté, avenir – afin de favoriser la réflexion chez les jeunes et de les accompagner dans leur cheminement pour devenir des citoyens responsables. Pour ce projet, Sarah-Jeanne Labrosse et Pier-Luc Funk ont cédé leur place à des comédiens et à des personnalités issues d'horizons divers, ainsi qu'à des jeunes qui ont pris part au mouvement MAMMOUTH ponctuellement ou régulièrement. Parmi les invités de ces capsules, notons l'autrice-compositrice-interprète Sarahmée, le jeune comédien engagé Sam-Éloi Girard et l'humoriste Mathieu Dufour.



Des amis, des modèles et des réponses aux questions des jeunes!

Tout au long de 2021-2022, nous avons offert aux familles une programmation et un horaire pensés pour les accompagner au mieux dans leur quotidien, dès le matin et au retour de l'école, ainsi que le samedi soir, pour un moment cinéma privilégié en famille. Et c'est sans compter les nombreux contenus offerts sur nos plateformes!

Véritable célébrité auprès des jeunes sur le Squat – notre site pour les 8 à 12 ans –, le personnage Super Plex, imaginé et créé à Télé-Québec, a connu une nouvelle vie grâce à une série d'animation du même nom le mettant en vedette. Entièrement conçue et produite par nos équipes, la série relate en courtes capsules les aventures hilarantes de ce super concombre aspirant à devenir un superhéros. La série a connu un grand succès auprès de notre public et a même récolté des nominations ici et ailleurs dans le monde, notamment au Festival Prix jeunesse international de Munich. En quelques semaines, *Super Plex* s'est placée en septième position du top 10 des émissions jeunesse les plus regardées sur telequebec.tv³.

La réputation de Télé-Québec en matière de programmation jeunesse n'est d'ailleurs plus à faire même sur la scène internationale. C'est grâce à ce renom que nous avons décroché les droits de diffusion de la nouvelle série *Super Wings*, un grand succès sur la planète des séries jeunesse. Nous avons également diffusé à l'automne 2021 la très attendue série *Les Schtroumpfs 3D* en grande primeur francophone nord-américaine, de même que les aventures du célèbre chien des



albums *Astérix*, dans la toute nouvelle série *Idéfix et les Irréductibles*, à l'hiver. C'est aussi pendant cette période que nous avons présenté les deux saisons de la série danoise *Tinka*, afin d'offrir une belle diversité culturelle au jeune public.

Autre nouveauté à l'hiver 2022, la série de fiction familiale québécoise *Le pacte* a permis de découvrir le grand talent d'acteurs et d'actrices de la relève, en plus d'aborder des enjeux auxquels la jeunesse québécoise est confrontée, à la maison ou à l'école. Rassembleuse

3 Brightcove/Beacon – Google Analytics, visionnements du 16 août au 5 septembre 2021.

et positive, la série *Le pacte* a accordé une place centrale à l'amitié et à l'entraide. Les jeunes ont besoin de se reconnaître dans l'offre télévisuelle et d'avoir sous les yeux des modèles qui leur ressemblent, dans un cadre qui reflète notre société. *Le pacte* répondait parfaitement à ce besoin.

Toujours du côté des productions québécoises, aux émissions *Alix et les Merveilleux*, *Lotus et Cali*, *Passe-Partout* et *Cochon dingue* se sont ajoutées de nouvelles saisons de nos populaires séries de fiction *Les Mutants*, *La Panne* et *Le 422*, toutes trois menées par de jeunes comédiens et comédiennes de talent, en compagnie d'interprètes de renom comme Vincent Bolduc, Normand D'Amour, Rémy Girard, Mylène Mackay et Cynthia Wu-Maheux.

En 2021-2022, Télé-Québec a offert 385 nouveaux épisodes de productions québécoises pour la jeunesse et la famille, soit 194 heures de contenu produit ici !

Télé-Québec représente un point d'ancrage sécuritaire et réconfortant pour les familles québécoises. Ce fut encore plus le cas cette année, alors que nous nous adaptions à l'actualité, notamment quant à la pandémie. Nous avons en effet prolongé la programmation des Fêtes au moment même où le gouvernement repoussait la réouverture des écoles, en janvier 2022, ce qui a permis à bien des parents en télétravail de pousser un soupir de soulagement.

Nos programmations festives, que ce soit à l'Halloween ou à la relâche scolaire, sont également attendues impatiemment chaque année. Le coup d'envoi de la relâche a été confié cette année à notre rendez-vous culturel pour les jeunes et leur famille *Une relâche de rêve avec Émile Bilodeau*. L'auteur-compositeur-interprète hautement apprécié par le public a pris d'assaut le Collège Notre-Dame dans une succession de tableaux musicaux colorés et de sketches humoristiques, en compagnie de plusieurs invités, dont Jason Roy Léveillé, Véronique Claveau et La Bronze. Nous avons également offert en exclusivité numérique l'adaptation télévisée de la pièce *J'ai jamais*. Ce fut aussi le retour de *Squat ta relâche en direct!*, où Kevin Raphael a notamment reçu Martin Carli (*Génial!*), Debbie Lynch-White (*Le pacte*), Marie Soleil Dion (*C'est humain*) et, pour la première fois en direct, Super Plex, ce qui a d'ailleurs été l'occasion de tester une nouvelle technique permettant à un acteur de donner une voix en direct à ce personnage animé pour qu'il réponde aux questions des enfants.

Sur le Squat, une foule de contenus ont permis aux jeunes d'explorer des champs d'intérêt très variés. On a parlé de diversité dans la websérie *Le monde selon*, où des jeunes d'ici et d'ailleurs prennent la parole et filment des parcelles de leur quotidien afin de nous le raconter. Avec une belle candeur, ils se livrent et se racontent tout en abordant des thèmes relatifs au legs de leur culture d'origine. Il a été question de finances à *On parle de mon argent – Spécial emploi d'été*; et son pendant destiné aux parents, *On parle de nos ados : argent*, a proposé des outils pour parler de finances avec leurs ados, en partenariat avec Desjardins. On a aussi parlé de l'histoire des objets avec humour grâce à une nouvelle saison de *La liste des choses qui existent*, présentée en collaboration avec La Pastèque et l'Office national du film du Canada.

Stimuler la créativité

Lancé à l'automne 2021, le grand projet *Les créateurs* a été une formidable occasion, pour les jeunes du secondaire, de se mobiliser autour de la culture afin de la faire rayonner, tout en stimulant leur propre esprit créatif. Les jeunes étaient en effet invités à réaliser des créations selon quatre thèmes et couraient ainsi la chance de voir leur œuvre diffusée sur nos réseaux sociaux et à la télé. Pour stimuler la créativité des participants, nous avons présenté une docu-série Web sous forme d'ateliers au cours desquels on a vu des jeunes de talent en pleine création d'œuvres avec des personnalités reconnues dans leur domaine respectif, dont Elkahna Talbi (Queen Ka), Vanessa Lalonde, Émile Bilodeau et Marie-Mai. Le tout a culminé avec un grand événement télévisuel présenté sur nos ondes en mai 2022.

Ce grand projet a permis de faire rayonner la culture québécoise de façon originale et innovante en mettant en lumière l'immense inventivité de nos jeunes. Une expérience culturelle actuelle, vivante et surtout participative pour les jeunes de partout au Québec.





LES ÉTÉS SOUTERRAINS



MÉLODIES PERDUES



VIVRE - LE SPECTACLE SPECTRAL
DE KLÔ PELGAG



AUTOUR DE MINUIT -
UN CABARET HISTORIQUE

Une foule
d'événements
culturels ont
été captés ou
adaptés pour
Télé-Québec

TÉLÉVOREZ TÉLÉ-QUÉBEC EN TOUTE SAISON !

Après avoir fait de nos publics des Télé-Québécois (et fiers de l'être), il était tout naturel de les inviter à «télévorer» nos contenus! C'est ce qui a guidé notre réflexion et la conception de la campagne 2021-2022. Cette nouvelle campagne vive, colorée et entraînante, chantée par le quatuor québécois *a capella* QW4RTZ, s'est déclinée sur plusieurs saisons. Elle a été entièrement pensée, conçue et façonnée par notre équipe de création. Bien que le mot «télévore» ne soit pas (encore) reconnu par l'Office québécois de la langue française, nous avons concocté notre propre définition de ce néologisme : «Le télévore a l'œil curieux. C'est un gourmand des écrans. Il veut de la raison et de l'émotion. Il est de toutes les régions du Québec, son monde est diversifié et, par-dessus tout, il télévore en français.»

En guise de premier saut dans cette programmation 2021-2022 : la *Curieuse rentrée 2021*, émission des plus délassantes au cours de laquelle plusieurs personnalités de Télé-Québec ont dévoilé à Christian Bégin et au public ce que la saison à venir leur réservait.

Les arts de la scène accessibles à tous les publics, toute l'année

Poursuivant nos grands rendez-vous culturels entamés pendant le premier confinement, nous avons gâté les amoureux des arts vivants et du talent québécois tout au long de 2021-2022. Seize spectacles ont été captés ou adaptés pour Télé-Québec, tant en musique et au théâtre qu'en danse et en arts du cirque, et même en arts visuels! Le public a donc pu assister à une foule d'événements culturels, même si les salles de spectacle sont demeurées fermées plusieurs semaines en raison des mesures sanitaires. Le public s'en est montré particulièrement heureux.



3,4 millions de personnes ont vu l'une ou l'autre des captations culturelles présentées à notre antenne, soit 46 % des Québécois et des Québécoises⁴.

Pendant l'été, nous avons célébré la musique avec les spectacles de la série *Rallumer les étoiles*, qui nous ont cette année transportés à Victoriaville et à Béthanie. À la fin d'août, juste avant la rentrée culturelle, nous avons proposé au public de vivre un périple musical et humain au cœur du Festival en chanson de Petite-Vallée avec la présentation d'un nouveau rendez-vous culturel : *Les flots de Petite-Vallée*. Pour la rentrée, dans un concert unique, *Charlebois à Ducharme*, Robert Charlebois a interprété 14 chansons issues de son répertoire pour faire résonner la poésie inimitable de Réjean Ducharme.

De *Loud cinétique*, une expérience aussi sensorielle que visuelle, à *Embrasse*, la nouvelle pièce de Michel Marc Bouchard, en passant par *Mémoires perdues*, une soirée unique concoctée par Ballets Jazz Montréal sur la musique de Patrick Watson ; *Marjo – Amoureuse*, où la rockeuse et ses amis nous ont impressionnés par leur énergie et leur talent ; *Les étés souterrains*, pièce présentée en direct (avec les défis techniques que cela comporte) et mettant en vedette Guylaine Tremblay, et *La nuit du 4 au 5*, récit plusieurs fois primé de la jeune autrice Rachel Graton, il y en a eu pour tous les goûts. Gregory Charles nous a guidés dans la découverte d'un pan unique de notre histoire culturelle avec *Autour de Minuit – Un cabaret historique*, qui a célébré les influences métissées ayant contribué à cimenter la réputation culturelle de Montréal partout dans le monde. Nous avons aussi voyagé dans un univers éclaté grâce à *Vivre – Le spectacle spectral de Klô Pelgag*, un événement couronné quelques mois plus tôt de «spectacle francophone en ligne de l'année» et récompensé notamment pour sa mise en scène et sa scénographie. Le public adolescent et jeune adulte n'était pas en reste avec la diffusion en exclusivité numérique de *J'ai jamais*. Adaptée de la pièce originale *The Kissing Game*, *J'ai jamais* pose la question du prix à payer pour obtenir le pardon. La soliste Éléonore Loiseleur a reçu le prix de la meilleure jeune actrice au dernier Amsterdam International Film Festival, pour son rôle dans cette adaptation.

⁴ Numeris, Québec francophone, du 23 juin 2021 au 31 mars 2022, portée cumulative 1 minute parmi les 16 captations culturelles présentées dans la case Captation (49 diffusions au total).



En tant que diffuseur public, Télé-Québec se fait un devoir d'être un catalyseur des arts et de la culture, et cela aux quatre coins du Québec.

L'animation du *Premier Gala de l'ADISQ* a été confiée à l'auteur-compositeur-interprète Pierre Lapointe pour une troisième année. Ce fut l'occasion de célébrer la musique d'ici avec les téléspectateurs et téléspectatrices en remettant plusieurs prix aux artistes qui s'étaient illustrés au cours de l'année.

Deux rendez-vous quotidiens très appréciés du public étaient également de retour en ondes. Avec le grand plateau de *Cette année-là*, piloté par le toujours très culotté et surprenant Marc Labrèche, il a été question d'une foule de sujets d'intérêt touchant le domaine culturel, comme la vision critique du théâtre sur la société, le caractère éthique de la diffusion des œuvres posthumes, le patrimoine humoristique et l'initiation à la lecture chez les jeunes garçons. Pour sa dix-neuvième saison, *Belle et Bum* a de son côté poursuivi sa mission de faire découvrir des artistes de tous les styles et de toutes les origines en leur tendant le micro le temps de quelques interprétations touchantes, électrisantes ou surprenantes. D'Édith Butler à Ariane Moffatt, en passant par Laura Niquay, Étienne Coppée, Zach Zoya, FouKi, Louis-Jean Cormier et Diane Tell, le public a pu revisiter ses connaissances musicales et faire des découvertes.

Le français comme je l'aime

En 2021-2022, Télé-Québec a donné le coup d'envoi de son initiative *Le français comme je l'aime*, rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française. Cette initiative donne une tribune de choix à notre langue et en célèbre la richesse, la beauté, les accents et les couleurs en ondes, mais aussi sur les réseaux sociaux et sur nos plateformes.

De nombreuses personnalités d'horizons divers ont uni leurs voix pour donner vie à notre projet, de façon ponctuelle ou plus régulière. Parmi elles, citons notamment Sarah-Maude Beauchesne, Émile Bilodeau, Jean-Carl Boucher, Gabrielle Boulianne-Tremblay, Leïla Donabelle Kaze, Safia Nolin, Marie-Gold, Frannie Holder, Fabiola Nyrva Aladin, Anglesh Major, Nicolas Michon, Klô Pelgag, Valérie Chevalier, Fayolle Jean Jr et Pierre-Yves Lord.

UN MANIFESTE

L'initiative a été lancée par une véritable déclaration d'amour au français déclamée par diverses personnalités publiques sur l'ensemble de nos plateformes.

CAPSULES PASSEZ LE MOT

Ces capsules font apprécier, (re)découvrir, comprendre notre langue, tout en nous invitant également à en rire. Au total, nous avons présenté 33 mots en 101 capsules *Passez le mot*. Autant de raisons d'aimer notre belle langue! Près de un million de téléspectateurs ont vu l'une ou l'autre de nos capsules présentées à l'antenne⁵.

5 En tout, 944 000 téléspectateurs : Numeris, Québec francophone, du 23 octobre 2021 au 26 mars 2022, portée cumulative 1 minute parmi les 21 diffusions au total.

Le français comme je l'aime

MANIFESTE

On dit que la langue française a trois accents : l'aigu qui coiffe le é ; le grave qui chapeaute le è et le à ; le circonflexe qui couronne les â, ê, î, ô, û.

Moi, je dis que ma langue en compte bien plus. Des accents de l'Abitibi, de l'Acadie, de la Mauricie, de la Gaspésie, de la Beauce, du Saguenay, de la Côte-Nord, des Cantons-de-l'Est... D'autres italiens, portugais, vietnamiens, haïtiens, marocains... des accents pointus et des pointes d'anglais.

Ajoutez-y des mots créoles, jouals, innus, atikamekw, arabes, espagnols, des mots imaginés ici et ma langue devient maternelle, unique : québécoise française.

À Télé-Québec, les accents et les mots deviennent paroles, vérités, réalités.

Et parce que la langue, avant de l'apprendre à la perfection, il faut apprendre à l'aimer sans concession, plus que jamais à Télé-Québec, le français, je le vis comme je le pense, comme je l'écris, comme je le chante, comme je l'entends, comme je le sens, comme j'en ai envie, comme je l'aime.

DE COURTS JEUX DE MOTS

Des messages de quelques secondes illustrés par des artistes québécois qui jouent avec les mots, s'en amusent et démontrent que la langue d'ici, avec tous ses régionalismes, ses expressions et ses néologismes, est bien vivante et formidablement actuelle.

UNE SECONDE SAISON ENRICHIE DE LA FIN DES FAIBLES

Pour son retour, en mars 2022, la compétition rap animée par Pierre-Yves Lord a mis encore plus l'accent sur les textes. Sur Télé-Québec en classe, notre site dédié au personnel enseignant et aux étudiants et étudiantes, nous avons offert une trousse pédagogique associée à *La fin des faibles* et comprenant des outils originaux pour inviter les jeunes du secondaire à créer en français.



LES CAPSULES DIS-MOI PAS

Riche de son héritage lexical séculaire, le français du Québec est une langue marquée par la créativité et des innovations surprenantes. À partir des travaux du Trésor de la langue française au Québec (Université Laval), la série décrit avec humour l'origine parfois étonnante et toujours passionnante d'une trentaine de mots qui colorent le français d'ici.

BELLE ET BUM, ENSEMBLE POUR LE RAPPROCHEMENT DES FRANCOPHONIES CANADIENNES

Notre rendez-vous musical par excellence a célébré les liens qui unissent les francophonies de partout au Canada avec des prestations musicales entraînantes aux saveurs franco-ontariennes, acadiennes et québécoises, lors d'un spectacle unique qui a clôturé le Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, en juin 2021. Il a rassemblé la crème des artistes francophones au pays, parmi lesquels Luc De Larochellière, Mimi O'Bonsawin, Sympa César, Joseph Edgar, Laurence Nerbonne, Alpha Toshineza, Cindy Bédard et Caroline Savoie, qui ont grimpé sur scène pour livrer des prestations mémorables!



Pour la période des Fêtes 2021-2022, nous avons demandé à Nathalie Simard, qui avait été la présentatrice de *Ciné-cadeau*, dans les premières années de la programmation, et qui était de la distribution de la nouvelle saison de notre fiction *La Panne*, de revenir prêter sa voix à notre campagne des Fêtes, accompagnée du quatuor QW4RTZ. La campagne s'est déployée sur nos ondes et nos réseaux sociaux dès la fin de novembre et jusqu'en janvier, en plus de jouer en ondes sur certaines chaînes radio, dans les réseaux sociaux, en relations de presse et au cœur même de notre programmation, grâce à la présence de Nathalie Simard ou de QW4RTZ dans plusieurs émissions spéciales.



PETIT PÈRE NOËL

Pas de période des Fêtes sans Télé-Québec !

À l'aube du quarantième anniversaire de *Ciné-cadeau*, que nous soulignerons en grand en 2022, Télé-Québec a une fois de plus été le rendez-vous incontournable du temps des Fêtes aux quatre coins du Québec, l'élément essentiel pour des festivités de fin d'année réussies, dans la joie et le plaisir !

Avec *La Soirée MAMMOUTH 2021*, qui lançait en grand notre programmation des Fêtes, et avec de nouveaux épisodes très attendus des séries *Le 422*, *La Pat'Patrouille*, *Alix et les Merveilleux*, *Petit père Noël*, *Tinka*, *Dingue Académie*, *Les Schtroumpfs 3D* et le retour des *Schtroumpfs* classiques, en plus de trois émissions spéciales de *Passe-Partout*, sans compter les trois films *Ciné-cadeau* quotidiens, les plus jeunes ont été gâtés encore cette année.

Au grand public, en plus d'émissions faisant maintenant partie de la tradition des Fêtes, nous avons offert trois rendez-vous culturels pour festoyer.

D'abord, l'adaptation de l'œuvre de cirque des 7 Doigts *Passagers* a célébré les relations humaines et invité à l'émerveillement. Programmé dans une dizaine de pays, le spectacle a été déclaré « l'une des productions les plus abouties du répertoire [de la troupe] » par *La Presse*. Pour la veillée de Noël, une foule d'artistes ont défilé sur la scène de *Belle et Bum des Fêtes*, dont Lisa LeBlanc, Amay Laoni et Marc Hervieux. Tout de suite après, pour terminer la soirée en force, Christian Bégin a présenté son désormais traditionnel *Y'a du monde à messe des Fêtes*, une contre-programmation originale, toujours surprenante et joyeuse, où il a notamment reçu Jean-Marc Parent, Karine Vanasse, Kevin Raphael et Michel Rivard.

Puis, pendant la pause entre Noël et le jour de l'An, nous avons présenté pour la première fois gratuitement et à la télévision le magnifique spectacle *Les Cowboys fringants en concert avec l'Orchestre symphonique de Montréal*. En grande forme, Les Cowboys fringants ont investi la Maison symphonique avec leur fougue habituelle et ont présenté un florilège de leurs chansons dans un concert unique et grandiose en compagnie des musiciens de l'OSM, sous la direction du chef d'orchestre Simon Leclerc.

Plus d'un demi-million de téléspectateurs⁶ ont été rivés à la présentation du spectacle *Les Cowboys fringants en concert avec l'Orchestre symphonique de Montréal*.

6 En tout, 515 000 spectateurs. Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé T2+ du 30 décembre 2021 et 2 janvier 2022.

Enfin, à la veille de la fin des vacances, *Un show blizzard* signé Cœur de pirate nous a fait revisiter les chansons des dix dernières années de l'artiste dans une soirée extravagante et colorée de 90 minutes, présentée sous la forme d'un talk-show décalé. Parmi les artistes invités, nommons La Compagnie créole, Rita Baga, Mitsou Gélinas, Pierre Kwenders et Ariel Charest.

Puis, bien sûr, que seraient les Fêtes sans la centaine de films présentés, pour le plus grand plaisir des grands comme des petits? Plus de 50 films d'animation à *Ciné-cadeau* – dont les classiques indémodables réclamés par le public – et quelque 70 films à *Cinéma en fête* ont égayé les journées et les soirées des familles du Québec, des films aux styles aussi variés que *Babine*, *Les crevettes pailletées*, *Horloge biologique* et *Hairspray*.

Et ce n'est là qu'un aperçu de toute l'offre des Fêtes de Télé-Québec, qui se déploie aussi désormais en ligne, sur nos plateformes Cuisinez!, La Fabrique culturelle, Squat et Coucou, puis dans notre catalogue de contenus offerts en direct ou en rattrapage.

TÉLÉ-QUÉBEC, TOUJOURS LÀ POUR VOUS

Le public aura largement eu de quoi téléviser Télé-Québec au quotidien, en 2021-2022, avec une programmation éclectique, foisonnant de documentaires, de fictions et de magazines. Entre prises de position, pistes de réflexion et points de vue multiples sur le monde qui nous entoure, nos contenus ont fait tourner les têtes et ont beaucoup fait parler d'eux.

Découvrir, réfléchir, concevoir, voir autrement

Grande force de notre offre de contenus, les magazines ont continué d'avoir la cote auprès du public, notamment avec le retour de grands favoris comme *Ça vaut le coût* (9^e saison), *Curieux Bégin* (14^e saison), *Dans les médias* (5^e saison), *Deux hommes en or* (9^e saison), *Format familial* (8^e et dernière saison), *L'indice McSween* (5^e saison), *Moi j'mange* (3^e saison), *Un chef à la cabane* (9^e saison) et *Y'a du monde à messe* (5^e saison). Tout comme nos télé-spectateurs, nous sommes fidèles!

À l'animation de notre nouveau magazine techno *En ligne*, l'humoriste Mehdi Bousaidan a plongé dans l'univers du numérique à la recherche de conseils pratiques et de notions essentielles pour adopter de bonnes pratiques en ligne. Il a été épaulé pendant toute cette première saison par la spécialiste en médias numériques Nellie Brière, que ce soit pour la protection ou le stockage des données, le magasinage, l'intimidation, les fausses nouvelles, les droits d'auteur ou autres sujets d'importance pour toute personne naviguant en ligne. Chaque mardi, à l'hiver 2022, *En ligne* a intéressé 90 000 téléspectateurs en moyenne⁷.

Du côté des émissions de société, qui permettent de mieux comprendre notre monde, la nouveauté *Nos années 20*, pilotée par Patrick Lagacé, s'est ajoutée à *Dans les médias*, à *L'avenir nous appartient* et à *Deux hommes en or* et *Rosalie*. L'année 2020 ayant bousculé toutes les sphères de nos vies, ce magazine s'est employé à explorer les manières dont notre société, qui se trouve à un tournant à tous les égards, va y réagir et se réinventer au cours de la prochaine décennie. L'émission s'est intéressée à des sujets diversifiés tels que la modernisation de la police et la gastronomie québécoise, l'avenir de la banlieue, celle de la télé-réalité, l'industrie du voyage, les relations entre les communautés des Premiers Peuples et la Direction de la protection de la jeunesse, entre autres grands thèmes.



⁷ Numeris, Québec francophone, 4 janvier au 28 mars 2022 (8 épisodes), mercredi 19h30, Tous 2+.

La science accessible à tous les publics

Toujours dans l'objectif d'initier les jeunes et le grand public à la science, notre nouveau magazine familial *C'est humain*, avec Marie Soleil Dion à l'animation, s'est donné pour mission de percer les mystères de l'être humain et de comprendre les comportements humains, des plus sérieux aux plus loufoques, en réalisant des expériences étonnantes avec une personnalité invitée.



Comme il le fait avec brio depuis 12 saisons, notre jeu-questionnaire *Génial!* a réalisé une série de nouvelles expériences fascinantes, amusantes et parfois même spectaculaires qui ont rassemblé plus de 100 000 téléspectateurs en moyenne chaque jour de la semaine pour sa diffusion quotidienne⁸. Aux commandes, Stéphane Bellavance et Martin Carli ont été aidés par une foule de spécialistes aussi variés que des acrobates de cirque, une harpiste, un champion de soccer et une tricoteuse professionnelle! Et son pendant destiné au public adolescent, *Encore plus Génial!*, a continué de rendre la science accessible et ludique pour les jeunes du secondaire à l'aide des expériences réalisées à l'émission *Génial!* dans un format facile à utiliser en classe.

Notre programmation documentaire a également accordé une place importante à la science, grâce à des documentaires internationaux triés sur le volet, dont la série d'observation belge *Les gardiens de l'Antarctique*, qui suit une quarantaine de personnes, dont un Québécois, qui s'apprennent à passer quatre mois en Antarctique, isolées du reste du monde, pour gérer au quotidien le fonctionnement pratique de la station polaire; *La science des chiens*, qui s'intéresse à l'intelligence de nos compagnons à quatre pattes; *La fabrique de l'ignorance*, qui se demande pourquoi il a fallu des décennies pour admettre officiellement que le tabac est dangereux pour la santé; *La fabrique du temps*, qui se penche sur la manière dont l'humain conçoit le temps, ainsi que *Animaux nettoyeurs*, *les alliés de la nature*, *Notre cerveau fait l'autruche* et *Le pouvoir des caresses*; *le toucher, un contact vital*.

Des documentaires pour se brancher sur le monde

Télé-Québec est passée maîtresse en présentation de documentaires marquants. De nouveau cette année, les séries documentaires et films documentaires québécois présentés en primeur sur nos ondes ont fait discuter et réfléchir, et ont même secoué des idées préconçues! À heure de grande écoute, ils ouvrent les horizons, permettent d'approfondir les sujets même les plus pointus, provoquent des débats, bousculent, émeuvent ou stimulent.

La série documentaire *De garde 24/7* a été la plus regardée de la chaîne à l'automne 2021, avec une moyenne de 246 000 spectateurs chaque jeudi soir⁹.

De garde 24/7 a ouvert sa septième saison avec trois nouvelles émissions dédiées à la course contre la montre occasionnée par la COVID-19. *De garde 24/7*, dont la réputation n'est plus à faire tant à l'étranger qu'au Québec, a décroché le titre de Meilleure série documentaire : société pour une cinquième fois. *De garde 24/7* s'est également démarquée dans les catégories réalisation, recherche et direction photographique. *Police en service*, aussi de retour pour une nouvelle saison et un nouveau balado, a continué d'explorer les différentes facettes du travail du Service

⁸ Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 (197 épisodes), lundi-jeudi 19h, Tous 2+.

⁹ Numeris, Québec francophone, du 6 septembre au 10 décembre 2021 (12 épisodes), jeudi 20h, Tous 2+.

de police de la Ville de Québec. Nouveauté de l'automne 2021, la série documentaire *La Une* a offert une immersion dans les coulisses du journalisme d'enquête en suivant des journalistes engagés toujours en quête de vérité. Au printemps 2022, la série *La vigne est belle* a révélé la richesse de l'univers vinicole d'ici en captant, au fil des quatre saisons, le travail quotidien et les enjeux humains et professionnels de vignerons passionnés.

De retour pour une troisième saison au printemps 2021, la série *Kebec* a abordé de nouveaux sujets de manière allumée et décomplexée pour faire mieux comprendre notre Québec. À la barre de l'émission, la journaliste Noémi Mercier a discuté avec des historiens et des historiennes, entre autres invités, dans une ambiance décontractée, pour dresser le portrait des événements marquants de notre histoire et prouver une fois de plus que l'histoire du Québec est aussi fascinante que divertissante.

Nos documentaires québécois ont eu la cote encore cette année. Avec *Le procès*, Pierre Craig a proposé d'examiner les méandres du système de justice pour tenter de comprendre les raisons de sa lourdeur et de sa forte résistance au changement. *La goutte de trop* s'est penché sur le gaspillage d'eau au Québec. Le poignant *Seuls* a mis des visages sur ces enfants qui partent de leur pays, arrivent seuls au Québec et doivent se reconstruire en ayant tout laissé derrière, même leurs parents. Trente-cinq ans après le décès du politicien René Lévesque, et cent ans après sa naissance, le journaliste Guillaume Bourgault-Côté a posé la question *Qui se souvient de René Lévesque ?* Dans *Perdre Mario*, diffusé pendant la Semaine de prévention du suicide, le réalisateur Carl Leblanc a démonté la mécanique du désarroi vécu par sa bande d'amis tissée serrée après le suicide de l'un d'eux. *Pouvoir oublier* a revisité le mythe fondateur du syndicalisme québécois moderne qu'a été le Front commun de 1972. En 2003, Ghyslain Raza devient la première victime de cyberintimidation à l'échelle mondiale, bien avant l'arrivée des médias sociaux. Il a brisé le silence et réfléchi au phénomène dans le documentaire *Dans l'ombre du Star Wars Kid*.

Du côté des documentaires en acquisition, plusieurs séries et documentaires uniques se sont démarqués, dont *11 septembre minute par minute*, qui a réuni 247 000 téléspectateurs le 7 septembre 2021¹⁰. Les cinq épisodes de la série documentaire *Les Windsor, une dynastie royale* ont quant à eux attiré 167 000 téléspectateurs en moyenne. La série documentaire fait partie des émissions les plus regardées en ondes à Télé-Québec au printemps 2021¹¹.

Des histoires pour s'évader

Les amateurs de fiction ont trouvé à combler leur appétit à Télé-Québec en 2021-2022. En plus des séries de fiction pour toute la famille *Le 422*, *La Panne* et *Les Mutants*, dont nous présentons les deuxièmes saisons, et la nouveauté *Le pacte*, nous avons présenté plusieurs coups de cœur dénichés à l'international : la série d'époque *Bienvenue à Sanditon*, inspirée d'un manuscrit inachevé de Jane Austen, la nouveauté norvégienne *Wisting*, une enquête scandinave sous haute tension, la minisérie britannique *Chimerica*, dans laquelle un photojournaliste américain cherche à retrouver l'homme qui s'était dressé devant les tanks, sur la place Tian'anmen, la série suédoise *Zone grise*, où un risque d'attaque terroriste en Scandinavie contraint les services secrets danois et suédois de travailler ensemble pour déjouer la menace, ainsi que la troisième saison de la série policière britannique *Unforgotten : le passé déterré*. Le public continue de montrer son intérêt pour ces fictions originales qu'il ne peut voir nulle part ailleurs.

QUI SE SOUVIENT DE RENÉ LÉVESQUE ?



WISTING



10 Numeris, Québec francophone, du 6 septembre au 10 décembre 2021, Tous 2+.

11 Numeris, Québec francophone, du 29 mars au 30 mai 2021, Tous 2+.



Jusqu'à 6,1 millions de Québécois et de Québécoises ont vu l'un ou l'autre des films présentés à l'antenne de Télé-Québec entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022¹⁵.

Cinq soirs par semaine, au printemps et à l'été 2021, les cinéastes les plus marquants se sont donné rendez-vous chez nous. Les mercredis *thriller*, les vendredis cinéphiles avec des films cultes ou au pedigree prestigieux et, pour la toute première fois, les dimanches 100 % québécois nous ont fait vivre tout un arc-en-ciel d'émotions, offrant plus de 130 films à voir! Parmi eux, plusieurs primeurs, dont *La favorite*, avec Olivia Colman, lauréate de l'Oscar de la meilleure actrice en 2019; le drame d'espionnage *Le moineau rouge*, avec Jennifer Lawrence en femme forcée de travailler comme espionne de charme; l'intense *Papillon*; l'atypique western psychologique *Les frères Sisters*, de Jacques Audiard, avec John C. Reilly et Joaquin Phoenix; le thriller de 2019 *Midsommar : Solstice d'été*; ainsi que la passionnante guerre psychologique *Luce*, avec Kelvin Harrison Jr, Octavia Spencer, Naomi Watts et Tim Roth.

AUDITOIRE DE TÉLÉ-QUÉBEC

Au terme de l'année télévisuelle 2021-2022, Télé-Québec affiche une part de marché de 3,5 % auprès des téléspectateurs francophones du Québec de 2 ans et plus, et de 4,6 % auprès des 25 à 54 ans. Télé-Québec rejoint près de 3,5 millions de téléspectateurs en moyenne chaque semaine, soit 47 % des francophones du Québec. Ceux-ci lui ont consacré en moyenne près de 2 heures par semaine¹².

Grand public

Tirant une grande force de sa mission éducative et culturelle, Télé-Québec continue de séduire le grand public avec des contenus variés en cinéma, en documentaires, en captations culturelles, en magazines et en fictions.

En tout, 5,4 millions de Québécois et de Québécoises ont regardé au moins un documentaire présenté sur nos ondes cette année¹³.

L'ensemble des documentaires enregistre un total de 615 000 visionnements sur [telequebec.tv](https://www.telequebec.tv). Parmi les 10 documentaires les plus visionnés en ligne, on compte 6 productions originales d'ici¹⁴.

Jeunesse

Télé-Québec se positionne encore cette année comme la chaîne jeunesse préférée des enfants.

En moyenne chaque semaine, en 2021-2022, 443 000 jeunes de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit 54 % des enfants du Québec. Chacun d'eux lui consacre près de 3h20 par semaine. Durant les heures de programmation destinées au jeune public, Télé-Québec obtient une part d'écoute de 23,5 % auprès des 2 à 11 ans, une part sept fois supérieure à celle de son concurrent jeunesse le plus proche (Télétoon fr : 3,5 %)¹⁶.

Les parents sont aussi nombreux aux côtés de leurs enfants. Ils sont en moyenne chaque semaine 417 000, soit près de 4 parents québécois sur 10 (37 %)¹⁷, à l'écoute de la programmation jeunesse de Télé-Québec.

¹² Numeris, Infosys TV – PPM, Québec francophone, du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, du lundi au dimanche 2h-2h.

¹³ Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, portée cumulative 1 minute (5 376 000 Québécois de 2 ans+ ou 72 %), parmi TOUS les documentaires présentés dans les cases Docu-Nature, Docu-Science, Docu-Société et Docu-Histoire (678 diffusions au total).

¹⁴ Brightcove/Beacon – Google Analytics, visionnements cumulés du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

¹⁵ Numeris, Québec francophone, portée cumulative 1 minute (6 134 000 Québécois de 2 ans+ ou 82 %), Ciné-Cadeau inclus (741 diffusions au total).

¹⁶ Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, portée hebdo C2-11 lundi-dimanche 2h-2h; Créneaux jeunesse de TQ : lundi-vendredi 6h-12h, lundi-vendredi 15h 30-19h, samedi-dimanche 6h-12h.

¹⁷ Parents : Adultes 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans au foyer.

CULTURE MULTIPLATEFORME ET PRODUCTION DE CONTENUS ÉDUCATIFS

Le numérique nous permet de rencontrer de nouveaux publics et de dialoguer autrement. En 2021-2022, nous avons continué de développer une foule de projets prometteurs qui allient l'innovation technologique et l'audace des contenus, tout en contribuant à stimuler la curiosité naturelle de notre public.

Fréquentation de la plateforme vidéo

La fréquentation de notre plateforme vidéo, lancée à l'hiver 2021, a continué de croître en 2021-2022, notamment grâce à la diversification des formats et à l'ajout de plusieurs centaines de nouveaux contenus, dont de nombreuses webséries et exclusivités Web, consolidant ainsi nos efforts d'accessibilité auprès de tous les publics.

Entre avril 2021 et mars 2022, on comptabilise en moyenne 2,3 millions de visionnements par mois, dont 75 % sur notre plateforme vidéo (l'autre 25 % des visionnements se répartit sur les sites de nos émissions)¹⁸.

Notre application pour iOS, Android et téléviseurs intelligents est également très populaire comme plateforme de visionnement. On compte 225 000 téléchargements de l'application en 2021-2022¹⁹.

Un foisonnement de contenus jeunesse

En 2021-2022, nos plateformes jeunesse Squat et Coucou ont plus que jamais été un lieu de rencontres et de partage pour les tout-petits comme pour les plus grands, un espace collaboratif sécuritaire où ils ont pu s'amuser, apprendre et créer.

La chaîne Laboratoire, sur le Squat, a donné l'occasion aux enfants de 6 à 12 ans de s'exprimer sur une foule de sujets et de donner leur opinion sur diverses nouveautés en développement sur la plateforme. La capsule LABoîte vocale, regroupant les messages vocaux envoyés par les enfants eux-mêmes, a suscité un grand intérêt parmi les squatteurs!

Un tout nouveau module développé à l'interne nous a permis d'organiser de grandes activités « recherche et trouve » sur toute la plateforme, à l'occasion d'événements spéciaux comme la programmation des Fêtes et celle de la relâche scolaire.

Le Canal Squat, lancé au printemps 2020 en réponse aux nombreuses questions et inquiétudes des enfants, au début de la pandémie, a continué d'analyser les nouvelles de l'actualité pour mieux les expliquer aux jeunes, qui se sont montrés intéressés tout au long de l'année. En 2021-2022, toujours en partenariat avec la Coopérative nationale de l'information (Cn2i), nous leur avons notamment offert un rendez-vous exclusif avec la Québécoise Farah Alibay, ingénieure en aérospatiale de la NASA aux commandes de la mission Mars 2020 (*Perseverance*), qui a répondu à leurs nombreuses questions; un grand dossier sur les élections fédérales et deux vidéos explicatives sur les vaccins, l'une pour aborder la peur des vaccins et l'autre pour expliquer la science derrière les vaccins à ARN messenger. Ces vidéos ont été largement partagées sur les réseaux sociaux et reprises par plusieurs médias.

De nombreuses webséries se sont ajoutées à notre offre déjà riche, dont les nouveautés *Super Plex* et *Le monde selon...*, ainsi que les nouvelles saisons de *Lotus et Cali*, *La liste des choses qui existent*, *La panne* et *Dingue Académie*. À l'hiver 2022, les 10 nouvelles émissions de *Squat ta relâche en*



18 Brightcove/Beacon – Google Analytics, nombre de visionnements moyennés par mois sur TELEQUEBEC.TV du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

19 Pour App Store Connect (iOS et tvOS), ce sont les téléchargements entre le 25 novembre 2020 et le 31 mars 2022. Pour Google Play Console (Android), ce sont des installations sur des appareils actifs (appareils en ligne au cours des 30 derniers jours sur lesquels cette application est installée).

direct!, animées en direct par Kevin Raphael sur le Squat, ont rassemblé des centaines de jeunes pour chaque rendez-vous en ligne. Nous avons également développé de nouveaux jeux, dont certains sont associés à nos séries *Les Mutants* et *Le pacte*, ainsi que des contenus produits en partenariat, notamment des capsules sur les animaux du Québec, avec le Zoo Ecomuseum, et une capsule à la Semaine de la vérité et de la réconciliation, avec Wapikoni.

Au printemps 2022, nous avons lancé tout un bouquet de contenus en baladodiffusion pour les jeunes.

Aux tout-petits et à leurs parents, nous avons offert *Passe-Partout : les rigolades*, dans lesquelles Cannelle, Pruneau et leurs amis sont les vedettes de 15 petites histoires cocasses à l'ambiance sonore amusante; *Mon ami Bulle et moi*, qui, en 15 expériences ludiques et participatives, invite les enfants à explorer le monde qui les entoure et les émotions qui les habitent, et à plonger dans l'imaginaire; et *Sam raconte*, où, à l'aide de comptines faciles à chanter et à mémoriser, Sam, une petite fille de cinq ans, accompagne les tout-petits dans leur apprentissage de l'autonomie. Pour les un peu plus grands, nous avons mis en ligne *Lotus et Cali : des histoires qui font un peu peur*, où deux amis doivent affronter toutes sortes de créatures mythiques tout en s'amusant avec les mots et la langue. *Peut contenir des traces de blagues* est un spectacle d'improvisation où Anaïs Favron reçoit deux invités qui n'ont aucune idée de ce qui va se passer : tous les sketches sont improvisés. *Rôties mystères* permet quant à elle aux jeunes de se familiariser avec la résolution de problèmes et la logique en compagnie de Brahim, 10 ans, dont le grille-pain commence un jour à griller d'étranges symboles sur ses rôties du matin...

Primeurs, balados et webséries pour le grand public

Présenté en exclusivité sur telequebec.tv, le docu-variété *Le 11 septembre et moi* a jeté un regard nouveau sur les attentats du 11 septembre 2001, à quelques jours du vingtième anniversaire de ces événements. Dans une atmosphère intimiste, des artistes d'origine arabe ont témoigné de la manière dont ce moment tragique s'est répercuté sur leur art.



Tout au long de 2021-2022, nous en avons mis plein les yeux et les oreilles aux amateurs de webséries, avec une offre de contenus triés sur le volet et qui se sont démarqués auprès de notre public et de l'industrie. Lancée juste à temps pour le 1^{er} avril 2021 – jour internationalement reconnu pour les fausses nouvelles et les farces et attrapes –, notre série de 20 capsules *On veut des faits* invitait à aiguiser notre sens critique. Soutenue par un graphisme novateur et par la narration des sympathiques Léane Labrèche-Dor et Simon Lacroix, la série fournit des outils précis et sérieux afin de nous aider à distinguer l'information fiable de celle qui ne l'est pas et à faire des choix éclairés pour nous et notre famille. La série a été produite en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec et l'Agence Science-Pressé.

La série balado *Derrière La Une*, la plus populaire sur nos plateformes cette année, nous a plongés au cœur des moments marquants de la carrière de huit journalistes d'enquête. Infiltrations dans des groupes marginaux, couvertures

de guerres et de désastres naturels, révélations chocs sur des personnalités publiques, ces reportages sont devenus des points tournants de la vie professionnelle et personnelle des journalistes qui les ont réalisés.

Dans *Je ne suis pas un robot*, on rencontre une superviseuse de plancher zélée, mais naïve, d'un centre de modération de réseaux sociaux. La série nous fait découvrir la réalité perturbante de ces centres, nous confronte aux côtés sombres de l'être humain et de la société, et nous réserve une finale inattendue.

La série *Entrelacés* propose de plonger dans la relation amoureuse de Marie et Michel et d'en suivre toutes les étapes, du coup de foudre à la rupture, par procuration, à travers l'histoire de quelques couples, un différent à chacun des épisodes.

Certaines de nos émissions qui se prêtent bien au format de baladodiffusion ont continué d'être offertes, dont *Deux hommes en or* et *Rosalie* et *Y'a du monde à messe*, tandis que d'autres ont bénéficié de contenus additionnels exclusifs, comme *Police en service*, dont une nouvelle saison du balado *Police en service – retour en arrière*, qui s'est penché sur deux grands événements qui ont marqué le Service de police de la Ville de Québec.

COUCOU ET SQUAT EN QUELQUES CHIFFRES²⁰

Nos plateformes jeunesse Coucou et Squat cumulent **2,6 millions de pages vues** par mois en moyenne entre avril 2021 et mars 2022.

Les jeunes internautes restent en moyenne **32 minutes** par session sur Squat et **17 minutes** par session sur Coucou.

Jusqu'à **2,4 millions de visionnements** ont été cumulés à partir de Squat en 2021-2022 et **3,1 millions** à partir de Coucou en 2021-2022.

On compte par ailleurs **249 000 téléchargements** cumulés pour l'application Coucou depuis l'ouverture du compte sur iOS et Android.



MON AMI BULLE

²⁰ Visites et pages vues : Google Analytics du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022; Visionnements : Brightcove du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022; Communauté Squat : Données internes de Télé-Québec du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022; Application Coucou : App Store Connect et Google Play Console, août 2018 à mars 2022. Pour Google Play Console (Android), ce sont des installations sur des appareils actifs (appareils en ligne au cours des 30 derniers jours sur lesquels cette application est installée).

En mai 2021, nous proposons le très touchant balado de docu-fiction *Devenir Margot*, une histoire de famille émouvante dans l'accompagnement d'une personne atteinte d'Alzheimer et de démence. La série a suscité beaucoup de réactions, si bien qu'en mars 2022, nous avons mis en ligne *Devenir Roger*, qui propose une immersion particulière dans une résidence pas comme les autres pour les personnes atteintes de cette maladie.

Avec le balado *Histoires à coucher dehors*, nous avons abordé la délicate question de l'itinérance. Entre témoignages et pointes d'humour, la série cherche à démystifier l'itinérance et à diriger l'éclairage sur les êtres humains.

Parallèlement à la diffusion du documentaire *Qui se souvient de René Lévesque ?*, nous avons mis en ligne le balado *La nuit des longs couteaux*, qui, quarante ans après les faits, replonge dans la grande histoire et la petite pour comprendre comment une simple conférence entre premiers ministres provinciaux a pu causer l'une des fractures les plus importantes qu'ait connues le Canada.

Avec *Manger le territoire*, en vedette sur notre plateforme Cuisinez!, le public a remonté le cours de notre histoire culinaire pour comprendre pourquoi le lien avec la terre nourricière s'est brisé.

Le grand projet *Les créateurs* s'est poursuivi à l'hiver 2022 avec la présentation des six rendez-vous *Les créateurs – les ateliers*, au cours desquels les gagnants du concours ont vécu une expérience de création culturelle enrichissante et hors du commun en compagnie de mentors bien connus. Ces ateliers se sont déclinés en six thèmes : la danse, la poésie, le rap, le dessin, la musique et l'humour. Le projet a culminé par la présentation des œuvres, à l'occasion d'une grande émission de variétés, en mai 2022.

Et bien sûr, nous continuons de diffuser en simultanée, à la télé et en ligne, la période de questions à l'Assemblée nationale, un accès privilégié au monde politique qui permet de mieux comprendre les enjeux de société et les débats publics qui les entourent – une constituante importante de la vie démocratique du Québec.



Sur les réseaux sociaux

Nos groupes Facebook pour les passionnés de documentaires et de cinéma ont créé de belles discussions sur une grande variété de sujets, notamment grâce à notre projet *Les réalisateurs en résidence*, de retour pour une troisième année. Celui-ci a présenté de jeunes réalisateurs et réalisatrices de tous les horizons. De mai à août 2021, nous avons laissé Justice Rutikara, Sarra El Abed, Alexandre Isabelle et Isabelle Kanapé animer le groupe *Cinéphiles télé-québécois* pour partager leur vision du septième art et discuter de leurs méthodes de travail, de leurs préférences en matière de films et de réalisation, ou simplement pour discuter de notre programmation cinéma. Dans le groupe *Les docuvores télé-québécois*, nous avons partagé de nombreux contenus exclusifs créés spécialement pour les amateurs, dont des messages de réalisateurs ou de protagonistes des documentaires présentés à notre antenne.

Le groupe Facebook *Les familles télé-québécoises* a quant à lui proposé des photos des coulisses de nos émissions jeunesse et une foule d'explications pédagogiques exclusives au groupe et associées à des contenus jeunesse présentés à notre antenne ou sur notre plateforme vidéo, et a souligné la richesse de nos contenus offerts sur les plateformes Squat, Coucou et La Clef.

Les capsules humoristiques, historiques et artistiques *Passez le mot*, de notre projet *Le français comme je l'aime*, ont été publiées sur Facebook et Instagram à raison de trois par semaine. En nous faisant réfléchir sur des mots et des expressions bien de chez nous, elles ont suscité beaucoup d'interactions et d'échanges, apparaissant plusieurs fois parmi les contenus les plus populaires de notre page Facebook.

Le travail constant que nous avons accompli pour créer des contenus adaptés aux plateformes et à nos abonnés à celles-ci ont porté fruit, puisque, entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022, nous avons gagné 32 486 abonnés sur Facebook, et la croissance s'est également poursuivie sur Instagram.

Certaines de nos publications ont atteint plusieurs millions de personnes, comme ce fut le cas avec une expérience de *C'est humain*, qui a atteint 11 056 199 personnes et déclenché plus de 6 millions de vues. Parmi nos contenus les plus populaires sur les réseaux sociaux : *De garde 24/7*, *Passe-Partout*, les montées de lait de *Format familial*, la programmation cinéma de la semaine et les sketches de *Cette année-là*.

En plus de développer et d'animer les communautés de nos comptes Télé-Québec, nous travaillons de pair avec les équipes et gestionnaires des comptes Facebook, Twitter et Instagram de nos émissions pour faire découvrir nos contenus.

Cuisinez !

Notre plateforme gourmande est notre site le plus consulté cette année, avec un achalandage de près de un million de visites par mois (951 000). D'avril 2021 à mars 2022, elle a d'ailleurs atteint en moyenne 1,4 million de pages vues mensuellement²¹. Cuisinez! s'est enrichie de deux nouvelles webséries – *Version Rosalie* et *Lindsay brunch* – qui ont connu un beau succès, notamment sur notre nouveau compte TikTok dédié à la plateforme Cuisinez!

Gagnante du concours télévisé *Wall of Chefs*, diffusé en 2020 sur la chaîne Food Network Canada, la créatrice culinaire haïtienne Lindsay Brun nous a transmis son amour de la cuisine au fil des huit épisodes de la nouvelle série *Lindsay brunch*. Au fil de souvenirs et d'anecdotes de son enfance, Lindsay y revisite les recettes classiques du brunch, tout en y ajoutant une petite touche caribéenne.

Dans *Version Rosalie*, on s'est invité en cuisine avec Rosalie Lessard, diplômée de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, afin d'apprendre comment préparer 10 recettes faites maison. Pourquoi en effet acheter des produits à l'épicerie quand on peut les préparer à la maison? Son souci premier : proposer des recettes concoctées dans le plaisir pour une meilleure alimentation à partir de produits bruts. La série est à son image : colorée et accessible.

Nous avons également lancé un balado sur le thème de la déconnexion alimentaire : *Manger le territoire*. En quatre épisodes, l'autrice et copropriétaire de restaurant Elisabeth Cardin remonte le cours de notre histoire culinaire en s'inspirant de la sienne pour comprendre pourquoi le lien avec la terre nourricière s'est brisé. Au fil de rencontres, de conversations et de réflexions, elle se penche sur les enjeux alimentaires d'aujourd'hui et de demain avec lucidité, indulgence et poésie.



21 Google Analytics, sessions et pages vues du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

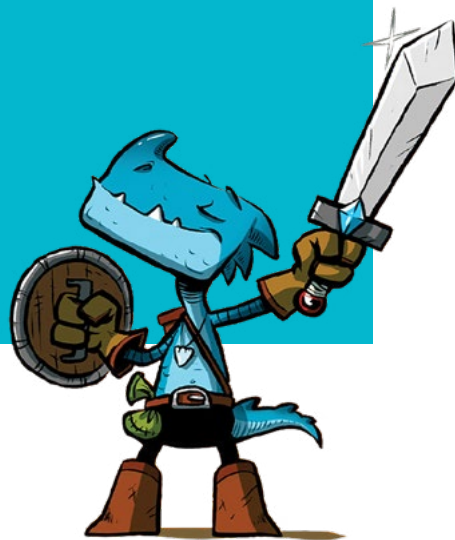
TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE EN QUELQUES CHIFFRES²²

Au 31 mars 2022, la plateforme Télé-Québec en classe comptait **27 294 utilisateurs**, dont **17 496 enseignants et enseignantes**.

Durant l'année 2021-2022, **461 684 sessions** ont été enregistrées sur la plateforme de Télé-Québec en classe.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, Télé-Québec en classe a compté **205 576 visionnements**.

Les nouvelles trousse de littérature ont été consultées **102 683 fois** au total en date du 31 mars 2022.



AVENTUROSAURE,
TROUSSE DE LITTÉRATURE

²² Source : Brightcove

Télé-Québec en classe

DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE PLATEFORME DESTINÉE AU MILIEU SCOLAIRE

Lancée le 22 mars 2021, la nouvelle plateforme de Télé-Québec en classe s'est déployée tout au long du printemps pour mettre en valeur la collection des vidéos éducatives de Télé-Québec. Au moment de son lancement, elle proposait 10 500 contenus; ce sont désormais plus de 15 000 contenus auxquels les professionnels de l'éducation, les élèves et les étudiants ont accès. Parmi ces contenus, on trouve des productions originales exclusives, des balados et des trousseaux de littérature numériques, un produit phare de Télé-Québec en classe. Parmi les contenus de Télé-Québec les plus populaires qui se sont retrouvés sur la plateforme au cours de la dernière année, notons *Police en service*, *On parle de santé mentale*, *Kebec*, *Passe-Partout* et *En ligne*.

DES CONTENUS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DU MILIEU SCOLAIRE

Grâce à Télé-Québec en classe, nous donnons au milieu scolaire un accès à des contenus qui ne se trouvent plus sur d'autres plateformes, seuls les droits éducatifs étant encore en vigueur. La production de quelques contenus originaux permet aussi de répondre à des besoins particuliers du milieu de l'éducation.

Parmi les productions originales réalisées par l'équipe de Télé-Québec en classe au cours de la dernière année, notons *À quoi ça sert... connaître l'histoire?*, une série de huit capsules en animation pour l'enseignement de l'univers social au primaire; deux vidéos avec la scientifique Farah Alibay, produites en collaboration avec Ubisoft Éducation et ayant comme objectif d'inspirer les jeunes de la fin du primaire et du secondaire, plus particulièrement les filles, à se diriger vers une carrière en sciences ou en mathématiques; et la série *Le début des forts*, qui a proposé aux jeunes de niveau secondaire six ateliers d'écriture de rap avec des rappeurs réputés, en parallèle avec notre émission grand public *La fin des faibles*.

L'équipe de Télé-Québec en classe a également produit le balado *Summer Heartbeat*, spécialement conçu pour l'enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire. Les activités et guides pédagogiques proposés avec celui-ci ont été développés en collaboration avec des conseillers pédagogiques en anglais langue seconde du Réseau éducation innovation technologie (RÉCIT) du domaine des langues.

À ces productions se sont ajoutées, pour les 2^e et 3^e cycles du primaire, neuf nouvelles trousseaux de littérature réalisées au cours de la dernière année. Elles portent sur des livres d'auteurs et d'autrices d'ici narrés par des comédiens et des comédiennes. Une belle façon de faire découvrir la littérature jeunesse québécoise aux jeunes.

Conformément au mandat de Télé-Québec en classe, et afin de proposer du contenu pour tous les niveaux scolaires et dans toutes les disciplines, nous avons également fait quelques acquisitions, au cours de la dernière année, pour compléter notre offre avec des contenus tels que *Ré-Créations*, une collection d'ateliers vidéo dans lesquels un artiste explore sa discipline de création; *Kosmix*, dans laquelle le petit robot Kit explore le système solaire; et le court métrage *Maman pleut des cordes*, où une petite fille doit passer Noël chez sa grand-mère, alors que sa mère traverse une dépression.

En 2021-2022, Télé-Québec en classe a aussi proposé des «inspirations pédagogiques» pour près de 1 250 contenus différents. Ces textes proposent des utilisations possibles en classe. Enfin, des guides pédagogiques complets ont été offerts pour une douzaine de séries.



SUR LE TERRAIN ET DANS LA COMMUNAUTÉ

Afin de faire connaître notre plateforme au personnel enseignant, nous avons participé à plusieurs événements et congrès qui se sont tenus au cours de la dernière année. Parmi eux, notons les congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec, de l'Association québécoise des professeur.e.s de français, de l'Association des orthopédagogues du Québec et celui de la Société pour le perfectionnement de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au Québec. Notre équipe de Télé-Québec en classe a aussi participé à la Journée du numérique en éducation et au Mois Numérique Jeunesse, et elle a présenté nos contenus à différents groupes de professionnels du milieu de l'enseignement.

La communauté de Télé-Québec en classe compte désormais 46 000 abonnés sur Facebook. Nos publications rayonnent également grâce à nos interactions dans de nombreux groupes d'enseignants et d'enseignantes sur les réseaux sociaux.

La CLEF

En octobre 2021, le financement du projet de littératie familiale La CLEF (Compter, Lire et Écrire en famille) a été renouvelé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En accordant un financement de 1,5 million de dollars sur trois ans, le ministère réitère sa confiance en Télé-Québec pour piloter ce projet de littératie familiale jusqu'en 2024.



Avec La CLEF, Télé-Québec déploie toute son expertise en matière d'éducation, de jeunesse et de famille. Depuis son lancement en 2018, La CLEF est devenue une référence dans le milieu de l'alphabétisation, et ses relations avec des joueurs majeurs dans ce domaine contribuent à son rayonnement et à l'accomplissement de sa mission. En plus de servir nos collaborations avec la Fondation pour l'alphabétisation, le site Naître et grandir, l'initiative des Croques-livres et l'équipe d'Alloprof parents, nos contenus originaux sont par ailleurs quotidiennement repartagés par des organismes communautaires, des centres de services scolaires, des écoles, des centres de la petite enfance et des cliniques d'orthophonie. Ces relayeurs permettent de rejoindre les parents de partout au Québec et de faire de La CLEF un projet de littératie familiale unique et indispensable pour les familles d'ici. Par ailleurs, tous nos contenus sont revus au préalable par la responsable de l'intervention pédagogique à Télé-Québec.

En octobre 2021, l'équipe de La CLEF a eu la chance de donner une conférence sur la littératie familiale dans le cadre

du colloque *Lis avec moi* organisé par l'organisme du même nom, dont la mission est de promouvoir la littérature et le plaisir de lire auprès des jeunes de 0 à 12 ans. Plus de 200 intervenants communautaires, bibliothécaires et enseignants ont assisté à cette conférence sur les moyens à mettre en œuvre pour rehausser le niveau de littératie des familles québécoises. Plus que jamais, La CLEF est allée à la rencontre des familles de partout au Québec. En s'associant à des salons du livre en région pour offrir des heures du conte, La CLEF a offert à des milliers de familles québécoises un accès unique et gratuit à des auteurs et à des autrices, mais surtout à leurs histoires. En 2021, grâce aux salons du livre de Trois-Rivières, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Rimouski et de l'Outaouais, nous avons fait découvrir La CLEF à des milliers de parents d'enfants de 5 à 8 ans.

En 2021-2022, les capsules vidéo que nous avons partagées ont cumulé plus de 1,3 million de vues sur Facebook seulement. Parmi les capsules diffusées cette année, en voici trois qui ont particulièrement résonné et qui abordaient des thèmes variés :

- *Le syndrome d'Asperger*, avec Réal Béland et Bianca Gervais, a obtenu 297 000 vues ;
- *Astuces pour bien gérer son crédit*, avec Mélissa Bédard, a obtenu 100 000 vues ;
- *Comment résoudre un conflit entre ses enfants*, de *Père à tout faire*, avec Mathieu Cyr, a été vue plus de 72 000 fois.

Notre communauté Facebook compte maintenant plus de 47 000 parents engagés et positifs, à qui nous proposons semaine après semaine des capsules vidéo, des trucs, des astuces, des jeux, des concours et des conseils simples, mais efficaces pour les aider au quotidien dans leur rôle de parent.

Tous les contenus sont également disponibles sur notre site Internet revu et amélioré, sur lequel ils sont maintenant regroupés par listes thématiques pensées pour les parents et facilement partageables par les organismes. Ces listes donnent un nouveau souffle à nos contenus et permettent d'assurer leur découvrabilité.

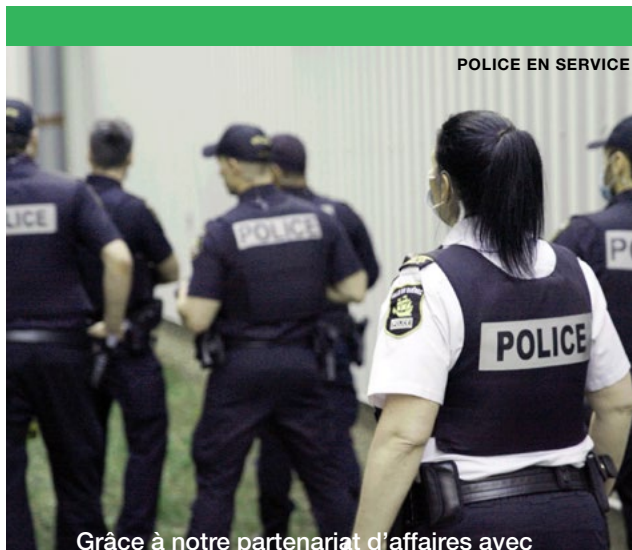
La CLEF s'inscrit à la fois dans le cadre de la Politique de la réussite éducative et dans celui de la Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans – Tout pour nos enfants, lancée le 16 janvier 2018. Les retombées positives de ce projet démontrent clairement son importance, tant pour les parents que pour les ressources communautaires et scolaires en alphabétisation.

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

En 2021-2022, nos contenus ont continué de susciter de l'intérêt à l'international tout autant qu'au Québec et de récolter nombre de nominations et de récompenses dans les plus grands festivals.

Canal+ a fait l'acquisition des deux premières saisons de notre série de fiction *Le 422*. Ce partenariat avec Canal+ s'inscrit dans la continuité d'une collaboration amorcée précédemment avec ce groupe média grâce à notre série de fiction jeunesse *Marc-en-peluche*. *Le 422* a également été acquis par TV3, en Catalogne, en Espagne.

Avec ses 10 chaînes de télévision, TV5MONDE pénètre dans plus de 364 millions de foyers et 120 millions d'appareils mobiles dans 198 pays. En 2021-2022, TV5MONDE a acquis les droits de diffusion de nouvelles saisons des séries *Cochon dingue*, *Curieux Bégin*, *Police en service*, *Kebec*, *Les Mutants*, *Passe-Partout*, *L'avenir nous appartient*, *Lotus et Cali*, *Petit Père Noël*, *Clovis et Conseils de famille*, certains de nos documentaires, dont *Les voleurs d'identité*, nos émissions spéciales *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale* et *Moi j'mange de Noël*, ainsi que notre captation culturelle *L'origine de mes espèces*, la genèse, un spectacle de Michel Rivard.



POLICE EN SERVICE

KEBEC



Grâce à notre partenariat d'affaires avec TV5MONDE, qui rassemble en moyenne chaque semaine près de 60 millions de téléspectateurs, nos contenus rejoignent de nombreux publics dans toute la francophonie.

Nos contenus sont également offerts aux clients de Bell, de Radio-Canada, de Telus et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de vidéo sur demande (télé, Web, téléphones mobiles, tablettes). Parmi ces contenus, notons nos séries documentaires *La Une*, *De garde 24/7*, *Police en service* et *La vigne est belle*, ainsi que les documentaires *Le procès*, *La goutte de trop*, *Seuls* (en nomination au Gala Québec Cinéma 2022), *Qui se souvient de René Lévesque ?*, *Dans l'ombre du Star Wars Kid* et *Perdre Mario*, en plus de nos magazines *C'est humain*, *Nos années 20*, *En ligne*, *L'avenir nous appartient*, *Moi j'mange*, *Ça vaut le coût*, *L'indice McSween*, *Y'a du monde à messe*, *La fin des faibles* et bien d'autres. Nos captations culturelles ont aussi suscité l'intérêt des usagers de ces plateformes; parmi elles, *Rallumer les étoiles* à Béthanie et à Victoriaville. Le tout sans oublier nos contenus jeunesse, toujours très populaires, dont *Cochon dingue*, *Alix et les Merveilleux*, *MAMMOUTH* et *Passe-Partout*.

Conseils d'administration, jurys et comités auxquels siègent les membres de la direction générale de Télé-Québec

En 2021-2022, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents conseils d'administration, jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises et internationales.

Marie Collin

Présidente-directrice générale

Conseils d'administration

Présidente du conseil d'administration de Savoir Média

Membre du conseil d'administration d'Alloprof

Membre du conseil d'administration de TV5MONDE

Membre du conseil d'administration de TV5 NUMÉRIQUE

Comités

Vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics

Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE

Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics (MFP)

Richard Haddad

Directeur général des contenus

Conseil d'administration

Membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'image et du son (INIS)

Comité

Membre du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT), associé à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Marie-Christine Hamelin

Directrice générale des finances

Conseil d'administration

Membre du conseil d'administration de Savoir Média et présidente du comité d'audit

Marie-Claude Robichaud

Directrice générale stratégie multiplateforme, recherche et innovation

Comités

Membre du comité Marketing et du comité Découvrabilité des Médias francophones publics (MFP)

LA CULTURE ET LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS : UNE INSPIRATION

La programmation

Paysages grandioses, savoir-faire centenaires, inventivité, gastronomie, nordicité, terroir, culture... le Québec a tout pour séduire, et en 2021-2022, nous avons invité le public à le téléviser plus que jamais.

Les deux spectacles de la série *Rallumer les étoiles* ont été captés en région et ont fait entendre la magie des artistes Ariane Moffatt, Martha Wainwright, Choses Sauvages, Mateo, les Sœurs Boulay et Kanen, parmi bien d'autres. À Béthanie, en Montérégie, l'un d'eux a su mettre en valeur le superbe site de La Grosse Lanterne, hôte du festival de musique du même nom ; l'autre, à Victoriaville, dans le Centre-du-Québec, a proposé une soirée inusitée à l'aéroport de la ville.

Autre événement rassembleur, le spectacle de la Fête nationale, préenregistré pour respecter les mesures sanitaires en vigueur, a été diffusé simultanément à Télé-Québec, à Ici Radio-Canada, à Noovo et à TVA. Installé dans le magnifique décor de Charlevoix, avec en toile de fond le prestigieux Manoir Richelieu et devant le majestueux Saint-Laurent, le spectacle a réuni plus de 200 artistes et 222 000 téléspectateurs²³. Pendant deux heures, en musique, en mots et en émotions, ce spectacle a illustré à quel point le Québec est tissé serré et combien sa culture nous tient à cœur.

À la fin de l'été, dans le décor enchanteur de la Gaspésie, *Les flots de Petite-Vallée* a réuni Patrice Michaud, Marie-Pierre Arthur, Louis-Jean Cormier et Daniel Boucher sur les lieux où pour eux tout a changé. Avec *Marjo – Amoureuse*, nous avons découvert un lieu de création et de diffusion extraordinaire situé à Saint-Alban, dans la Capitale-Nationale.

L'équipe de *Un chef à la cabane* a visité la Gaspésie en compagnie du chef Kimio Nguyen, expert du sushi. En haute mer ou en cuisine, Martin Picard nous a fait découvrir les richesses de la région. Tout au long de cette neuvième saison, le public a aussi pu suivre le chef Picard et toute sa bande dans leurs nouvelles expérimentations pour la récolte et la production du sirop d'érable, dans le verger de la cabane et dans les sous-bois, à la recherche du précieux ail noir.

L'équipe de *L'avenir nous appartient* s'est aussi beaucoup promenée au Québec, en 2021. Elle est allée à la rencontre de personnes qui font toute la différence dans leur communauté en Mauricie, dans la Capitale-Nationale, en Estrie, dans les Laurentides et ailleurs. On a pu découvrir une épicerie de vrac qui va de village en village pour offrir aux populations locales une occasion de diminuer l'empreinte écologique des emballages, une cellule de crise de Shawinigan qui aide les femmes victimes de violence conjugale, le couvent des Augustines à Québec et une entreprise de Sherbrooke qui a tissé des liens avec des organismes culturels et qui embauche majoritairement des hommes et des femmes issus de la communauté afghane.

En plus du spectacle *Ensemble pour le rapprochement des francophonies canadiennes*, qui a réuni des artistes francophones de partout au pays, *Belle et Bum* a accueilli de nombreux artistes issus des quatre coins du Québec, et même d'ailleurs dans le monde – Congo, Brésil, Jamaïque, Chine, Portugal, Haïti, Pologne, Liban...



UN CHEF À LA CABANE



LES FLOTS DE PETITE-VALLÉE



Notre nouvelle série documentaire *La vigne est belle* a fait voyager les téléspectateurs sur les terres de plusieurs vignobles du Québec, en Estrie, en Montérégie, dans les Laurentides et les Hautes-Laurentides, puis en Chaudière-Appalaches, pour y découvrir le travail de vignerons et de vigneronnes, et de membres de leur famille. Cette superbe série, présentée au printemps 2022, a rendu hommage aux hommes et aux femmes qui osent, testent, construisent et raffinent leur expertise en même temps qu'ils permettent de développer le goût pour les vins québécois. Elle a aussi contribué à faire comprendre et apprécier les défis et toute la richesse de cette industrie vinicole en plein essor.

« J'ai eu envie de suivre ces vignerons sur toute une année pour donner un accès inédit à ce métier et pour bien vivre tous les cycles qui marquent la production du vin au Québec, au fil des saisons. »

– Pascal Brouard, réalisateur, *La vigne est belle*

Les 10 nouveaux épisodes de notre série documentaire *Police en service*, entièrement tournée à Québec, ont plongé le public au cœur des rapports humains qu'entretiennent les policiers et policières avec leurs collègues, mais aussi avec la population parfois vulnérable auprès de laquelle ils doivent intervenir. Cette deuxième saison a présenté quelques-uns des nombreux enjeux auxquels le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit faire face. Un visionnement en primeur a eu lieu pour plus de 250 étudiants et étudiantes en techniques policières des collèges Notre-Dame-de-Foy et Garneau de Québec, en présence de certains des protagonistes et des collaborateurs de la série, en plus du nouveau directeur du SPVQ.

Un visionnement en primeur a aussi été organisé sur la Côte-Nord, dans le cadre du Festival du film de Sept-Îles, pour notre documentaire *Pouvoir oublier*, qui revient sur un épisode tragique de l'histoire du syndicalisme au Québec. Le documentaire avait en partie été tourné sur place. La projection a été suivie d'une discussion avec les réalisateurs du documentaire, un ex-membre du Conseil provincial des métiers de la construction, un ancien militant du Front commun de Sept-Îles et le frère d'un ouvrier décédé au moment des revendications qui ont marqué la ville, en 1972.

De son côté, le documentaire *Qui se souvient de René Lévesque ?* a été en partie tourné en Gaspésie, la région où a grandi ce grand homme de l'histoire du Québec.

Avec *La belle tournée* et *La belle tournée en hiver*, présentées conjointement avec TVA, nous sommes partis à la recherche des trésors culturels de nos belles régions québécoises, que l'on a grand plaisir à redécouvrir depuis deux ans. Animées par le sympathique Guy Jodoin, accompagné par des artistes des régions visitées, les deux séries ont offert de véritables cartes postales du Québec, en été et en plein cœur de l'hiver, en visitant les Cantons-de-l'Est, Québec, Charlevoix, la Gaspésie, les îles de la Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et les Laurentides, entre autres.

Du côté de la programmation jeunesse et famille, la quatrième saison de *Passe-Partout* a continué de présenter différents aspects de la vie dans la ferme et dans les champs de Fardoché, dont plusieurs segments ont été tournés en Montérégie. D'autres émissions jeunesse ont tourné des segments en région, comme l'a fait *Génial!* pour illustrer des expériences, souvent avec l'aide de spécialistes. L'équipe s'est rendue en Estrie, dans les Laurentides, en Montérégie et en Abitibi. Comme elle le fait si bien depuis cinq ans, l'équipe de *MAMMOUTH* a consulté les jeunes de partout au Québec pour déterminer quels gestes les ont le plus inspirés au cours de l'année 2021.

Notre projet *Les créateurs* s'est invité dans les écoles des quatre coins du Québec grâce à son défi scolaire. Les 10 finalistes provenaient de Lanaudière, de la Montérégie, de l'Outaouais, de Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et des Laurentides. Trois des finalistes ont participé aux ateliers créatifs auprès d'un mentor. Et une œuvre présentée au cours de la grande soirée télévisée a été réalisée par une jeune artiste des Basses-Laurentides.

Premières Nations et Inuits du Québec

En tant que parties intégrantes de notre histoire, de notre culture et de nos traditions, le patrimoine et les cultures des Premiers Peuples et des Inuits ont occupé en 2021-2022 une grande place dans notre programmation et notre offre de contenus.

Spectacle exceptionnel tourné au Théâtre de la Dame de Cœur, *Le grand solstice* a été diffusé en simultanée à Télé-Québec et à Ici Radio-Canada. Présenté à l'occasion de la toute première Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin, ce spectacle a fait briller la culture musicale diversifiée des Premières Nations, représentée par des artistes de talent provenant de multiples communautés issues des 11 nations autochtones du Québec. Un deuxième *Grand solstice* sera diffusé en 2022.

« Le grand solstice, quelle magnifique production pour nous faire connaître l'univers de ces artistes trop souvent méconnus et leur culture ancestrale. Le montage, les photographies et l'environnement naturel et simple s'harmonisaient de façon éblouissante avec la prestation des artistes. Encore un gros bravo à Télé-Québec ! »
- Commentaire reçu d'un téléspectateur

Des artistes issus des Premières Nations ont également participé à plusieurs émissions et spectacles de notre programmation, dont les artistes innus Kanen, au spectacle *Rallumer les étoiles* à Victoriaville, et Matthew Vachon, alias Matiu, à *Cette année-là*, l'Abénakise et Franco-Ontarienne Mimi O'Bonsawin et l'Inuk Nina Segalowitz, à *Belle et Bum*, et l'Atikamekw Laura Niquay, au spectacle *Les flots de Petite-Vallée*. Les artistes Samian et Shauit étaient pour leur part de la fête, lors du *Grand spectacle de la Fête nationale 2021*. La série *La belle tournée* a également accueilli plusieurs artistes et membres des Premiers Peuples, dont l'auteur Michel Jean et l'auteur-compositeur Scott-Pien Picard.

Notre série documentaire *Kebec* a de nombreuses fois abordé la culture et l'histoire autochtones, en plus d'accueillir des spécialistes et des artistes issus des différentes communautés. La cinéaste Alanis Obomsawin est venue y parler de son art, l'autrice et activiste Melissa Mollen Dupuis y a parlé du respect de l'environnement dans la culture et les traditions innues. La série a aussi tracé le portrait de la famille Picard, d'origine huronne-wendate, en plus d'aborder les préjugés envers les Premiers Peuples, la littérature autochtone, les danses traditionnelles et l'exploitation des richesses, qui font débat au sein des communautés, ainsi que les us et coutumes entourant le corps de la femme chez les peuples autochtones.

D'autres émissions ont aussi abordé des enjeux importants, comme *Nos années 20*, qui s'est penchée sur le dossier délicat des enfants autochtones et de la Direction de la protection de la jeunesse avec l'avocat Alexis Wawanoloath et le politicien Konrad Sioui. *Dans les médias* a quant à elle commenté le visage que les médias présentent de l'itinérance autochtone, quelques jours après la mort à Montréal d'Elisapie Pootoogook, une femme sans-abri originaire de Salluit. Dans un autre registre, la cheffe Lysanne O'Bonsawin est venue parler de gastronomie abénaquise, dans une émission très relevée de *Moi j'mange*. Enfin, l'équipe de *L'avenir nous appartient* est allée à la rencontre de la fondatrice de Zone Premières Nations, qui offre les services de cybermentors pour les jeunes Autochtones, et a assisté à une formation offerte par Marie-Josée Tardif et le chef héréditaire Dominique Rankin, qui se sont donné pour mission de partager les enseignements traditionnels autochtones.





Les cultures des Premiers Peuples ont aussi trouvé leur place dans notre programmation jeunesse, notamment avec *Cochon dingue*, qui a reçu Widia Larivière, une militante féministe des causes autochtones, et avec *MAMMOUTH 2021*, qui a décoré de l'insigne MAMMOUTH la créatrice de contenu inuite Shina Nova, pour avoir contribué à faire rayonner sa culture auprès des jeunes.

Avec La Fabrique culturelle, nous avons poursuivi notre collaboration avec des organisations autochtones – Innu Nikamu (Côte-Nord), Atalukan (SLSJ) et Minwashin (Abitibi-Témiscamingue), ainsi qu'avec nos partenaires de longue date avec Musique Nomade et Wapikoni mobile, qui nous a d'ailleurs aidé à recruter Isabelle Kanapé pour être l'une de nos réalisatrices en résidence de l'été 2021 sur notre groupe Facebook *Les cinéphiles télé-québécois*. Une nouvelle entente a également été conclue avec Tourisme autochtone Québec, une organisation autochtone basée à Wendake.

De nombreux contenus de La Fabrique culturelle ont mis en vedette des artistes autochtones, parmi lesquels un touchant

portrait de la chanteuse de gorge Akinisie Sivuvarapik, lauréate du prix Artiste de l'année pour la région Nord-du-Québec, du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), et un autre de l'artisane et éducatrice anicinabée Grace Ratt, nommée au programme des Maîtres de tradition vivante du Conseil québécois du patrimoine vivant.

Du côté de Télé-Québec en classe, nous avons développé une table d'indexation inclusive et unique permettant de favoriser la découvrabilité des contenus qui abordent des sujets et des enjeux autochtones. Ayant fait le constat que les termes qui nomment la réalité des Premières Nations, dans les thésaurus les plus utilisés, sont souvent désuets, nous avons tout naturellement amorcé un travail de recherche pour trouver des termes plus appropriés. Par exemple, au lieu de « réserves », nous utilisons le terme « communautés ». De même, les noms et graphies utilisés pour les différentes nations sont ceux qui, au moment de notre recherche, nous semblaient les plus acceptés. Toutefois, dans le but de faciliter la recherche et l'éducation, nous avons également choisi d'y apposer entre parenthèses les appellations mieux connues par les allochtones. Par exemple, notre thésaurus inclut à la fois les mots clés Kanien'kehá:ka et Mohawks.

Télé-Québec en classe est également fière de collaborer avec l'organisme Wapikoni. Grâce à ce partenariat, Télé-Québec en classe a eu en septembre 2021 l'occasion de participer à la première Semaine nationale de la vérité et de la réconciliation. Pour l'occasion, nous avons mis à l'honneur une sélection de cinq courts métrages proposés par Wapikoni. Une vidéo originale, *Conversation avec une Aînée*, a aussi été réalisée par Wapikoni avec la contribution du bureau de Sept-Îles de La Fabrique culturelle. Elle a ensuite été diffusée sur la plateforme Télé-Québec en classe, ainsi que sur la plateforme Squat.

La plateforme Squat a été mise à contribution en amont de la production de cette vidéo pour faire participer les jeunes sous la forme d'un sondage qui leur demandait quelle question ils aimeraient poser à une Aînée autochtone. En plus de la vidéo *Conversation avec une Aînée*, la plateforme Squat a elle aussi présenté des courts métrages de Wapikoni, dans le cadre d'un mini festival de films.

Enfin, toujours à l'occasion de la Semaine de la vérité et de la réconciliation, Télé-Québec en classe a mis de l'avant cinq listes de thématiques regroupant des contenus pertinents pour chacun des thèmes de la semaine suggérés par le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR). Ces listes créées par Télé-Québec en classe ont été publiées à l'intention des enseignants et des enseignantes sur la plateforme nationale de La Semaine de la vérité et la réconciliation.

Les activités de La Fabrique culturelle

Du nord au sud, d'est en ouest, sur le bitume des villes ou le long des cours d'eau qui traversent notre territoire, La Fabrique culturelle nous fait voyager au cœur de notre identité, de nos racines artistiques. En 2021-2022, elle a multiplié les rencontres avec des artistes et des artisans bien de chez nous, et nous a emmenés à la découverte des savoir-faire et de la créativité des gens d'ici, des matériaux qu'ils utilisent, et des langages artistiques qui leur permettent d'exprimer leur essence même. Voilà de quoi est encore faite la courtepoinTE des arts dans le Québec moderne.

Portée par la chanteuse Marieme, qui baigne dans l'univers hip-hop depuis sa tendre enfance, la série *Le cœur sur le flow* dresse un portrait original et accessible de la scène hip-hop québécoise en allant à la rencontre de cinq artistes de la relève aux univers artistiques bien distincts. Elle s'intéresse à leur démarche d'écriture ainsi qu'à leur style musical, mais également à leurs histoires personnelles, aux défis qu'ils ont surmontés et à ce qui les fait vibrer, sur le plan créatif. Chacun de ces jeunes artistes a l'occasion d'échanger avec un vétéran de la scène hip-hop dont la démarche présente des similitudes avec la sienne. Les épisodes se terminent avec une prestation rassemblant les deux complices et Marieme, qui livrent ensemble une version inédite de l'une des chansons de l'artiste de la relève.

En mai 2021, au moment où les Québécois et Québécoises se préparaient à reprendre les routes du Québec, nous avons lancé la série balado *Anticosti et ses histoires*, en partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ). Inspirée des audioguides qu'on trouve dans les musées, cette série constituée de cinq épisodes d'une dizaine de minutes nous entraîne dans les lieux importants de l'île mythique serties au cœur du fleuve Saint-Laurent, sur les traces de personnages qui ont marqué son histoire. Une manière unique de la visiter!

À l'occasion du vingtième anniversaire du mythique album *Rêver mieux*, de Daniel Bélanger, La Fabrique culturelle a exploré en profondeur le parcours artistique et les influences de l'illustre auteur-compositeur-interprète dans une série balado en cinq épisodes. Réalisé par Julien Morissette (*L'heure de radio McGarrigle*, *Proxémie*) et porté par Fanny Bloom à l'animation, le balado donne la parole à une impressionnante brochette de collaborateurs de Bélanger, ainsi qu'à de nombreux artistes qui ont été touchés, influencés ou transformés par *Rêver mieux*. Parmi les invités qui ont participé au projet, on compte Ariane Moffat, Marc Déry, Luce Dufault, Louis-Jean Cormier, Alain Quirion et plusieurs autres, dont Bélanger lui-même, qui s'est livré avec beaucoup de générosité.

Au début du printemps 2022, La Fabrique culturelle a proposé une série balado qui raconte la musique d'ici autrement. *Y a pas juste Céline* veut donner le goût de découvrir ou de redécouvrir des albums marquants de l'histoire musicale québécoise. De Fred Fortin à Richard Desjardins, en passant par Boule Noire, Lhasa, Karkwa et Muzion, elle nous plonge dans la création de six albums qui ont marqué les mélomanes. Au fil de souvenirs et d'anecdotes, les artistes reviennent de façon touchante sur ces œuvres qui ont changé le cours de leur carrière, voire de leur vie.

Les équipes régionales de Télé-Québec ont réalisé 20 courtes capsules de 2 minutes chacune, dans le cadre du projet *Passez le mot*. Cet apport a permis au projet de présenter des prestations artistiques captées partout sur le territoire de la province, de la Gaspésie à l'Estrie, en passant par la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.



LA FABRIQUE CULTURELLE EN QUELQUES CHIFFRES

Durant l'année 2021-2022, près de **110 000 visites** par mois ont été enregistrées sur le site lafabriqueculturelle.tv, pour un total annuel de **1,8 million de pages vues**²⁴.

Plus de **1,5 million de visionnements de vidéos** ont été enregistrés pour La Fabrique culturelle en 2021-2022²⁵.

La consommation de vidéos sur le site de La Fabrique culturelle est toujours appuyée par le déploiement des contenus sur les médias sociaux (notamment Facebook).

La communauté de La Fabrique culturelle, c'est...

- **6 100 capsules actives** disponibles sur le site de La Fabrique culturelle²⁶ ;
- **17 600 abonnés** pour l'ensemble des infolettres de La Fabrique culturelle (y compris celles des bureaux régionaux)²⁶ ;
- **111 600 abonnés** à la page Facebook de La Fabrique culturelle²⁷.

²⁴ Google Analytics, sessions et pages vues du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

²⁵ Site de La Fabrique culturelle : visionnements de vidéos (Brightcove) ; page Facebook de La Fabrique culturelle : vues de vidéos natives 3 secondes+ ; du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

²⁶ Données internes de Télé-Québec, mars 2022.

²⁷ Facebook, mars 2022.

Cette année a été marquée à la fois par la reprise des activités et par l'incertitude, du côté des partenariats événementiels en culture. Plusieurs organisations ont choisi de mettre sur pied des événements plus modestes, ou encore des formules hybrides alliant activités en présence et activités virtuelles. Comme en 2020-2021, Télé-Québec est demeurée à l'écoute de ses partenaires culturels afin de continuer à les soutenir de la meilleure façon possible, dans les circonstances troubles de la pandémie de COVID-19.

Du côté des nouveaux partenariats qui se sont concrétisés en 2021-2022, notons une alliance avec la Société de transport de Montréal, orientée vers la valorisation des œuvres d'art qu'on peut admirer dans ses installations. Nous avons également conclu une entente avec Tourisme autochtone Québec, organisme avec lequel nous avons depuis longtemps entrepris d'évaluer les possibilités de collaboration. Cette entente se traduira notamment par la production d'une courte série vidéo sur les activités touristiques associées aux savoir-faire traditionnels, dans différentes régions de la province (à venir en 2022).

FAIRE FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

Suite du déménagement et mise à jour informatique

Après le déménagement physique en 2020 de notre siège social à notre nouvelle adresse, dans le bâtiment historique et patrimonial Au-Pied-du-Courant, 2021-2022 aura été une année consacrée à la mise à niveau des différents postes de travail et des technologies qui permettent un travail harmonieux en mode hybride. En mai 2021, nous avons procédé au déménagement de plusieurs postes informatiques à l'intérieur même des bureaux de notre siège social, afin de nous adapter à une structure organisationnelle en pleine mutation. Plusieurs mises à jour ont aussi grandement amélioré la protection des données et notre résistance aux attaques informatiques potentielles, qui sont actuellement le lot de toutes les grandes organisations. Au cours du printemps 2022, nos équipes ont travaillé au déploiement de l'authentification multifacteur, pour améliorer encore davantage la sécurité de nos systèmes.

Au printemps 2021, nous avons également mis à jour notre outil de gestion des contrats, qui a été développé dans le but de simplifier, d'uniformiser et de centraliser le processus contractuel de Télé-Québec.

COVID-19

GESTION DE LA CRISE : ENTRE INCERTITUDE ET NOUVELLES OCCASIONS

Les incertitudes entourant le contexte de la pandémie de COVID-19 ont certainement testé notre capacité de gestion des risques et de planification en cas de crises, mais elles ont surtout fait appel à notre capacité d'adaptation et d'apprentissage en tant qu'organisation.

À Télé-Québec, toutes les directions ont œuvré de concert, d'une part pour amoindrir les difficultés engendrées par le contexte particulier du télétravail et les directives changeantes au gré de la hausse ou de la baisse des cas de COVID-19, et, d'autre part, pour tirer parti des circonstances afin de développer des méthodes et des outils de travail plus adaptés aux nouveaux projets et partenariats ainsi qu'aux défis à venir.

La Direction des ressources humaines, en consultation avec l'ensemble de la direction générale, a mis à jour notre Politique exceptionnelle COVID à plusieurs reprises au cours de l'année, tenant chaque fois informé tout le personnel de Télé-Québec, à Montréal et dans nos bureaux régionaux. Chaque annonce concernant des modifications apportées au plan de retour graduel ou aux mesures sanitaires en place était suivie de renseignements sur l'accompagnement psychologique offert par un partenaire externe, rappelant ainsi à tout le monde l'importance d'être à l'écoute de ses limites et de ses besoins.

POLITIQUE DE CONCILIATION TRAVAIL ET VIE PERSONNELLE

Nous avons développé une nouvelle politique de conciliation travail et vie personnelle, que le conseil d'administration a entérinée le 30 juin 2021 et que nous avons instaurée à l'automne 2021. Dans le respect des conventions collectives, tout en tenant compte de la mission de Télé-Québec, les objectifs de cette nouvelle politique sont :

- de promouvoir la conciliation travail et vie personnelle dans ses pratiques de gestion ;
- d'améliorer la qualité de vie du personnel en adaptant ses pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités sociales ;
- d'améliorer la productivité, la créativité et le bien-être des employés ;
- de favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

Cette initiative s'inscrit dans la foulée des orientations de Télé-Québec qui visent à adapter ses pratiques de gestion des ressources humaines de façon efficiente, tout en permettant la conciliation travail et vie personnelle de manière juste, équitable et transparente.

Cette politique vient encadrer à la fois les modalités de travail à distance, l'utilisation du matériel informatique de Télé-Québec et les bonnes pratiques de la vidéoconférence, ainsi que la santé et la sécurité au travail.

RETOUR AU BUREAU DES EMPLOYÉS

Le défi du retour au bureau post-pandémie nous a occupés et préoccupés tout au long de 2021-2022. Ce défi était jumelé à celui de notre installation dans notre nouveau siège social, dans un espace physique auquel la majorité des membres de notre personnel et de l'équipe de direction n'avaient pu se familiariser avant l'automne 2021, plus d'une année après le déménagement. Nous devons donc planifier ce retour dans nos bureaux en ajustant nos méthodes de travail à ces nouveaux espaces collaboratifs et au travail en mode hybride.

Nous avons donc fait appel à nos ambassadeurs – des membres du personnel qui représentent les différents secteurs de Télé-Québec – pour transmettre les renseignements importants ainsi que les nouvelles mesures et consignes, mais aussi pour sonder le terrain auprès de leurs collègues et répondre rapidement à leurs interrogations ou à leurs inquiétudes. En mai 2021, nous avons lancé un vaste sondage préparatoire en vue du retour en présence, afin de connaître les préoccupations et les préférences de nos équipes, après un an de télétravail. Par ailleurs, une conférence sur la question du stress post-confinement a été offerte à l'ensemble du personnel, en août 2021.

Un site regroupant toute l'information pratique sur nos nouveaux locaux, sur le calendrier de retour ainsi que sur les politiques et les mesures sanitaires s'est également greffé à notre site intranet pour une communication facile et une consultation rapide. C'est sur ce site que le personnel peut se familiariser avec tous les aspects de notre nouveau guide de l'employé, un outil destiné à maintenir un environnement de travail sain.

Notre plan de retour graduel en présence a été entamé à l'automne 2021 avant d'être interrompu et repoussé à plusieurs reprises, afin de nous permettre de respecter les mesures sanitaires gouvernementales. En date du 31 mars 2022, notre retour en présence n'avait pas encore été complété.

INTÉGRATION DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

La prolongation de la période de télétravail a engendré son lot de difficultés sur le plan de l'intégration de nouveaux membres dans nos équipes. Les comités d'employés ont été d'un grand soutien tout au long de 2021-2022, en organisant notamment des rencontres informelles et virtuelles entre équipes de travail, quelles que soient les régions d'appartenance, en proposant des midis-conférences et en publiant des portraits d'employés.

Gestion du temps et bien-être

ACTIVITÉ SUR LA GESTION DE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

Il y a deux ans, nous avons réussi à modifier nos habitudes de travail et nos habitudes personnelles en un temps record. Dans un souci de bienveillance, et pour faire suite à de nombreux commentaires relativement à la surcharge de travail, nous avons collectivement réalisé un exercice d'évaluation de la capacité opérationnelle de l'ensemble des membres du personnel afin d'assurer une charge de travail équilibrée et équitable qui permette le bien-être physique et psychologique de tous. À la suite de cette analyse, certaines pistes de solution ont été pensées pour faciliter notre travail et nous permettre d'atteindre nos objectifs de façon uniforme au sein de l'organisation.

ATELIERS SUR LES VALEURS DE TÉLÉ-QUÉBEC

Nous avons organisé plusieurs ateliers afin de définir les valeurs institutionnelles chères à Télé-Québec. Au 31 octobre 2021, près d'une quarantaine d'ateliers « Vivre et faire vivre les valeurs de Télé-Québec » ont été réalisés. Nous avons pu rencontrer toutes les équipes, ce qui représente un grand pas vers une culture collaborative et agile dans laquelle les équipes déterminent elles-mêmes les normes du vivre-ensemble. Une culture dans laquelle les collaborateurs ont la possibilité de définir comment se comporter de façon intègre et responsable au quotidien, comment s'engager en offrant des produits et des services toujours pertinents et innovants.

ORGANISATION DU TRAVAIL ET FORMATION

Dans le souci de favoriser le bien-être de notre personnel, nous avons instauré un horaire d'été pour la période de juillet à septembre 2021. Cela a offert une plus grande flexibilité aux employés dans la gestion de leur horaire personnel, ce qui a été très apprécié par tous et toutes.

Le comité de direction a aussi pris la décision de fixer pour chaque semaine une période exclusive de travail individuel sans rencontres internes, sauf pour la période estivale. Ce projet pilote lancé au printemps 2021 s'est avéré un tel succès qu'il s'est poursuivi à l'automne, puis à l'hiver 2022.

Nous avons de plus continué, en 2021-2022, d'offrir des ateliers, des présentations et des formations aux cadres de Télé-Québec, afin de nous maintenir à jour en fait de meilleures pratiques de gestion.

RÉVISION DES RÔLES, DES RESPONSABILITÉS ET DES DESCRIPTIONS D'EMPLOI

Au début du mois de décembre 2021, nous avons lancé un processus de révision de l'entièreté des descriptions d'emploi de Télé-Québec. Les gestionnaires ont été invités à réviser l'ensemble des rôles, des responsabilités et des tâches des postes de Télé-Québec, ou à procéder à la rédaction des descriptions qui n'avaient pas été rédigées en 2020-2021. Cet exercice a été réalisé en collaboration avec les membres du personnel.

ÉVALUATION DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Au Québec, toutes les entreprises ayant des employés sont tenues d'effectuer tous les cinq ans une évaluation du maintien de l'équité salariale. Une telle évaluation vise à déterminer si des événements survenus dans l'entreprise depuis la dernière évaluation ont créé des écarts de rémunération entre les catégories d'emplois à prédominance féminine et les catégories d'emplois à prédominance masculine de valeur équivalente et, le cas échéant, à corriger ces écarts. Au cours de l'année, nous avons donc procédé à l'évaluation du maintien de l'équité salariale de notre programme distinct d'équité salariale pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

AUGMENTATION DES ÉCHELLES SALARIALES

À l'automne 2021, le Secrétariat du Conseil du trésor a rendu une décision nous permettant d'accorder les paramètres généraux d'augmentation des échelles salariales pour tout le personnel. Toutes les échelles salariales du personnel ont ainsi été bonifiées de 2 % rétroactivement au 1^{er} avril 2020, d'un autre 2 % rétroactivement au 1^{er} avril 2021, et enfin d'un 2 % supplémentaire au 1^{er} avril 2022.

CONSOLIDER NOTRE FINANCEMENT

Dépôt du budget 2022-2023

En mars 2022, le budget provincial a fait état d'investissements importants en culture pour la prochaine année afin de soutenir le développement du milieu culturel, dans une perspective de sortie de crise et de retour à la normale, notamment en favorisant la promotion de la culture québécoise pour inciter les citoyens et citoyennes à reprendre leurs habitudes de consommation culturelle.

Plus précisément pour Télé-Québec, une mesure de 2 M\$ a été accordée dans ce budget pour la poursuite de son virage numérique. Elle nous permettra de maintenir les investissements nécessaires à nos opérations pour rester à jour dans notre écosystème numérique. Cette mesure s'ajoute à celle de 12 M\$ sur cinq ans pour faire en sorte que Télé-Québec puisse réaliser la captation et la diffusion d'œuvres artistiques et de spectacles québécois. À ce jour, grâce à cette enveloppe supplémentaire, Télé-Québec a présenté au public pas moins de 16 événements télévisuels en deux ans. En 2022-2023, avec le financement accordé de 2,2 M\$ (correspondant à l'an trois de l'enveloppe de 12 M\$), ce sont huit rendez-vous culturels d'envergure qui s'ajouteront à ce catalogue de captations.

Bien qu'aucune autre mesure additionnelle pour la production de contenu original n'ait été accordée pour cet exercice, Télé-Québec souhaite amorcer d'autres collaborations avec certains ministères et secrétariats pour développer des projets audiovisuels, soutenant ainsi leurs actions auprès de leurs clientèles, majoritairement rejointes par Télé-Québec. Des projets comme *Le français comme je l'aime*, *Les créateurs* ou *MAMMOUTH Hebdo*, créés et propulsés par Télé-Québec au cours de la dernière année, ont reconfirmé notre expertise dans le développement de contenus de grande qualité et notre place unique dans les foyers québécois.

Ventes

Le bilan de 2021-2022 est très positif, et ce, malgré l'omniprésence des mesures sanitaires rendues nécessaires par la pandémie de COVID-19. Après les fermetures généralisées de l'hiver et du printemps 2021, la population québécoise a eu l'envie de profiter des répit accordés et a bénéficié de la réouverture de plusieurs commerces et de la reprise des activités des secteurs culturels et touristiques. À cela s'est ajoutée la frénésie immobilière qui a stimulé d'autres secteurs tels que le commerce de détail. Certains enjeux ont toutefois affecté les activités des annonceurs, dont la rareté de la main-d'œuvre, le ralentissement des approvisionnements et l'inflation.

Selon Think TV, les revenus publicitaires télévision pour cette période étaient comparables à ceux de l'année précédente. Ceux de Télé-Québec étaient pourtant en hausse de 7,5 %, ce qui démontre l'attrait et la confiance des annonceurs envers notre programmation unique et diversifiée. Autre fait remarquable en 2021-2022, les annonceurs ont opté pour une panoplie de commandites d'émissions, rejoignant ainsi de nombreuses familles québécoises pour qui Télé-Québec est une destination de qualité.

APERÇU 2022-2023

L'année 2022-2023 marquera le retour des employés au bureau, mais dans un tout nouveau modèle hybride à apprivoiser. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de vive compétition pour l'attraction et la rétention des talents dans certains secteurs particuliers, Télé-Québec souhaite créer un environnement professionnel attrayant, sain et flexible qui permettra à la fois de stimuler la créativité, le travail d'équipe et la performance. Bien que cette nouvelle réalité apporte son lot de défis sur le plan de la gestion, ces nouveaux schémas de travail favorisent l'esprit collaboratif, l'optimisation du temps de chacun et un véritable équilibre travail-famille. L'équipe de gestion de Télé-Québec croit fermement en sa capacité organisationnelle pour créer ce nouvel environnement.

Les nouveaux locaux du siège social à Montréal, la nouvelle architecture technologique, la mise en exploitation des nouveaux systèmes de diffusion multiplateforme unifiés et l'opérationnalisation d'un système central d'exploitation des contenus à forte automatisation permettront, au cours de la prochaine année, de dégager du temps pour nous concentrer sur des actions à valeur ajoutée pour l'entreprise. Le contexte et les besoins d'affaires changent, et Télé-Québec se doit de démontrer plus d'agilité, de proactivité et de performance dans ses opérations quotidiennes. La complétion de la mise en place de la structure organisationnelle amorcée en 2020 viendra finaliser ce tableau et permettra d'atteindre les objectifs de vélocité et d'agilité opérationnelles devenus prioritaires, depuis quelques années, au sein de l'organisation.

En cours d'année, Télé-Québec poursuivra son exercice de planification stratégique amorcé à l'automne 2021. Guidée par la réalisation d'un diagnostic organisationnel exhaustif visant à comprendre la position réelle et actuelle de l'entreprise sous tous ses angles, Télé-Québec poursuivra sa démarche pour consolider ses grands domaines d'activités stratégiques et son plan d'affaires des cinq prochaines années.

Sur le plan réglementaire, Télé-Québec poursuivra ses représentations sur la scène fédérale, à la suite du dépôt du projet de Loi sur la radiodiffusion (C-11). Les audiences publiques devraient avoir lieu en cours d'année quant à l'application de cette loi, et Télé-Québec souhaite y participer activement afin de faire valoir la pertinence et l'importance d'un média éducatif de langue française sur l'échiquier médiatique canadien. Par ailleurs, Télé-Québec sera attentive et assurément proactive quant aux travaux relatifs aux nouvelles interprétations du contenu canadien du Fonds des médias du Canada (FMC), afin de maximiser l'accessibilité à cette enveloppe de financement de ses contenus.

Sur le plan gouvernemental, Télé-Québec suivra l'évolution des travaux sur le projet de loi 35, qui vise à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste en proposant une seule loi qui s'appliquerait à tous les artistes professionnels. Celle-ci propose d'assujettir à la fois les artistes professionnels de la scène, du disque et du cinéma et les artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature, qui bénéficieraient ainsi du même cadre législatif. L'adoption et l'application de la loi 35 pourraient avoir des incidences significatives sur les budgets des productions de Télé-Québec, d'où l'importance de s'attarder aux travaux en cours.

L'année électorale provinciale sera aussi l'occasion pour Télé-Québec de poursuivre ses efforts auprès des instances gouvernementales afin de réitérer sa pertinence et son positionnement unique, non seulement au Québec, mais également dans toute la francophonie, et surtout l'importance d'un financement adéquat pour assurer la pérennité du média public à vocation éducative et culturelle qu'est Télé-Québec.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

GRILLE HORAIRE | AUTOMNE 2021

6 SEPTEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2021

	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi		dimanche	
6 h	LA FAMILLE BLAIREAU-RENARD / DIGBY LE DRAGON / SIMON										FAMILLE BLAIREAU-RENARD / DIGBY LE DRAGON / BARBAPAPA / SPLAT & HARRY			
6 h 30	ZIP ZIP / LES AS DE LA JUNGLE / GRIZZY ET LES LEMMINGS										APOLLON LE GRILLON / BOB LE BRICOLEUR / CHUGGINGTON / SUPER WINGS			
7 h	ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS / GRIZZY ET LES LEMMINGS / SUPER WINGS													
7 h 30	TOP WING – TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI										TOP WING – TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI			
8 h	PASSE-PARTOUT										PASSE-PARTOUT			
8 h 30	LA PAT'PATROUILLE										LA PAT'PATROUILLE			
9 h	CHUGGINGTON / APOLLON LE GRILLON / BARBAPAPA / SPLAT & HARRY										LES SCHTROUMPFS / MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR			
9 h 30														
10 h	ALIX ET LES MERVEILLEUX										CHASSEURS DE TROLLS			
10 h 30	MASHA ET MICHKA / LA TRIBU MONCHHICHI / LOUP										GRIZZY / LES AS DE LA JUNGLE / ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS			
11 h	LES FRÈRES KRATT										AMANDINE MALABUL / ANGES EN MISSION			
11 h 30	COCHON DINGUE													
12 h	GÉNIAL!						ENCORE PLUS GÉNIAL!		GÉNIAL!		GÉNIAL!			
12 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN	BANC PUBLIC				GÉNIAL!		GÉNIAL!			
13 h	Y'A DU MONDE À MESSE / CURIEUSE RENTRÉE	DE GARDE 24/7	BELLE ET BUM	LA UNE / UNFORGOTTEN : LE PASSÉ DÉTERRÉ	NOS ANNÉES 20				DOCUMENTAIRE		DOCUMENTAIRE			
13 h 30		DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DANS LES MÉDIAS				DOCUMENTAIRE		LA UNE / UNFORGOTTEN : LE PASSÉ DÉTERRÉ			
14 h	CETTE ANNÉE-LÀ	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN				UN CHEF À LA CABANE		DE GARDE 24/7			
14 h 30		LES MUTANTS / TINKA												
15 h	ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS										MOI J'MANGE		DANS LES MÉDIAS	
15 h 30	GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE										FORMAT FAMILIAL			
16 h	TOP WING – TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI / SUPER WINGS										ÇA VAUT LE COÛT		UN CHEF À LA CABANE	
16 h 30	ALIX ET LES MERVEILLEUX										L'INDICE Mc\$WEEN			
17 h	PASSE-PARTOUT						ENCORE PLUS GÉNIAL!		CINÉMA		NOS ANNÉES 20			
17 h 30	LES MUTANTS / TINKA													
18 h	GÉNIAL!						UN CHEF À LA CABANE		CINÉMA		Y'A DU MONDE À MESSE			
18 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN										
19 h	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DE GARDE 24/7	Y'A DU MONDE À MESSE / LA SOIRÉE MAMMOUTH				CETTE ANNÉE-LÀ		DOCUMENTAIRE			
19 h 30	NOS ANNÉES 20	LA UNE / UNFORGOTTEN : LE PASSÉ DÉTERRÉ	DANS LES MÉDIAS	NOS ANNÉES 20	BELLE ET BUM				BELLE ET BUM		CINÉMA			
20 h	LA UNE	HOMELAND 7	DE GARDE 24/7	CETTE ANNÉE-LÀ	CINÉMA				CINÉMA					
20 h 30	L'INDICE Mc\$WEEN	FORMAT FAMILIAL	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE										
21 h	GÉNIAL!										BANC PUBLIC			
21 h 30	LES MUTANTS / TINKA										UN CHEF À LA CABANE		FORMAT FAMILIAL	
22 h	DANS LES MÉDIAS	DOCUMENTAIRE	NOS ANNÉES 20	HOMELAND 7	MOI J'MANGE									
22 h 30					CETTE ANNÉE-LÀ									
23 h														
23 h 30														
0 h														
0 h 30														
1 h														

GRILLE HORAIRE | HIVER 2022

3 JANVIER AU 27 MARS 2022

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6 h	LES FRÈRES KRATT	COCHON DINGUE				LA TRIBU MONCHHICHI / APOLLON LE GRILLON / BOB LE BRICOLEUR / CHUGGINGTON	
6 h 30	LES SCHTROUMPFS / IDÉFIX ET LES IRRÉDUCTIBLES / GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE						
7 h						SUPER WINGS	
7 h 30	TOP WING –TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI					TOP WING –TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI	
8 h	PASSE-PARTOUT					PASSE-PARTOUT	
8 h 30	LA PAT'PATROUILLE					LA PAT'PATROUILLE	
9 h	CHUGGINGTON / APOLLON LE GRILLON / BARBAPAPA / SPLAT & HARRY / BULLE / LOTUS ET CALI					LES SCHTROUMPFS / IDÉFIX ET LES IRRÉDUCTIBLES / MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR	
9 h 30							
10 h	ALIX ET LES MERVEILLEUX					DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES	
10 h 30	LES FRÈRES KRATT	COCHON DINGUE				GRIZZY / LES AS DE LA JUNGLE / ALVINNN !!! ET LES CHIPMUNKS	
11 h	LES MUTANTS					BÉBÉ BOSS : LES AFFAIRES REPRENNENT	
11 h 30	100 % ANIMAL	C'EST HUMAIN				LE TOTAL SHOW DE M. PEABODY ET SHERMAN	
12 h	GÉNIAL !				ENCORE PLUS GÉNIAL !	GÉNIAL !	
12 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	EN LIGNE	L'INDICE Mc\$WEEN	FORMAT FAMILIAL		
13 h	DEUX HOMMES EN OR ET ROSALIE	POLICE EN SERVICE	BELLE ET BUM	CURIEUX BÉGIN	L'AVENIR NOUS APPARTIENT	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE
13 h 30							
14 h	CETTE ANNÉE-LÀ	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DANS LES MÉDIAS	DOCUMENTAIRE	WISTING / CHIMERICA
14 h 30							
15 h	FORMAT FAMILIAL	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	EN LIGNE	L'INDICE Mc\$WEEN	CURIEUX BÉGIN	POLICE EN SERVICE
15 h 30	LES MUTANTS						
16 h	100 % ANIMAL	C'EST HUMAIN				MOI J'MANGE	DANS LES MÉDIAS
16 h 30	COCHON DINGUE				LES FRÈRES KRATT	EN LIGNE	
17 h	LES SCHTROUMPFS / IDÉFIX ET LES IRRÉDUCTIBLES / GRIZZY ET LES LEMMINGS					ÇA VAUT LE COÛT	CURIEUX BÉGIN
17 h 30	ALIX ET LES MERVEILLEUX					L'INDICE Mc\$WEEN	
18 h	PASSE-PARTOUT				ENCORE PLUS GÉNIAL !	CINÉMA	DE GARDE 24/7
18 h 30	C'EST HUMAIN				100 % ANIMAL		
19 h	GÉNIAL !				CETTE ANNÉE-LÀ		
19 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	EN LIGNE	L'INDICE Mc\$WEEN			DEUX HOMMES EN OR ET ROSALIE
20 h	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTAIRE / POLICE EN SERVICE	CURIEUX BÉGIN	CETTE ANNÉE-LÀ	L'AVENIR NOUS APPARTIENT
20 h 30							
21 h	DE GARDE 24/7	WISTING / CHIMERICA	DANS LES MÉDIAS	L'AVENIR NOUS APPARTIENT	DEUX HOMMES EN OR ET ROSALIE	BELLE ET BUM	CAPTATION / DOCUMENTAIRE
21 h 30							
22 h	DEUX HOMMES EN OR ET ROSALIE	ZONE GRISE	POLICE EN SERVICE	CETTE ANNÉE-LÀ	BELLE ET BUM	CINÉMA	CINÉMA
22 h 30	L'INDICE Mc\$WEEN	EN LIGNE	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	CINÉMA		
23 h							
23 h 30							
0 h	DANS LES MÉDIAS	DOCUMENTAIRE	L'AVENIR NOUS APPARTIENT	WISTING	MOI J'MANGE	EN LIGNE	L'INDICE Mc\$WEEN
0 h 30						CURIEUX BÉGIN	WISTING
1 h	FORMAT FAMILIAL	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	L'INDICE Mc\$WEEN		

PRIX REMPORTÉS



GÉMEAUX 2021

Alix et les Merveilleux

AVANTI GROUPE

- Meilleur rôle de soutien féminin : jeunesse (Marilyn Castonguay)

Curieux Bégin

ZONE3

- Meilleur montage : magazine

De garde 24/7

AVANTI GROUPE

- Meilleure série documentaire : société
- Meilleure réalisation documentaire : société, histoire et politique – série
- Meilleure recherche : documentaire – série
- Meilleure direction photographique : affaires publiques, documentaire – série

Dounia

TOBO MÉDIA

- Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques jeunesse : fiction
- Meilleure réalisation pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse

Format familial

ATTRACTION IMAGES

- Meilleur magazine de services
- Meilleure animation : magazine de services (Sébastien Diaz, Bianca Gervais)
- Meilleure réalisation : magazine en vidéo légère

La loi c'est la loi

ST LAURENT TV

- Meilleure interprétation masculine pour une émission ou série produite pour les médias numériques : comédie (Hugolin Chevrete)

M'entends-tu ?

TRIO ORANGE

- Meilleure comédie
- Meilleure réalisation : comédie
- Meilleur texte : comédie
- Meilleur montage : fiction

Nos élus

TAÏGA MÉDIA

- Meilleure émission ou série documentaire : histoire et politique

On parle de santé mentale

ÉCHO MÉDIA

- Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques jeunesse : divertissement/magazine
- Meilleure interprétation masculine pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse (Mathieu Dufour)
- Meilleur texte pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse

L'origine de mes espèces – La genèse

PRODUCTIONS DÉFERLANTES

- Meilleure réalisation : série ou spéciale de variétés ou des arts de la scène

Les poussières de Daech

RENDEZ-VOUS TÉLÉ

- Meilleure émission documentaire : société
- Meilleure réalisation documentaire : société, histoire et politique
- Meilleur scénario : documentaire – émission
- Meilleure recherche : documentaire – émission

La Soirée MAMMOUTH 2020

ATTRACTION IMAGES / PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- Meilleure émission ou série jeunesse : divertissement
- Meilleure animation : jeunesse (Pier-Luc Funk et Sarah-Jeanne Labrosse)
- Meilleure réalisation jeunesse : divertissement/magazine
- Meilleur habillage graphique : toutes catégories

MAMMOUTH 2020 Médias numériques

ATTRACTION IMAGES / PAMPLEMOUSSE MÉDIA / LES AFFRANCHIS

- Meilleure composante numérique pour une émission ou série : jeunesse

Y'a du monde à messe

LES PRODUCTIONS BAZZO BAZZO

- Meilleur magazine d'intérêt social
- Meilleure animation : magazine d'intérêt social (Christian Bégin)

PRIX REMPORTÉS



GALA DYNASTIE 2022

- Catégorie Télé :
Widemir Normil
(*Passe-Partout*)



NEW YORK TELLY AWARDS 2021

Le 422

BLACHFILMS

- Prix bronze
Craft visual effects
Télévision



WORLD MEDIA FESTIVALS | TELEVISION & CORPORATE MEDIA AWARDS 2021

De garde 24/7

AVANTI GROUPE

- Intermedia-globe Gold Award –
Documentaries :
Medicine



GRANDS PRIX DUX MIEUX MANGER

Moi j'mange

PR3 MÉDIAS

- Initiatives en communication
- Prix du public – Initiatives
en communication



NEW YORK FESTIVALS INTERNATIONAL TV & FILM AWARDS 2021

De garde 24/7

AVANTI GROUPE

- Médaille de bronze
Documentary
Social Issues



MÉDAILLE DE LA PAIX YMCA 2021

Décoloniser l'histoire

PICBOIS PRODUCTIONS

- Coup de cœur

États financiers

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

47	Rapport de la direction
48	Rapport de l'auditeur indépendant
51	État des résultats et du déficit cumulé
52	État de la situation financière
53	État de la variation de la dette nette
54	État des flux de trésorerie
55	Notes complémentaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

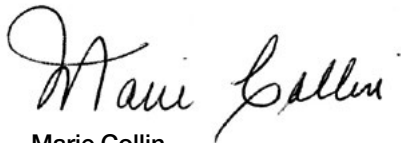
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

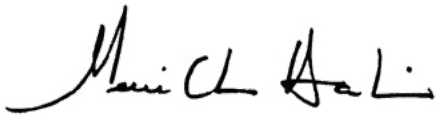
Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Marie-Christine Hamelin, CPA
DIRECTRICE GÉNÉRALE – FINANCES ET ADMINISTRATION

Montréal, le 4 juillet 2022



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec a comptabilisé aux 31 mars 2022 et 2021, à l'état de la situation financière, des revenus reportés en lien avec des subventions octroyées par le gouvernement du Québec relatives à des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Toutefois, pour une partie de ces revenus reportés, il n'existe pas de stipulations créant une obligation répondant à la définition d'un passif pour Télé-Québec. Cela constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transferts qui avait également donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Ainsi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	2022	2021
État de la situation financière		
Revenus reportés	(15 699 446)	(17 463 543)
Dette nette et déficit cumulé	(15 699 446)	(17 463 543)
 État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	(1 764 097)	(877 122)
Excédent annuel	(1 764 097)	(877 122)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Télé-Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-Québec ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-Québec ;

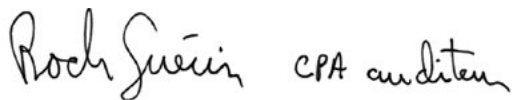
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Télé-Québec à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 4 juillet 2022

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022 BUDGET	2022 RÉEL	2021 RÉEL
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	61 614 614 \$	69 466 409 \$	71 261 692 \$
Immobilisations	8 866 653	4 679 127	5 344 267
Intérêts sur la dette	1 031 185	948 807	1 119 886
Autres	1 556 962	2 351 476	4 775 136
Ventes, services et revenus divers	17 446 123	17 247 597	16 593 405
	90 515 537	94 693 416	99 094 386
CHARGES			
Droits de diffusion	43 281 775	50 051 810	50 495 658
Traitements et charges sociales	24 395 182	23 302 236	24 102 534
Services professionnels et administratifs	6 934 930	7 537 720	6 818 050
Loyers, location et fournitures	1 327 102	1 219 811	1 678 063
Frais de promotion et de communications	2 879 610	3 292 865	2 972 622
Coûts de transmission et de distribution	1 727 152	1 672 831	1 754 344
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	5 302 800	4 673 911	4 434 110
Frais financiers (note 3)	1 083 196	996 351	1 171 597
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 000	5 215	910 157
	86 951 747	92 752 750	94 337 135
EXCÉDENT ANNUEL	3 563 790	1 940 666	4 757 251
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(2 045 019)	(2 045 019)	(6 802 270)
(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	1 518 771 \$	(104 353) \$	(2 045 019) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2022

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie
Créances (note 4)
Placement (note 5)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

PASSIFS

Emprunts temporaires (note 6)
Charges à payer et frais courus (note 7)
Droits de diffusion à payer
Dettes à long terme (note 8)
Revenus reportés (note 9)
Avance du gouvernement du Québec (note 10)

DETTE NETTE

ACTIFS NON FINANCIERS

Droits de diffusion
Immobilisations corporelles (note 11)
Charges payées d'avance

DÉFICIT CUMULÉ

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Francine Cléroux
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

2022	2021
12 091 782 \$	9 599 840 \$
10 095 112	10 088 277
9 842	9 842
54 756 178	58 838 413
76 952 914	78 536 372
22 737 504	20 023 650
16 850 981	14 810 071
10 621 567	10 113 499
31 617 516	39 050 048
46 821 530	47 523 418
2 750 000	2 750 000
131 399 098	134 270 686
(54 446 184)	(55 734 314)
12 390 614	10 785 576
40 106 487	41 539 361
1 844 730	1 364 358
54 341 831	53 689 295
(104 353) \$	(2 045 019) \$

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	2022 BUDGET	2022 RÉEL	2021 RÉEL
EXCÉDENT ANNUEL	3 563 790 \$	1 940 666 \$	4 757 251 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	—	(3 246 252)	(4 866 984)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 302 800	4 673 911	4 434 110
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 000	5 215	910 157
	5 322 800	1 432 874	477 283
Acquisition des droits de diffusion		(49 674 351)	(47 199 550)
Utilisation des droits de diffusion		48 069 313	48 056 361
Acquisition de charges payées d'avance		(3 015 063)	(2 150 296)
Utilisation des charges payées d'avance		2 534 691	2 257 386
		(2 085 410)	963 901
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	8 886 590	1 288 130	6 198 435
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(55 734 314)	(61 932 749)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(54 446 184) \$	(55 734 314) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Excédent annuel	1 940 666 \$	4 757 251 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement de revenus reportés de l'année	(8 831 994)	(15 708 160)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 673 911	4 434 110
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	5 215	910 157
	(2 212 202)	(5 606 642)
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 12)	6 690 468	17 361 493

Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement

4 478 266 **11 754 851**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 700 178)	(5 002 127)
---	-------------	-------------

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations

(4 700 178) **(5 002 127)**

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des emprunts temporaires	4 876 057	5 568 721
Remboursement des emprunts temporaires	(2 162 203)	(6 315 812)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

2 713 854 **(747 091)**

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE

2 491 942 **6 005 633**

TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

9 599 840 **3 594 207**

TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE

12 091 782 \$ **9 599 840 \$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2022

1. CONSTITUTION, OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des droits de diffusion ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu du fait qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus excluant les charges sociales à payer, les droits de diffusion à payer et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Dans un tel cas, les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Ventes, services et revenus divers

Les ventes, services et revenus divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable, et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est constituée des soldes bancaires.

PASSIFS

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels de diffuser un produit télévisuel ou numérique, et sont généralement acquis pour une période de 5 ans. Ils sont constatés à l'actif lorsque le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est débutée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même moment. Ils sont ensuite amortis aux résultats en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits selon les bases suivantes :

Acquisitions et productions originales jeunesse :

70 % lors de la première diffusion ;

30 % lors de la deuxième diffusion.

Productions originales :

100 % lors de la première diffusion

Contenus numériques :

100 % à la première mise en ligne

Contenus numériques des productions originales jeunesse :

Linéairement sur 24 mois

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que le contenu n'ait été livré ou que ne débute la période de diffusion, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous la rubrique « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres pour refléter la baisse de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	Durée de l'amortissement
Bâtiment	40 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique et logiciel	de 3 à 5 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Aménagement du bâtiment	25 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de sa valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats et du déficit cumulé. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont Télé-Québec bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où Télé-Québec bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. FRAIS FINANCIERS

	2022	2021
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	7 751 \$	5 110 \$
Fonds de financement	65 398	75 920
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	923 202	1 090 567
	<u>996 351 \$</u>	<u>1 171 597 \$</u>

4. CRÉANCES

	2022	2021
Agences de publicité	4 951 994 \$	4 269 044 \$
Récupération de coûts auprès d'un organisme du gouvernement du Québec	2 958 381	2 791 027
Taxes à la consommation à recevoir	1 468 081	2 082 373
Autres	716 656	945 833
	<u>10 095 112 \$</u>	<u>10 088 277 \$</u>

5. PLACEMENT

	2022	2021
Placement TV5MONDE	9 842 \$	9 842 \$

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2022	2021
Emprunts auprès du Fonds de financement	22 737 504 \$	20 023 650 \$

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 59 265 301 \$ au 31 mars 2022 (53 366 800 \$ au 31 mars 2021), aux fins suivantes :

	2022	2021
Maintien d'actif	39 915 301 \$	34 016 800 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	<u>59 265 301 \$</u>	<u>53 366 800 \$</u>

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt est de 0,393 % au 31 mars 2022 (0,673 % au 31 mars 2021).

Télé-Québec a également un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès d'une institution financière. Aux 31 mars 2022 et 2021, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 11 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptations bancaires. Aux 31 mars 2022 et 2021, aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit.

En 2022, il n'y a eu aucun emprunt temporaire converti en dette à long terme directement par le ministère (2021 : 2 437 700 \$). Ces remboursements d'emprunts temporaires et ces nouvelles dettes à long terme ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

7. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	7 595 431 \$	8 842 386 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	3 156 030	—
Traitements à payer	2 277 318	2 825 185
Provision pour vacances et congés de maladie	1 792 927	1 820 518
Charges sociales à payer	2 029 275	1 321 982
	<u>16 850 981 \$</u>	<u>14 810 071 \$</u>

8. DETTES À LONG TERME

	2022	2021
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
• 3,122 % (taux effectif de 3,275 %) remboursable par versements annuels de 1 019 607 \$ échu le 16 juillet 2021	—	1 019 607
• 1,577 % (taux effectif de 1,737 %) remboursable par versements annuels de 1 723 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2022	1 722 446	3 442 196
• 2,432 % (taux effectif de 2,518 %) remboursable par versements annuels de 10 043 \$ jusqu'au 13 janvier 2023	10 043	20 086
• 2,934 % (taux effectif de 3,071 %) remboursable par versements annuels de 238 480 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	476 328	714 033
• 2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	2 747 752	3 661 132
• 1,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026	2 128 176	2 552 235
• 2,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	4 225 637	5 067 367
• 2,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	3 949 645	4 605 258
• 2,314 % (taux effectif de 2,416 %) remboursable par versements annuels de 100 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	700 767	800 521
• 2,083 % (taux effectif de 2,194 %) remboursable par versements annuels de 964 345 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	6 722 154	7 678 679
• 1,345 % (taux effectif de 1,440 %) remboursable par versements annuels de 147 694 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2030	1 176 713	1 323 225
• 1,330 % (taux effectif de 1,421 %) remboursable par versements annuels de 97 227 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	871 230	967 700
• 3,235 % (taux effectif de 3,310 %) remboursable par versements annuels de 315 163 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2043	6 886 625	7 198 009
	<u>31 617 516 \$</u>	<u>39 050 048 \$</u>

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 7 432 532 \$ (2021 : 7 530 859 \$) ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2023	6 452 718 \$
2024	4 718 863
2025	4 480 382
2026	3 561 812
2027	3 561 812
2028 et suivantes	8 980 587

9. REVENUS REPORTÉS

	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	VENTES, SERVICES ET REVENUS DIVERS	TOTAL
2022			
Solde au début	47 487 917 \$	35 501 \$	47 523 418 \$
Nouveaux revenus reportés	7 483 642	646 464	8 130 106
Virements aux résultats de l'exercice	(8 607 729)	(224 265)	(8 831 994)
Solde à la fin	46 363 830 \$	457 700 \$	46 821 530 \$
2021			
Solde au début	47 513 101 \$	34 789 \$	47 547 890 \$
Nouveaux revenus reportés	15 553 117	130 571	15 683 688
Virements aux résultats de l'exercice	(15 578 301)	(129 859)	(15 708 160)
Solde à la fin	47 487 917 \$	35 501 \$	47 523 418 \$

10. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret n° 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts, et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret n° 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance a été utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2031 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAIN	BÂTIMENT	RÉSEAU D'ANTENNES	MATÉRIEL TECHNIQUE	MOBILIER	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	MATÉRIEL ROULANT	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	TOTAL
Coût des immobilisations										
2020	1 277 606	6 707 430	42 545 798	29 469 610	3 004 500	30 136 944	926 197	24 264 073	15 690 943	154 023 101
Acquisitions ou transferts	—	1 966 804	11 757	453 421	783 347	2 712 724	—	—	(1 061 069)	4 866 984
Radiations	—	—	8 963 796	9 472 153	2 344 406	2 494 413	200 788	24 264 073	—	47 739 629
2021	1 277 606	8 674 234	33 593 759	20 450 878	1 443 441	30 355 255	725 409	—	14 629 874	111 150 456
Acquisitions	—	—	399 307	524 996	104 602	1 070 316	—	—	1 147 031	3 246 252
Radiations	—	—	1 674	79 069	—	238 516	24 514	—	—	343 773
2022	1 277 606	8 674 234	33 991 392	20 896 805	1 548 043	31 187 055	700 895	—	15 776 905	114 052 935
Cumul des amortissements										
2020	—	—	34 857 214	25 254 913	2 967 551	24 070 444	914 528	23 941 807	—	112 006 457
Amortissement de l'exercice	—	144 373	763 448	746 945	34 701	2 056 196	4 657	322 267	361 523	4 434 110
Radiations	—	—	8 108 826	9 421 402	2 344 406	2 489 977	200 787	24 264 074	—	46 829 472
2021	—	144 373	27 511 836	16 580 456	657 846	23 636 663	718 398	—	361 523	69 611 095
Amortissement de l'exercice	—	216 856	652 848	1 014 636	86 996	2 099 203	4 420	—	598 952	4 673 911
Radiations	—	—	863	78 484	—	234 697	24 514	—	—	338 558
2022	—	361 229	28 163 821	17 516 608	744 842	25 501 169	698 304	—	960 475	73 946 448
Valeur nette comptable										
2021	1 277 606	8 529 861	6 081 923	3 870 422	785 595	6 718 592	7 011	—	14 268 351	41 539 361
2022	1 277 606	8 313 005	5 827 571	3 380 197	803 201	5 685 886	2 591	—	14 816 430	40 106 487

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [suite]

Des immobilisations corporelles totalisant 428 804\$ au 31 mars 2022, dont 15 184\$ pour l'aménagement du bâtiment, 391 961\$ pour l'équipement informatique et logiciel et 21 659\$ pour le mobilier n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice (265 246\$ au 31 mars 2021, dont 50 799\$ pour le bâtiment, 192 788\$ pour les aménagements du bâtiment et 21 659\$ pour l'équipement informatique et logiciels).

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 1 910 926\$ (2021 : 3 364 852\$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

12. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Variations des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Créances	(6 835) \$	(3 330 280) \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(3 350 297)	(1 395 710)
Charges à payer et frais courus	3 494 836	231 638
Droits de diffusion à payer	508 068	5 208 256
Revenus reportés	8 130 106	15 683 688
Droits de diffusion	(1 605 038)	856 811
Charges payées d'avance	(480 372)	107 090
	<u>6 690 468 \$</u>	<u>17 361 493 \$</u>

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 0\$ (2021 : 0\$).

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 29 443\$ (2021 : 6 104\$).

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 mars 2022, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum, étant donné que ce gouvernement est une partie apparentée qui possède une excellente qualité de crédit. Télé-Québec n'est pas exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir, compte tenu de l'historique des comptes en souffrance non significatifs, et de la diversité et l'historique favorables des clients. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	2022	2021
Moins de 30 jours	2 780 786 \$	4 439 545 \$
De 30 à 60 jours	1 853 145	2 131 643
Plus de 60 jours	4 152 590	1 500 028
	<u>8 786 521</u>	<u>8 071 216</u>
Provision pour créances douteuses	(159 490)	(65 312)
	<u>8 627 031 \$</u>	<u>8 005 904 \$</u>

13. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

2022	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	22 737 504 \$	— \$	— \$	— \$	22 737 504 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	14 821 706	—	—	—	14 821 706
Droits de diffusion à payer	10 621 567	—	—	—	10 621 567
Dettes à long terme	7 208 031	10 344 127	7 860 942	10 650 945	36 064 045
	55 388 808 \$	10 344 127 \$	7 860 942	10 650 945 \$	84 244 822 \$

2021	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	20 023 650 \$	— \$	— \$	— \$	20 023 650 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	13 488 089	—	—	—	13 488 089
Droits de diffusion à payer	10 113 499	—	—	—	10 113 499
Dettes à long terme	8 383 759	12 554 513	8 969 861	14 539 671	44 447 804
	52 008 997 \$	12 554 513 \$	8 969 861 \$	14 539 671 \$	88 073 042 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et à ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2022 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeures constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 86 064 \$ (2021 : 56 392 \$), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêts de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

14. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

14. RÉGIMES DE RETRAITE [suite]

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants au RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, Télé-Québec a estimé un montant de compensation correspondant à 6,04 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %).

Les cotisations de Télé-Québec, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 681 279 \$ (2021 : 1 678 655 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

15. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Droits contractuels

Télé-Québec dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2024 pour la réalisation de projets spéciaux à venir qui totalisent 4 461 769 \$ (2021 : 2 851 019 \$).

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	1 705 966 \$
2024	2 355 803
2025	400 000
	4 461 769 \$

Obligations contractuelles

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2027 pour des locaux et autres biens et services qui totalisent 5 603 424 \$ (2021 : 4 036 245 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 10 ans.

La charge de loyer de l'exercice concernant ces baux s'élève à 1 170 608 \$ (2021 : 1 827 735 \$) et celle des autres biens et services s'élève à 213 852 \$ (2021 : 236 369 \$).

Télé-Québec, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles, a fait l'acquisition en 2018 de l'immeuble « Au-Pied-du-Courant » situé sur l'avenue de Lorimier à Montréal. Télé-Québec s'est engagée par des contrats, pour la réalisation des travaux et l'acquisition d'équipements, qui totalisent 216 363 \$ au 31 mars 2022 (517 255 \$ au 31 mars 2021).

Télé-Québec s'est engagé par des contrats de droits de diffusion dont les droits débutent subséquemment au 31 mars 2022 pour une valeur de 6 649 286 \$ (8 240 675 \$ au 31 mars 2021).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	9 077 711 \$
2023	1 523 198
2024	801 073
2025	491 824
2026	399 717
2027	175 550
	12 469 073 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.

Annexes A

- 64** Utilisations des ressources informationnelles
- 65** Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
- 65** Politique de financement des services publics
- 66** Divulgence d'actes répréhensibles
- 66** Accès à l'égalité en emploi
- 67** Sommaire des résultats du plan d'action de développement durable pour la période 2021-2022
- 75** Gouvernance des sociétés d'État
- 83** Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 84** Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
- 85** Bilan des réalisations 2021-2022 à l'égard des personnes handicapées
- 88** Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021
- 92** La littérature brille à Télé-Québec

UTILISATIONS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Télé-Québec a réalisé en 2021-2022 plus de 8 projets associés aux ressources informationnelles, ce qui représente 280 interventions. Voici un sommaire de quelques réalisations clés.

INSTALLATION D'UNE SECONDE UNITÉ ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SANS COUPURE (UPS) DANS LE CENTRE DE DONNÉES DE L'ÉDIFICE AU-PIED-DU-COURANT

Valeur induite :

- Redondance de l'alimentation électrique dans les équipements du centre de données pour une disponibilité accrue des systèmes

MISE EN PLACE DE SAUVEGARDES INFONUAGIQUES AUTOMATISÉES DES ENVIRONNEMENTS OFFICE 365

Valeur induite :

- Nouvelle capacité de restauration en cas de perte de données
- Conformité pour la rétention des données (courriel)
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD)

MISE EN PLACE DE COPIES DE SAUVEGARDE AUXILIAIRES DU CENTRE DE DONNÉES DE L'ÉDIFICE AU-PIED-DU-COURANT DANS L'INFONUAGIQUE

Valeur induite :

- Capacité de relever les opérations de Télé-Québec via un jeu des données disponibles en tout temps, même en cas de désastre au site primaire du Pied-du-Courant.
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du CGCD

MISE EN PLACE DE L'AUTHENTIFICATION MULTIFACTORIELLE (DITE MFA) POUR LES ENVIRONNEMENTS OFFICE 365 DE TÉLÉ-QUÉBEC

Valeur induite :

- Protection contre les accès non autorisés aux services et aux données infonuagiques de Télé-Québec
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du CGCD

DÉPLOIEMENT D'UNE SOLUTION ANTIVIRUS EDR (ENDPOINT DETECTION AND RESPONSE)

Valeur induite :

- Amélioration de la protection contre les menaces à la sécurité des postes du parc informatique ou de l'infrastructure des serveurs
- Capacité de restaurer les points terminaux (clients ou serveurs) à l'état « pré-infection »
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du CGCD

MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION DU PARC ET DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUES

Valeur induite :

- Soutien à distance des usagers en télétravail
- Automatisation des mises à jour sur les points terminaux (Microsoft et tierces parties – clients ou serveurs)
- Validation du poste de sécurité des points terminaux (balayage des vulnérabilités)
- Surveillance des actifs (monitorage)
- Automatisation dans le parc ou l'infrastructure
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du CGCD

MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE DOCUMENTATION CENTRALISÉE SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Valeur induite :

- Plateforme de documentation centralisée (pour contrer l'information fragmentée en plusieurs systèmes)
- Inventaire et suivi des licences, des fournisseurs, des certificats SSL (*Secure Sockets Layer*) et autres.
- Gestion de la sécurité granulaire de la documentation
- Protection des accès et des mots de passe (remplacement d'outils désuets et de fichiers avec mots de passe)
- Rapport d'audit des accès aux mots de passe ou à la documentation

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

Répartition de l'effectif

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'effectifs AU 31 MARS 2022
Personnel d'encadrement	58 585	3	58 588	33
Personnel professionnel	180 543	285	180 828	106
Personnel de bureau, technicien et assimilé	190 643	2 029	192 672	105
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	—	—	—	—
Total des heures	429 771	2 317	432 088	244

La cible d'heures rémunérées fixée à 485 284 heures a été respectée par la Société.

L'année 2021-2022 étant toujours affectée par la pandémie mondiale, de nombreux projets ont été exceptionnellement annulés ou reportés. De plus, la pénurie de main-d'œuvre affecte les ressources humaines de la Société.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2021 ET LE 31 MARS 2022

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	3	93 200 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	34	2 638 668 \$
Total des contrats de services	37	2 731 868 \$

1 Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

2 Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, Télé-Québec a procédé à l'évaluation des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, puis a établi les niveaux de financement atteints (voir le tableau ci-dessous).

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus	Coûts	Niveau de financement	% atteint	% cible	Justification
Activités télévisuelles	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2022	16 322 767 \$	12 941 771 \$	3 380 996 \$	126 %	100 %	Augmentation des revenus publicitaires postpandémie
Activités administratives	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2022	440 552 \$	365 953 \$	74 599 \$	120 %	100 %	Rétablissement des revenus de location postpandémie
Total				16 763 319 \$	13 307 725 \$	3 455 594 \$			

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Télé-Québec n'a reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017.

La Société, pour des considérations de concurrence, ne divulgue pas son plan stratégique ni aucune information détaillée sur ses objectifs et l'atteinte de ceux-ci.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En 2021-2022, afin de favoriser l'accès à l'égalité en emploi au sein de Télé-Québec, les cadres ont assisté à une formation sur le thème : « Comment améliorer le processus d'embauche des personnes en situation de handicap ».

La Direction des ressources humaines porte une attention particulière aux questions d'accessibilité lors de chaque embauche et offre à l'ensemble des membres de son personnel des accommodements à la demande. En 2021-2022, aucun membre du personnel n'a formulé de demande.

De plus, la nouvelle politique de conciliation travail et vie personnelle offre une plus grande flexibilité aux membres du personnel qui auraient besoin de travailler à l'extérieur des bureaux de Télé-Québec ou qui auraient besoin d'organiser leur horaire de travail autrement pour des raisons de santé.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA PÉRIODE 2021-2022

Élaboré avec la collaboration de toutes les unités administratives, le Plan d'action de développement durable 2016-2020 a été prolongé jusqu'au 31 mars 2022. C'est donc le sixième bilan des actions réalisées au cours de la dernière année (1^{er} avril 2021-31 mars 2022), comparé à l'exercice précédent (1^{er} avril 2020-31 mars 2021), qui est ici présenté.

En typographie bleue : il s'agit des résultats associés au recours au télétravail, dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Sources statistiques : Brightcove (visionnements); Facebook; Chartable (téléchargements balado).



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE

ACTION 1	INDICATEUR / CIBLE
Sensibiliser et former davantage le personnel à la gestion électronique de documents pour optimiser l'organisation du travail	Nombre d'activités de sensibilisation et de formation auprès des employés – 2 ou 3 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Depuis 2016-2017, 53 formations ont été dispensées auprès de 607 employés (dont 24 formations Office 365 auprès de 361 employés)

En 2021-2022, 10 activités de formation ont été offertes à 78 employés :

- Huit formations sur le processus Contrats 365, auprès de 74 employés :
 - tous secteurs (46)
 - finances (3)
 - sécurité – gérer les accès (2)
 - médias numériques (3)
 - productions régionales (14)
 - éducatif (6)
- Deux formations sur la gestion documentaire Microsoft 365, auprès de 4 employés

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE [suite]

ACTION 2

Conversion des documents en format papier vers des documents en format électronique

INDICATEUR / CIBLE

Nombre de documents électroniques – au moins 14 documents ou processus électroniques (depuis 2016)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Depuis 2016-2017 : 47 documents ou processus électroniques ont été instaurés (dont 18 projets Office 365 – SharePoint)

Nouveautés en 2021-2022 :

Rapports électroniques, 1 outil de visualisation et 2 projets Office 365

- Envoi électronique de rapports de paiement de redevances (au lieu d'envois postaux)
- Un outil électronique de visualisation :
 - Tableau mobile (Tableau Online) : consultation libre-service des performances des contenus linéaires et numériques, pour les équipes Contenus et Communications
- Deux projets d'Office 365 avec SharePoint :
 - Contrats 365 : approbations et signatures entièrement électroniques (finalisation des dernières phases pour contrats services et licences médias numériques)
 - Factures 365 : approbation et classification électronique des factures des fournisseurs

ACTION 3

Utilisation responsable et optimale des locaux de Télé-Québec en partenariat avec les ministères et les organismes publics et communautaires

INDICATEUR / CIBLE

Nombre de partenariats et/ou locations à prix minimal – 1 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible non atteinte

- Utilisation de nos locaux suspendue en raison de la pandémie de COVID-19

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS

ACTION 4

Minimiser les effets du déplacement des employés en favorisant le covoiturage, l'utilisation des transports en commun, les déplacements actifs et les visioconférences

INDICATEUR / CIBLE

Réduction du kilométrage remboursé (% kilomètres évités) –
Réduction de 5 % avant 2020
1 action minimisant les déplacements des employés

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Maintien de l'utilisation fréquente de visioconférences sur Teams amorcée lors du recours au télétravail de la majorité des employés, dans le contexte de la pandémie

ACTION 5

Encourager les employés à diversifier leurs modes de déplacement et à favoriser l'utilisation des transports collectifs et des déplacements actifs pour se rendre au travail (exemples : transports collectifs, Bixi, voiture électrique en libre-service, covoiturage)

INDICATEUR / CIBLE

Mise en place de pratiques, de programmes et de partenariats –
2 partenaires, pratiques ou programmes par année (à partir de 2016)
Augmentation de l'utilisation du transport collectif et des déplacements actifs (5 % des employés – sondage annuel)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Ajout de bornes électriques, réduction de la consommation d'essence et du nombre de véhicules

- Annonce sur l'intranet de 2 webinaires en mobilité durable offerts par le ministère de l'Environnement : « L'autobus, c'est logique » et « Pourquoi covoiturer »
- 4 bornes rechargeant 8 véhicules électriques (par rapport à 2 bornes en 2020-21)
- Réduction de la consommation d'essence des véhicules (en litres) : -11 % par rapport à 2020-21
- Réduction du nombre de véhicules pour l'ensemble du Québec : -10 % par rapport à 2020-21

Ces réductions coïncident toutefois avec le recours au télétravail de la majorité des employés dans le contexte de la pandémie

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

ACTION 6

Améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles et de la qualité de l'air lors des projets de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur

INDICATEUR / CIBLE

1 action contribuant à la réduction de la consommation d'énergie, et d'eau, et meilleure gestion des matières résiduelles et de la qualité de l'air

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Mise en place d'un programme d'entretien préventif des équipements en vue de réduire les répercussions de bris sur les opérations
- Diminution de la consommation électrique au bureau de Sept-Îles (-78 % par rapport à 2020-21). Cette diminution coïncide toutefois avec le recours au télétravail de la majorité des employés, dans le contexte de la pandémie
- Forte hausse de certaines matières recyclées, notamment :
 - matériaux secs (bois de construction, etc.) : 224 kg (par rapport à 19 kg en 2020-21)
 - appareils contenant du fréon (électroménagers, etc.) : 32 kg (par rapport à 0 kg en 2020-21)

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ACTION 7	INDICATEUR / CIBLE
Améliorer de façon continue la gestion écoresponsable de nos parcs informatiques	Diminution du stockage et de l'impression, baisse de la consommation d'énergie des appareils – 1 action contribuant à la réduction globale du nombre d'appareils et de la consommation d'énergie

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Réduction du nombre d'appareils du parc informatique : -16 % par rapport à 2020-21
- Progression de la proportion d'ordinateurs portables dans le parc informatique (62 % par rapport à 58 % en 2020-21), ce qui permet une consommation électrique moitié moindre que celle d'ordinateurs de table
- Recyclage de 795 équipements électroniques de plus de cinq ans par vente aux enchères auprès de nos employés (ordinateurs de table, portables, écrans, téléviseurs, etc.)

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

ACTION 8	INDICATEUR / CIBLE
Intégrer les impératifs de développement durable dans les activités de communication	Nombre d'événements organisés de manière écoresponsable (organisation, matériel, promotion) – 2 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Campagne Les Créateurs (6 jeunes talents collaborent avec des artistes connus) : 100 % des achats média sont numériques et électroniques
- Campagne MAMMOUTH Hebdo (capsules hebdomadaires de témoignages de jeunes) : 99 % des achats média sont numériques et électroniques
- Affichages routiers en majorité numériques dans une proportion de 89 % par rapport à 11 % pour les affichages imprimés
- Lancement de saison auprès des médias au Vieux-Port de Montréal : boîtes à lunch servies dans des contenants 100 % recyclables

MARCHÉS PUBLICS

ACTION 9	INDICATEUR / CIBLE
Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui effectue des achats	Pourcentage du personnel qui effectue des achats ayant été formé – 50 % de ce personnel a été formé

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible non atteinte (reportée à la prochaine année)

Activités de formation pour les achats écoresponsables non encore disponibles sur le site du MELCC¹

¹ MELCC : ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

PROGRAMMATION, PRODUITS NUMÉRIQUES ET PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION 10

Poursuivre et développer davantage la prise en compte des principes de développement durable dans la planification et l'élaboration des contenus de Télé-Québec

INDICATEUR / CIBLE

Suivi de la liste des contenus selon les principes de développement durable – Maintien de la proportion de trois quarts (75 %) des contenus de Télé-Québec intégrant 2 principes ou plus

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Au moins 90 % des contenus intègrent 2 principes ou plus

Accès au savoir

- **Télé-Québec en classe** : Plateforme éducative pour professionnels de l'éducation et élèves : 300 000 visionnements (sur le site) et plus de 31 000 abonnés. En tout, 15 000 contenus et 71 listes thématiques (p. ex : vérité et réconciliation, environnement, autisme, surconsommation, territoire et traités, etc.).
- **La CLEF** : Communauté de parents sur les médias sociaux (Compter, lire et écrire en famille) : 1,3 million de vues et 41 contenus sur Facebook
- **Documentaires** : *Dans l'ombre du Star Wars Kid*; *La science a mauvais genre*
- **Magazines** : *La Une*; *C'est humain* (QI; mémoire); *En ligne* (cyberfraude; protection des données sensibles); *Dans les médias* (couverture des Jeux olympiques de Pékin)
- **Webséries** : *On veut des faits*; *MAMMOUTH Hebdo* : *Y a pas juste la COVID #1 : l'Ukraine*

Protection de l'environnement

- **Documentaires** : *Les gardiens de l'Antarctique*; *Sauver Amsterdam*; *Animaux nettoyeurs, les alliés de la nature*
- **Séries de fiction** : *Passez le mot* (Le grand ménage); *Droners* (océans)
- **Magazines** : *Génial!* (dégradation du plastique; pollution des sols); *Moi j'mange* (hot-dogs végétaliens; les restes); *L'avenir nous appartient* (jeunes et écologie; Vroom Vrac); *Cochon dingue* (ciel – pollution lumineuse)
- **Webséries** : *Squat* (Animaux chez nous); *Dingue Académie* (le mouvement antifêtes)
- **Télé-Québec en classe** : *La vie en vert*; *On est tous dans le champ*; deux capsules sur Farah Alibay (dont *En mission sur Mars*)

Protection du patrimoine culturel

- **Documentaires** : *Code Québec* (religion-travail; rire-autorité); *Pouvoir oublier*; *Front commun*; *Qui se souvient de René Lévesque?*; *Kebec*
- **Magazines et variétés** : *Passez le mot* (sur langue québécoise); *C'est humain*; *La belle tournée*; *Rallumer les étoiles à Béthanie*
- **Webséries** : *Squat* (Nom d'une ville : Québec)
- **Télé-Québec en classe** : *À quoi ça sert, connaître l'histoire?* (le patrimoine bâti); *L'espace d'une chanson*; *La grande illusion*; *Théâtre en jeu*
- **La Fabrique culturelle** : *Grace Ratt : culture anicinabe*; *Anticosti et ses histoires* (balado)

Efficacité économique

- **Magazines** : *L'indice McSween* (meilleur taux hypothécaire; augmenter la valeur de son actif); *En ligne* (Internet en région; pollution et numérique)
- **Télé-Québec en classe** : *Les grands moyens* (réflexion sur le rôle de l'argent)
- **La CLEF** : *Astuce pour économiser sur les vêtements et les jouets*
- **La Fabrique culturelle** : *Cinq artisans d'ici*; *En chaloupe depuis 40 ans*



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

LES DIFFÉRENTS CONTENUS CULTURELS ET LES PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION 11	INDICATEUR / CIBLE
Favoriser le rayonnement culturel de Télé-Québec auprès d'un public large et diversifié	Proportion de contenus culturels par rapport à l'ensemble des contenus de TQ – Maintien de la proportion de 3 contenus culturels sur 5

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Maintien de la proportion de 3 contenus culturels sur 5

- Maintien de plusieurs émissions dont : *Belle et Bum*, *Premier Gala de l'ADISQ 2021*, *Y'a du monde à messe*, *Dans les médias*, *Cette année-là*, *Deux hommes en or*, *Kébec*, *La fin des faibles*, *Cinéma*

Grande variété de nouveautés

- En tout, 16 rendez-vous culturels (musique, théâtre, danse), dont : *Charlebois à Ducharme*, *Les étés souterrains*, *Autour de minuit*, *Les Cowboys fringants en concert avec l'OSM*
- Documentaire : *Décoloniser l'histoire*
- Magazines et variétés : *C'est humain* (Ce qui fait danser? Musique de l'adolescence); *La belle tournée* (Patrice Michaud; La Bronze)
- Émissions jeunesse adaptées de BD : *Schtroumpfs 3D*; *Idéfix et les Irréductibles*; Sujets littéraires : *Cochon dingue* (Anne Frank; Club de lecture)
- Webséries : *Le monde selon*; *Le 11 septembre et moi*; *Derrière les livres* (5 700 visionnements et création d'un Club des lecteurs)
- Télé-Québec en classe : 9 trousse de littérature, dont *Le pelleteur de nuages*; *La musique à tout prix*; *Théâtre en jeu*; *La grande illusion*
- La CLEF : *L'heure du conte*; *Samian et l'écriture*
- La Fabrique culturelle : des milliers de capsules et 122 partenaires actifs. Nouveau partenariat avec la STM : valorisation des œuvres d'art dans le métro (*Le métro Montréal* : 17 500 visionnements). Contenus La Fab : *Les libraires craquent* (63 000 visionnements) et *L'avenir du chant de gorge* (culture inuite)
- Initiative « Le français comme je l'aime » : un manifeste, des capsules, des messages courts, une émission et un événement télévisuel



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix responsables

ACTION 12	INDICATEUR / CIBLE
Favoriser, par sa programmation de contenus et ses partenariats, la consommation responsable dans la population	Nombre de contenus et de partenariats qui contribuent à aider les consommateurs à faire des choix responsables – 1 contenu ou partenariat par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Plusieurs contenus répertoriés

- Magazines : *Ça vaut le coût* (solutions contre l'obsolescence; sacs en matière recyclée); *L'indice McSween* (marketing et café; réfrigérateur pour la vie); *Génial!* (jardinière intelligente; skis de bois); *L'avenir nous appartient* (commerce Maguire – achat de chaussures à juste prix; Application Womance – revendre ses vêtements)
- Émissions culinaires : *Moi j'mange* (chroniques zéro gaspi); *Un chef à la cabane* (producteur d'ail noir du Québec; mollusques de la Gaspésie)
- Série de fiction : *Passe-Partout* (*Drôles de boîtes*; *On échange!*)
- Documentaires : *La goutte de trop*; *Fast Fashion, les dessous de la mode à bas prix*
- Webséries : *Squat* : la chaîne de Sasha (le Club écolo et les Trucs écolos); *Squat ta relâche* (*Zéro déchet*); *MAMMOUTH Hebdo* (*Un Noël écolo*)
- Télé-Québec en classe : *Cargo – la face cachée du fret*; *À quoi ça sert, connaître l'histoire?* (habitudes de consommation); *La vie en vert*
- La Fabrique culturelle : Coopérative Minuit moins cinq (créer des vêtements avec des tissus récupérés); Collectif gourmand (agrotourisme)



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 13

Poursuivre des partenariats existants avec des organismes communautaires et en développer d'autres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de Télé-Québec

INDICATEUR / CIBLE

Maintenir l'engagement de Télé-Québec et explorer de nouveaux partenariats – Maintien de cet engagement auprès d'organismes communautaires et sociaux

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Maintien de la participation de Télé-Québec auprès de :
 - La Guignolée des médias (15 novembre au 31 décembre 2021)
 - La Campagne d'entraide (1^{er} au 24 octobre 2021)
- Information pour personnes en situation de handicap et leurs proches, sur l'intranet :
 - La Semaine québécoise des personnes handicapées, 1^{er} au 7 juin 2021
 - La Journée internationale des personnes handicapées, 3 décembre 2021
 - Programmes et services réunis sur un site : Québec.ca, septembre 2021
 - Impôts – Nouveautés Guide des mesures fiscales provinciales, mars 2022
- Dons de temps d'antenne à 28 fondations et organismes :
 - Les fondations Sainte-Justine, OLO (bébés en santé), En Cœur (enfants malades du cœur), Le Chaînon, etc.
 - Les organismes Tel-Jeunes (aider les jeunes à mieux contrôler leur vie), Légion royale canadienne (soutien des vétérans), Refuge chez Doris (refuge pour femmes itinérantes), Fillactive (activités parascolaires pour filles), etc.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION 14

Sensibiliser les consommateurs de contenus de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie

INDICATEUR / CIBLE

Nombre de contenus prônant une meilleure santé et une meilleure qualité de vie – Maintien, chaque année, de contenus (ou de segments de contenus) axés sur la santé et la qualité de vie

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Un grand nombre de contenus et de segments ont été diffusés.

- Documentaires : *La grande malbouffe*; *Le toucher, un contact vital*; *À la recherche de la jeunesse perdue*; *Happy, la dictature du bonheur*
- Magazines : *C'est humain* (prendre une pause; végétaliser son alimentation); *En ligne* (santé mentale sur les réseaux sociaux; les enfants et les écrans); *Ça vaut le coût* (bière sans alcool; chaise de bureau); *L'avenir nous appartient* (fatigue maternelle; Maisons Martin Matte)
- Séries de fiction : *Passe-Partout* (*Plus haute tour du monde*; *M'aimes-tu, Cachou?*); *Hardball* (série sur un jeu de balle); *Les Mutants* (1 personnage atteint du syndrome d'Asperger et 2 atteints de TDAH et d'anxiété)
- Webséries : *Squat*; *Peur des vaccins*; *Comment fonctionnent les vaccins?*; *La panne* (troubles alimentaires d'un personnage)
- Balados : *Devenir Margot* (R, vivant en institution, souffre de démence); *Devenir Roger*
- Télé-Québec en classe : *30 secondes pour changer le monde* (publicités sur des enjeux santé); *Tout le monde dehors*
- La CLEF : *Réal Béland et le syndrome d'Asperger*
- La Fabrique culturelle : *N. Laat*; *Cancer et littérature*; *Hold That, de Pilou*

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie [suite]

ACTION 15	INDICATEUR / CIBLE
Sensibiliser les employés de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie	Taux d'employés rejoints par des activités de sensibilisation à la santé et à la qualité de vie. Variété de services offerts pour promouvoir ces activités – 100 % des employés de Télé-Québec sont sensibilisés sur une base annuelle Exemples d'activités et d'offres : poursuivre l'offre de salles aux employés pour activités physiques; mettre à leur disposition des douches et des vestiaires après ces activités; poursuivre l'offre de stationnement pour vélos; reconduction de partenariats visant un rabais dans des centres d'activités physiques

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Certaines activités et certains rabais dans les centres d'activités physiques ont été suspendus en raison de la pandémie de COVID-19

Nouveautés

- Nouvelle politique de conciliation travail et vie personnelle, juin 2021
- Près de 60 % de l'ensemble du personnel (144 employés²) se sont prévalus de la compensation financière pour télétravail : jusqu'à 400 \$ par employé en acquisition d'équipement ergonomique pour aménager son poste de travail à domicile et favoriser ainsi sa santé et sa sécurité
- Secourisme en milieu de travail : formation de 5 employés des bureaux régionaux
- Achat de 21 équipements ergonomiques pour des employés qui en ont fait la demande (souris ergonomiques, tapis ergonomiques pour souris, etc.)
- Trois trousses de premiers soins ont été rendues disponibles à l'édifice Au-Pied-du-Courant (sur 3 étages)
- Olympiades télé-québécoises (organisées par l'Association récréative des employés de Télé-Québec (ARETQ) : compétition estivale (épreuves sportives et intellectuelles) pour employés, été 2021

Maintien ou poursuite d'activités

- 30 messages publiés sur l'intranet au sujet de la santé et de la prévention (COVID-19, ergonomie, santé mentale, conciliation, gestion du temps, etc.)
- Salle d'activités physiques, 2 douches et vestiaires à l'édifice Au-Pied-du-Courant
- Programme de vaccination : 35 employés inscrits, octobre 2021
- Enclos à vélos (90 places) à l'édifice Au-Pied-du-Courant
- Pilates et yoga : Poursuite des activités en mode virtuel
- COVID-19 : Accroissement de la fréquence de nettoyage au bureau

² Employés permanents et occasionnels de Télé-Québec.

GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Rapport d'activités des comités du conseil 2021-2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi qu'à la formation de ses membres.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2022. Chacune des trois réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- mis à jour le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants ;
- présenté une Politique de confidentialité des sites web de Télé-Québec ;
- présenté son rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités aux membres du conseil d'administration ;
- surveillé la mise en œuvre du Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap ;
- procédé au suivi des actions en développement durable de la Société et présenté un bilan au conseil d'administration.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines vise à appuyer le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience de la présidente-directrice générale ainsi qu'à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2022. Chacune des trois réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- assuré la mise en œuvre de politiques concernant les ressources humaines ;
- établi un portrait de la situation des ressources humaines ;
- mis à jour le Plan de relève ;
- contribué à la sélection d'un dirigeant ;
- procédé à la rédaction et à la mise en place d'une politique de télétravail ;
- mis à jour le manuel de conditions de travail des cadres ;
- demandé des mandats d'augmentations salariales des cadres et du personnel non syndiqué.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société en examinant l'intégrité de l'information financière et des états financiers, et en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Le comité s'est réuni à six reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2022. Chacune de ces six réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a :

- recommandé au conseil d'administration le Plan triennal d'immobilisations 2021-2024 ;
- recommandé au conseil d'administration le Plan financier (COF) 2022-2027 ;
- recommandé au conseil d'administration le régime d'emprunts 2021-2022 ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du budget 2022-2023 ;
- effectué le suivi du Plan d'audit et du rapport du vérificateur général du Québec ;
- effectué le suivi du Plan de gestion intégrée des risques ;
- effectué le suivi de l'état des résultats ;
- mis à jour le Plan de gestion de risques en matière de corruption et de collusion.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Renseignements sur le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines. Le conseil a également constitué un comité exécutif.



Francine Cléroux

Présidente du conseil

Membre du conseil d'administration de l'Ordre des architectes du Québec, membre de son comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, membre de son comité de planification stratégique

Consultante

Communications stratégiques et mentorat

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 28 mars 2012 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2024

STATUT : Membre indépendant

Francine Cléroux est diplômée de l'Université de Montréal en relations publiques. Elle détient un mini-MBA de CIREM-HEC. M^{me} Cléroux a œuvré pendant plus de trente années en direction d'équipes, plus précisément dans le secteur des relations publiques et des communications stratégiques. Elle a notamment occupé des postes de directrice des communications au sein de deux ordres professionnels, de vice-présidente adjointe aux affaires publiques et générales pour la Financière Sun Life, de vice-présidente relations publiques et communications pour le Mouvement Desjardins et, plus récemment, de présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec.

M^{me} Cléroux est également très engagée dans la communauté. Depuis le début de sa carrière, elle a apporté sa contribution à l'évolution de nombreux organismes sans but lucratif, tant dans les secteurs humanitaires que dans le domaine des arts et organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et d'affaires, dont, entre autres, le Conseil du patronat du Québec, Centraide du Grand Montréal, le Conseil de gestion de l'assurance parentale, les Grands Ballets canadiens. Elle a de plus présidé le conseil d'administration du Cercle canadien de Montréal, ainsi que celui du Nouvel Ensemble Moderne.



Marie Collin

Présidente-directrice générale, Société de télédiffusion du Québec

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 10 août 2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 9 août 2025

STATUT : Membre non indépendant

Arrivée à Télé-Québec dotée d'une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également effectué la scolarité de la maîtrise en communications.

Par la suite, après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la direction des relations publiques du réseau TVA, de 1987 à 1994, elle obtient un poste à la direction des communications de Télévision Quatre Saisons pour les trois années subséquentes. En 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et de Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'accroît au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Media, en 2000, puisqu'elle y assumera la vice-présidence principale, programmation, communications et médias interactifs pour Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé, et cela pendant treize ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle est notamment invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

Depuis janvier 2016, M^{me} Collin assure la présidence du conseil d'administration de Canal Savoir. Elle siège également au conseil d'administration d'Alloprof. En janvier 2020, elle a accepté un mandat à titre de vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics. Sur le plan international, M^{me} Collin est aussi membre du conseil d'administration de TV5Monde.



Vanessa Cherenfant

Membre du comité des ressources humaines

Vice-présidente Lead Affaires

Cossette

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 3 février 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 2 février 2025

STATUT : Membre indépendant

Née et élevée en Haïti, M^{me} Cherenfant a choisi de s'établir au Québec en 2003 afin d'y poursuivre ses études universitaires. Elle est aujourd'hui VP Lead Affaires pour Cossette, où elle pilote la mise en place d'une ligne de services spécialisés.

Cette ingénieure-intrapreneure a démarré sa carrière en optimisation de la performance opérationnelle au sein de fleurons québécois tels Bombardier et le Groupe Createch-Bell, où elle a orchestré la mise en œuvre de projets d'envergure avant d'entreprendre un virage vers une carrière en création et gestion d'entreprises technologiques.

Ses réalisations et multiples engagements lui ont valu plusieurs distinctions et reconnaissances, dont le prix Femme en technologie pour une startup développant une technologie innovante de YES-SAP (2015), le prix Jeune femme en technologie du Y des Femmes (2018). M^{me} Cherenfant s'est démarquée comme finaliste aux Prix femmes d'affaires du Québec, qui soulignent l'excellence en affaires du RFAQ (2018).

Sa mission personnelle étant de bâtir un monde qui offre des chances égales de réussite à chaque personne, M^{me} Cherenfant s'est investie en ce sens auprès de nombreux organismes, notamment par le lancement du programme Entrepreneuriat de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, le lancement des Startups Weekend Women et la coordination du programme Technovation, qui incite les filles de 11 à 16 ans à choisir une carrière en technologies. M^{me} Cherenfant est souvent invitée comme conférencière ou panéliste pour parler de la place des femmes en science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et de la représentation de la diversité en affaires.



France Desharnais

Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 16 mai 2018

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 15 mai 2022

STATUT : Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié décerné par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditeur chez Samson Bélair et l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et associés. Elle a ensuite occupé pendant dix ans divers postes de direction et de gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a entre autres été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de 2 à 4 milliards de dollars. Ses domaines d'intervention incluaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement d'affaires et la rentabilité.

En 1998, elle réoriente sa carrière vers le développement des affaires au sein de CGI, Siebel Systems Canada et enfin EY. Pendant deux ans, elle a été basée au bureau de Paris, où elle a agi comme leader du développement des affaires pour la région de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y implanter le plan de transformation mondial d'EY. M^{me} Desharnais est désignée par la Caisse de dépôt et placement du Québec comme membre du conseil d'administration d'Avison Young, présidente de leur comité d'audit et membre de leur comité de cybersécurité et technologies. Elle cumule plus de vingt ans d'expérience au sein de divers conseils d'administration et comités, notamment comme présidente de la Société canadienne du cancer (SCC) Division Québec, membre du CA national de la SCC et membre du conseil d'administration de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée à titre de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris une expérience en ressources humaines.



Nathalie Dorval

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Administratrice de sociétés

Services Conseils Nathalie Dorval Consulting

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Gestionnaire chevronnée cumulant trente années d'expérience dans les affaires juridiques, réglementaires et gouvernementales, principalement auprès de sociétés inscrites en Bourse dans les industries de la radiodiffusion et des télécommunications, M^{me} Dorval est reconnue pour sa compréhension fine des environnements hautement réglementés, pour son expérience approfondie en gouvernance et en gestion de risques, ainsi que pour ses antécédents de succès qui ont mené à des changements réglementaires et à de nouvelles occasions d'affaires dans le secteur des communications.

M^{me} Dorval a été vice-présidente des Affaires juridiques, réglementaires et relations aux affiliés pour le groupe de radiodiffusion Astral, puis vice-présidente des Affaires réglementaires pour Astral Media, avant de rejoindre le groupe Cogeco en 2013 en tant que vice-présidente des Affaires réglementaires et des droits d'auteur. Depuis 2021, elle est avocate en droit réglementaire et politiques publiques en pratique privée.

M^{me} Dorval est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Elle finalise actuellement la formation d'administratrice de sociétés au Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Conseillère stratégique en politiques publiques dotée d'un excellent sens des affaires, M^{me} Dorval comprend les enjeux de conformité, l'importance de la responsabilité sociale des entreprises, les défis technologiques et concurrentiels qui ont des répercussions sur les secteurs du Web et de la téléphonie sans fil, de même que la dynamique entre les médias numériques, la radio et la télévision et son influence sur toutes les parties prenantes. Son leadership de style médiateur et son expertise en politiques publiques et en relations gouvernementales sont des compétences clés dans le développement de stratégies d'entreprise œuvrant dans des secteurs réglementés tels que les communications, les services financiers, l'énergie, le transport et la santé.



Vincent Godcharles

Président du comité d'audit

Chef de la direction
Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un D.E.S.S. en comptabilité publique, il est admis en 2009 à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec.

Sa carrière en comptabilité s'amorce en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. C'est en 2009 que M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications, comme contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel). Depuis, il cumule plus de dix années d'expérience dans les domaines des communications et des technologies de l'information. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de technologie où il occupe le poste de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé ayant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives qui visent l'optimisation des opérations.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré comme vice-président, finances et administration à la Jeune Chambre de commerce de Montréal en 2011 et 2012. Il a également fondé le Comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec en 2012. De 2015 à 2019, il a siégé au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier et président du comité d'audit. En décembre 2018, M. Godcharles s'est joint au conseil d'administration de la Fondation sablon.



Jérémie Monderie-Larouche, ASC

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Chargé de projet en développement de systèmes d'information
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Jérémie Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Très engagé et entreprenant tout au long de ses études, il organise une foule d'événements, se joint à l'association étudiante à titre de vice-président et siège au conseil d'administration de l'UQAT.

Au début des années 2000, M. Monderie-Larouche connaît sa première expérience cinématographique grâce à son oncle, le réalisateur Robert Monderie, et a le privilège alors de suivre une équipe de tournage sur la production du documentaire *Le Peuple invisible*. Après ce parcours, et désirant s'établir dans sa région natale, il s'associe à deux finissants pour fonder à Rouyn-Noranda l'entreprise de création numérique Balbuzard, spécialisée en production vidéo. Pendant dix ans, il a développé le secteur de la création numérique en région, accompagnant des centaines d'organisations de tout genre pour les aider à rayonner et contribuant à créer plusieurs emplois. Il a participé à plusieurs productions cinématographiques régionales et a réalisé *Le Routier*, un long métrage documentaire qui a connu un bon succès en festival.

M. Monderie-Larouche est également engagé dans sa communauté et a siégé à de nombreux conseils et comités du milieu culturel et du milieu des affaires. Il a obtenu en 2019 sa certification d'administrateur de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés. Il occupe actuellement un poste de chargé de projet en développement de systèmes d'information à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.



Vincent Leduc

Président du comité de gouvernance et d'éthique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de trente ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec en tant que directeur adjoint du marketing, à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il s'est joint à Télévision Quatre-Saisons, où il a été directeur des programmes.

Passant du côté de la production télévisuelle, il s'est joint au Groupe Coscient, devenu Motion International, où il a occupé le poste de vice-président de l'unité Divertissement et documentaire.

En 2000, M. Leduc a été l'un des associés fondateurs de Zone3, devenue depuis l'une des maisons de production télévisuelle les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et a aussi des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été l'un des producteurs exécutifs, en plus d'occuper le poste de vice-président production. Quand M. Leduc a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président de la distribution et l'un des producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a siégé à plusieurs comités et jurys, et il a participé à une foule de rencontres industrielles. Il a aussi été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise et de celui de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), dont il a présidé le conseil durant trois années.



Amilie Parent-Crevier

Membre du comité d'audit

Présidente

Showcare Event Solutions

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Amilie Parent-Crevier a obtenu un baccalauréat en administration des affaires en 2007 et, l'année suivante, un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique de HEC Montréal. Elle a ensuite été admise à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en 2010.

Elle a travaillé au sein de la firme KPMG de 2008 à 2013 à titre de chargée de mission et de directrice. C'est à la fin de l'année 2013 qu'elle débute en tant que vice-présidente Finance chez Showcare. Après avoir démontré son leadership par des réalisations concrètes dans la gestion financière et opérationnelle, elle est nommée présidente de Showcare en avril 2019. Elle défie le *statu quo* et utilise sans cesse son sens aiguisé des affaires et de l'innovation pour amener son organisation à aller plus loin, ce qui lui a valu un prix CPA de l'année de la région de Montréal en 2021.

M^{me} Parent-Crevier a cofondé la Brigade Arts Affaires de Montréal en 2013, un organisme sans but lucratif qui a pour mission de conscientiser la relève d'affaires et de favoriser son engagement envers le milieu artistique montréalais. Elle a siégé de 2019 à 2022 au conseil d'administration de Professional Convention Management Association (PCMA), une association représentant plus de 8400 membres dans 37 pays. Enfin, M^{me} Parent-Crevier siège actuellement au conseil d'administration de #Meet4Impact, une organisation qui a pour objectif de transformer l'industrie des événements d'affaires en générant un mouvement de création d'influence sociétale positive auprès de ses acteurs et de ses événements. En 2021, elle a également été entraîneuse auprès de la relève entrepreneuriale dans le programme Accélérateur Banque Nationale – HEC Montréal.



Myriam Sahi

Membre du comité des ressources humaines

Avocate

Institut Lady Davis de recherches médicales

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Myriam Sahi est titulaire d'un baccalauréat ès science de l'Université McGill obtenu en 2013 et d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval obtenu en 2015. Après un stage et un début de pratique comme avocate chez Stikeman Elliott, M^{me} Sahi est devenue avocate pour l'Institut Lady Davis de recherches médicales, à l'Hôpital général juif de Montréal. Elle siège notamment depuis plusieurs années à un comité d'éthique à la recherche pédiatrique.



Louis Tassé

Président du comité des ressources humaines

Conseiller sénior

André Filion et Associés

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Louis Tassé est conseiller sénior en coaching et développement du leadership chez André Filion et Associés à Montréal depuis mai 2022.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, M. Tassé cumule trente-cinq années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés. Dans les dernières années, il a été vice-président principal ressources humaines Amérique du Nord pour les sociétés Siemens et Brookfield. Il a agi pendant près de dix ans à titre de vice-président aux ressources humaines à Astral Media ; avant quoi il a occupé différents postes de leadership en ressources humaines dans plusieurs sociétés basées à Montréal.

M. Tassé agit comme mentor dans différents organismes qui soutiennent les étudiants et les jeunes professionnels en ressources humaines. Il est également mentor pour l'organisme La Gouvernance au Féminin.

Revue des présences des membres du conseil d'administration aux séances du conseil et des comités 2021-2022

	Conseil d'administration		Comité d'audit		Comité exécutif	Comité des ressources humaines		Comité de gouvernance et d'éthique	
	4 séances ordinaires	2 séances spéciales	4 séances ordinaires	2 séances spéciales	1 séance spéciale	2 séances ordinaires	1 séance spéciale	3 séances ordinaires	0 séance spéciale
FRANCINE CLÉROUX	4/4	2/2	4/4	2/2	1/1	2/2	0/1	3/3	—
MARIE COLLIN	4/4	2/2	—	—	1/1	—	—	—	—
VANESSA CHERENFANT	3/4	2/2	—	—	—	2/2	1/1	—	—
FRANCE DESHARNAIS	4/4	2/2	4/4	2/2	—	—	—	—	—
NATHALIE DORVAL**	3/4	1/2	—	—	—	—	—	2/3	—
VINCENT GODCHARLES	4/4	2/2	4/4	2/2	1/1	—	—	—	—
SUZANNE LAMARRE*	1/4	1/2	—	—	1/1	—	—	1/3	—
VINCENT LEDUC	4/4	2/2	4/4	2/2	—	—	—	2/3	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE	4/4	0/2	—	—	—	—	—	3/3	—
AMILIE PARENT-CREVIÉ**	3/4	1/2	2/4	0/2	—	—	—	—	—
LORRAINE PINTAL*	—	1/2	—	—	—	1/2	—	—	—
MELISSA SAGANASH*	1/4	—	—	—	—	—	—	1/3	—
MYRIAM SAHI**	3/4	1/2	—	—	—	1/2	1/1	—	—
LOUIS TASSÉ	3/4	2/2	—	—	1/1	2/2	1/1	—	—

* Veuillez noter que les mandats de ces membres se sont terminés en juin 2021.

** Membres nommés au cours de l'exercice financier 2021-2022. Ces membres ont pris part à l'ensemble des séances concernées s'étant tenues depuis leur nomination.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération et avantages des dirigeants les mieux rémunérés de la Société

La rémunération des dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la rémunération variable, s'il y a lieu, de même que les autres avantages.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Nom	Titre d'emploi	Rémunération de base et variable de base	Autres avantages ²
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	210 212 \$	23 396 \$
KATIA VILLENEUVE	Directrice générale Ventes, créativité média et marketing	186 736 \$	21 967 \$
NICOLE TARDIF	Directrice générale principale, Communications, image de marque et affaires gouvernementales	186 624 \$	27 554 \$
RICHARD HADDAD	Directeur général, Contenus	182 879 \$	26 622 \$
MARIE-CHRISTINE HAMELIN	Directrice générale, Finances et administration	172 800 \$	23 921 \$

1 Lynn Bellocq, Directrice générale Technologies, numérique et opérations, a quitté ses fonctions le 30 janvier 2022. Une rémunération annuelle de 172 800 \$ lui était attribuée (rémunération versée de 144 165 \$ du 1^{er} avril 2021 au 30 janvier 2022).

2 Les autres avantages comprennent les assurances collectives, l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule (à l'exception de la PDG), ainsi que les régimes de retraite pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

À l'exception de la présidente-directrice générale, aucun des membres du conseil d'administration n'est rémunéré. Ils ont toutefois droit au remboursement des dépenses effectuées dans le cadre de leurs fonctions. Le traitement, les allocations, les indemnités et autres conditions d'emploi de la présidente-directrice générale sont définis par décret du gouvernement du Québec.

HONORAIRES PAYÉS AU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers de la Société sont vérifiés annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de Télé-Québec.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Télé-Québec a reçu quatre demandes d'accès à l'information.

Nature de la demande	Délai de réponse	Réponse	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1	Droit d'appel devant la Commission (EXERCÉ OU NON EXERCÉ)
12 mai 2021 : Copies des contrats et les montants payés à l'entreprise Glassdoor (site de publication d'offres d'emploi).	2 jours	Télé-Québec n'a aucun contrat avec l'entreprise Glassdoor.	Articles 9, 46, 47 et 135	Non exercé par le demandeur
18 mai 2021 : Demande d'accès à tous les documents concernant le traitement (rémunération, salaire, avantages sociaux, dépenses) des membres de la haute direction, entre le 1 ^{er} janvier 2010 et la date de la demande (18 mai 2021).	5 mois Le requérant a consenti au prolongement des délais, en raison de la pandémie, qui empêche l'accès au bureau.	Acceptée Envoi des documents effectué le 11 octobre 2021	Articles 9, 46, 47 et 135	Non exercé par le demandeur
12 octobre 2021 (réception par Télé-Québec le 2 novembre 2021 : Demande d'accès à tous les documents (photos incluses dans le film, chute de films, documents financiers) concernant la production du film <i>Portes ouvertes</i> , les correspondances avec le Musée de la civilisation et Canal Savoir.	27 jours	Refusée Ce sont des documents que Télé-Québec ne détient pas, et on a opposé une exception de confidentialité.	Articles 9, 14, 22, 23, 24, 46, 47, 53, 54 et 135	Exercé par le demandeur
9 décembre 2021 : Demande d'accès à tous les documents (aux courriels, aux correspondances, etc.) reçus ou envoyés concernant la demande d'accès à l'information du demandeur en date du 12 octobre 2021. Tous les courriels reçus ou envoyés se terminant par @msp.gouv.qc.ca ou @mcq.org.	Délai prolongé accepté par le demandeur en raison de la période des Fêtes de fin d'année. 54 jours	Refusée Aucun courriel n'a été retrouvé concernant le dossier du film <i>Portes ouvertes</i> .	Articles 9, 46, 47 et 135	Exercé par le demandeur

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable.

Aucune activité relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels n'a été réalisée au cours de l'année.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La Politique linguistique de Télé-Québec a été révisée en 2020. On peut la consulter sur le site Web de la Société.

Comité permanent et mandataire de la politique linguistique

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui combien ?	S.O.

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle ? Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Oui La nouvelle politique a été adoptée le 10 juillet 2020
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Non S.O.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle adoptée après mars 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ? Si oui, lesquelles ?	Oui • Remise de la politique aux nouveaux employés • Publication de la politique sur le site Web • Ressources linguistiques offertes au personnel par le service des Communications et de l'image de marque
---	--

BILAN DES RÉALISATIONS 2021-2022 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

125 contenus télévisuels et numériques

Dans ses magazines et ses documentaires, dans ses contenus numériques et sa publicité, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles qui touchent les personnes en situation de handicap. Voici quelques exemples de ses différents contenus à ce propos.

Ça vaut le coût

- Rosalie Taillefer-Simard, une personne malentendante, parle de son expérience de service à la clientèle dans un magasin.

C'est humain

- Meeker Guerrier, aveugle d'un œil, est l'un des chroniqueurs de l'émission.
- Entretien avec Michel-Anthony Borde, un jeune homme non voyant qui utilise l'écholocalisation pour se déplacer.

Cette année-là

- 1975 : Entretien avec Florence K sur son roman *Nueva Vida*, qui traite de la dépression et des troubles de santé mentale.

Cochon dingue

- Entrevue avec Èva Perreault-Gagnon, qui parle de sa condition de jeune femme épileptique.

Dans les médias

- *Images de la semaine* : Victoria's Secret présente des mannequins en situation de handicap (atteintes de trisomie 21, portant des prothèses, etc.).

En ligne

- *Sommes-nous sous écoute ?* : La mission d'*Humain Avant Tout*, un organisme qui œuvre en santé mentale sur le Web.

Génial!

- Présence d'une participante malentendante et de son accompagnatrice, traductrice en langue des signes québécoise (LSQ).

Kebec

- La communication + La littérature : communication en langue des signes québécoise (LSQ) entre personnes malentendantes.
- *La santé mentale* : évolution des traitements de la santé mentale et entrevue avec Mara Tremblay : « Briser le tabou de la dépression ».

L'indice McSween

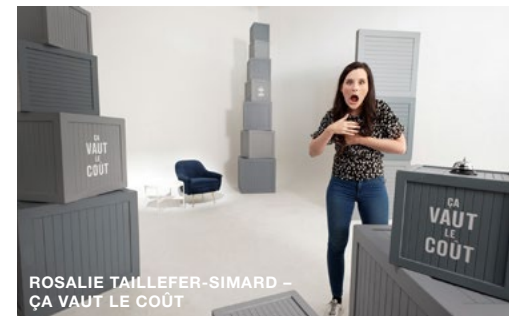
- Gagner sa vie sans pieds ni mains : le parcours atypique de l'artiste-peintre Marie-Sol St-Onge.

Les Mutants

- Parmi les différents personnages, Marcus est atteint du syndrome d'Asperger, Zoé a un TDAH et Léo souffre d'anxiété et consulte un psychologue.

Passe-Partout

- *Bonjour p'tit matin* : Des enfants, dont un garçon paraplégique en fauteuil roulant, jouent à transvider des liquides dans des bouteilles.
- *Rythmes et émotions* : Un adulte et deux enfants, dont l'un a une déficience et se déplace en fauteuil roulant, s'amusent avec des nez de clown.





AURÉLIE RIVARD –
LA SOIRÉE MAMMOUTH

La Soirée MAMMOUTH 2021

- Parmi les personnes en nomination pour un insigne MAMMOUTH, la nageuse paralympique Aurélié Rivard a été l'athlète canadienne la plus décorée des Jeux paralympiques de Tokyo.
- Parmi les lauréats, le joueur de hockey Jonathan Drouin et l'actrice Alice Morel-Michaud parlent de leur trouble anxieux.

Documentaires

- *Perdre Mario* : Le film fait un retour sur l'histoire et le suicide d'un homme atteint de dépression sévère.
- *Police en service* : La série aborde la question de la santé mentale.

Baladodiffusion

- *Devenir Margot* : R. souffre de démence et tente de s'adapter à sa vie en institution.

Capsules Web

La Fabrique culturelle

- *Présages* : Dans ses nouvelles, Lisanne R. traite de l'anxiété et du trouble obsessionnel compulsif (TOC) qui l'ont accompagnée des années durant.
- *Julien Blais* : Ancien batteur de Cœur de pirate, il fait part de son trouble de l'anxiété et de son trouble obsessionnel compulsif (TOC) pendant les tournées.
- *Le photographe noctambule* : Un artiste atypique qui pratique son métier la nuit aborde la santé mentale en temps de pandémie.
- *L'être Persane*, slameuse, poète, artiste de la parole, a écrit une chronique de la folie.



Webséries

- *Super Plex* : Concombre qui, malgré ses limitations liées à sa forme oblongue, travaille très fort pour devenir un superhéros.
- *Entrelacés* : Dans l'épisode *Doute*, deux personnages sont invités chez les parents malentendants de l'un d'entre eux.

Télé-Québec en classe

- 97 contenus traitent de handicap, dont *Une pilule, une petite granule* (36 contenus), *Cochon dingue* (14), *Banc public* (9), etc.
- 2 listes thématiques de contenus : *La Journée internationale des personnes handicapées* (76 contenus) et *L'autisme* (21 contenus).

Quelques exemples de contenus d'émissions :

Une pilule, une petite granule : Audrey Lessard, un médecin pas comme les autres (première femme sourde à devenir médecin au pays); Laurence Parent : se déplacer à Montréal quand on est une personne handicapée

Tout le monde dehors : Sport et enfants en situation de handicap; Combattre la sédentarité chez les malvoyants

Format familial : Avoir un enfant qui a des malformations physiques; Avoir des enfants malgré un handicap

Électrons libres : Bras robotisé destiné aux personnes lourdement handicapées

Dis-moi tout : Martin Deschamps; Chantal Petitclerc

86 capsules sur le TDAH (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité)

Trousse de littérature *Le pelleteur de nuages* : histoire d'Elliot, garçon atteint de vitiligo

La CLEF

Exemples de contenus :

- *Réal Béland et le syndrome d'Asperger : être atteint du syndrome comme sa fille*
- *Jean-Nicolas Verreault et être parent d'un enfant anxieux*
- *Avoir des enfants à besoins particuliers : dyspraxie, TDAH, épilepsie, syndrome de Gilles de la Tourette.*

Diffusion

La programmation télévisuelle de Télé-Québec demeure entièrement sous-titrée pour les personnes malentendantes.

Depuis le début de cette année, une annonce sonore, à la télévision, informe le téléspectateur que l'émission qu'il s'apprête à visionner, lorsque c'est le cas, sera en vidéodescription.

En 2021-2022, 16 heures et 28 minutes de vidéodescription ont été diffusées en moyenne par semaine, soit 2 heures de plus que l'an dernier, grâce notamment aux quotidiennes jeunesse *Passe-Partout*, *Alix et les Merveilleux* et *Les Mutants*. Quelques émissions hebdomadaires grand public sont aussi offertes en vidéodescription, dont *L'avenir nous appartient*, *M'entends-tu ?* et *La belle tournée*.

Dons d'antenne

Grâce à ses dons de temps d'antenne, Télé-Québec sensibilise la population québécoise à la réalité des personnes en situation de handicap, grâce notamment aux organismes suivants :

- Leucan (enfants atteints de cancer)
- Fondation en cœur (pour enfants)
- Le Phare (enfants gravement malades)
- Manoir Ronald McDonald (hébergement pour enfants et leur famille)
- Fondation de la maladie de l'œil
- Fibrose kystique Canada
- Comité paralympique canadien (JO)

Communication interne (intranet)

Les événements promotionnels suivants ont été diffusés :

- Semaine québécoise des personnes handicapées, 1^{er} au 7 juin 2021
- Journée internationale des personnes handicapées, 3 décembre 2021
- Programmes et services pour les personnes handicapées réunis sur un site : Québec.ca
- Impôts – Guide des mesures fiscales et provinciales, nouveautés 2021
- Campagne Entraide 2021

Accès à l'emploi (Ressources humaines)

- Affichage de 15 postes vacants sur le site de AIM Croît (Centre d'emploi et d'intégration sociale pour personnes handicapées).
- Embauche d'une personne en situation de handicap référée par AIM Croît pour un court mandat aux Relations publiques.
- Formation « Comment embaucher une personne handicapée » offerte par AIM Croît à 28 gestionnaires de Télé-Québec.
- Diffusion, aux Ressources humaines, d'informations provenant de publications de l'Office des personnes handicapées du Québec.
- Meilleures pratiques gouvernementales en matière d'embauche de personnes handicapées.
- Aide-mémoire sur les dispositions particulières à prendre selon les types d'incapacités déclarés, pour les conseillers responsables du recrutement.
- Autoformation en ligne « Mieux accueillir les personnes handicapées ».

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES VERS 2021

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, Télé-Québec s'assure que l'ensemble de ses contenus, tant numériques qu'à l'antenne, et en particulier au sein de son offre pour la jeunesse, présente des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Toutes les équipes de contenu et de communication ont en tête cet important mandat de la Société lorsque vient le temps de développer, de produire et de promouvoir de nouveaux projets, de poursuivre ceux qui sont déjà amorcés ou de choisir les thèmes, les sujets, les invités et les têtes d'affiche de son offre de contenus. Les contenus de Télé-Québec, que ce soit en programmation jeunesse ou adulte, comptent d'ailleurs un nombre important de réalisatrices et de productrices, en plus des nombreuses femmes qui composent les équipes de production. Toutes les émissions de Télé-Québec tendent vers la parité sur les plateaux, et plusieurs affichent la parité à l'animation ou parmi les collaborateurs (*Belle et Bum*, *Cochon dingue*, *MAMMOUTH*, *Dans les médias*, *Format familial*, *Moi j'mange*, *Ça vaut le coût*, *Curieux Bégin*, *Deux hommes en or* et *Rosalie*, *En ligne*...).

Comédiennes, réalisatrices, productrices ou animatrices, devant ou derrière la caméra, les femmes contribuent chaque jour à la programmation riche et diversifiée de la chaîne télé et numérique.

Jeunesse

Considérant la place majeure qu'occupent les contenus de Télé-Québec dans la vie des familles québécoises, il est essentiel qu'ils offrent des modèles de comportements égalitaires.

Le magazine *Cochon dingue*, animé par deux hommes et deux femmes, a présenté une foule de modèles variés en présentant notamment des femmes inspirantes, en recevant des invités dont certains occupent des emplois ou tiennent des rôles non traditionnels (par exemple, un père à la maison et une plombière) et en proposant des sketches dans lesquels des hommes ont joué des rôles de femmes et des femmes, des rôles d'hommes. Parmi les invités, notons Kim Clavel, une boxeuse professionnelle, et Mélissa Stabili, une professeure d'autodéfense.

Animé par Marie-Soleil Dion, le magazine familial *C'est humain* pouvait compter sur deux collaboratrices scientifiques – une physicienne et une biomécanicienne – qui ont contribué à faire comprendre les mystères de l'être humain tout en montrant que les femmes occupent de plus en plus de place dans les domaines scientifiques.



L'émission *Passe-Partout* continue d'offrir une belle image paritaire aux tout-petits : les trois personnages principaux se partagent les tâches et, dans leurs jeux, ils s'échangent les rôles sans distinction de sexe. Dans la famille de marionnettes, les parents se partagent également les tâches. Parmi les exemples de comportements paritaires, le père, Perlin, présente un modèle paternel qui cuisine, s'occupe de ses enfants, les console et joue avec eux. Quant au personnage de Virgule, éducateur à la petite enfance des jumeaux Cannelle et Pruneau, il est présent pour les enfants, attentif et compatissant.

Dans les séries de fiction *Le pacte*, *Le 422*, *Les Mutants* et *La Panne*, on suit les péripéties, les moments de joie et les drames d'adolescents et d'adolescentes aux prises avec des préoccupations qui touchent les jeunes du

Québec, indépendamment de leur sexe. Du côté des séries internationales, la série danoise *Tinka* a suivi les aventures d'une jeune lutine dans sa quête identitaire. La nouvelle version des *Schtroumpfs* a accordé une place plus importante aux personnages féminins, passant de l'unique Schtroumpfette, plus engagée et revendicatrice que jamais, à tout un village de Schtroumpfs filles!

La Soirée MAMMOUTH, animée depuis les débuts par Pier-Luc Funk et Sarah-Jeanne Labrosse, a encore une fois présenté les réalisations de femmes et d'hommes issus de secteurs d'activités, de milieux et d'origines variés. Parmi les personnes choisies par les jeunes en 2021 pour leurs actions inspirantes, on trouve le joueur de hockey Jonathan Drouin, qui s'est ouvert publiquement sur son anxiété, un sujet souvent tabou dans le milieu sportif professionnel; Jean-François Guevremont alias Rita Baga, qui contribue à démocratiser et à faire rayonner l'art de la drag; Karl Hardy, Matthieu Pepper et Félix-Antoine Tremblay, qui promeuvent la diversité corporelle d'un point de vue masculin

grâce à leurs réseaux sociaux ; la jeune joueuse de tennis Leylah Fernandez, qui a atteint la finale des Internationaux de tennis des États-Unis ; l'actrice Alice Morel-Michaud, qui dénonce la grossophobie et parle ouvertement de son trouble de l'anxiété ; et Cœur de pirate, qui a racheté sa maison de disques et l'a dotée d'un protocole contre le harcèlement. *MAMMOUTH Hebdo* a consacré une capsule à la question du sexe et du genre, donnant la parole à des jeunes directement concernés par le sujet et qui ont invité à voir au-delà des apparences.

Enfin, la plateforme jeunesse Squat, qui offre plusieurs espaces d'échange et de discussion, est gérée par une équipe paritaire pour mieux intervenir auprès des jeunes. En plus des contenus diffusés à l'antenne, des jeux, des webséries et des balados, les jeunes peuvent y trouver de nombreuses exclusivités, dont un club de lecture dans le cadre duquel, en 2021-2022, des entrevues ont été réalisées avec autant d'autrices que d'auteurs.

Magazines, fictions et variétés

L'ensemble de la programmation adulte de Télé-Québec présente de façon courante :

- les rapports entre filles et garçons, puis entre femmes et hommes ;
- la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels ;
- des femmes et des hommes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées ;
- l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants ;
- des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses...

Pour sa dernière saison, *Format familial* a fait le tour de la cellule familiale d'aujourd'hui. Porté par le couple – à l'écran comme dans la vie – formé par Sébastien Diaz et Bianca Gervais, le magazine moderne et allumé est allé à la rencontre de familles pour découvrir leur mode de vie parfois atypique, leurs difficultés, leurs réussites, leurs inspirations et leurs conseils. L'équipe a rencontré un parent non binaire pour parler de sa conception de l'éducation non genrée ; a discuté avec la comédienne et autrice Louise Deschâtelets, qui a toujours assumé son choix de ne pas avoir d'enfants ; une mère adolescente ; l'animateur Patrick Masbourian, père de cinq enfants, pour parler de familles nombreuses ; deux familles qui partagent un appartement avec des colocataires ; une famille de drags ; une grand-mère qui a adopté son petit-fils, etc.



À *Nos années 20*, Patrick Lagacé a accueilli des invités de tous les domaines, notamment des femmes spécialistes, dont la psychologue spécialisée en relations internationales Rachida Azdouz ; l'ingénieure et professeure à Polytechnique Montréal Catherine Morency et l'infirmière et militante Régine Laurent.



Au cours de la saison 2021 d'*Un chef à la cabane*, Martin a visité une érablière dirigée par une femme, Bianka Pagé, qui a parlé de son métier, qu'elle a choisi par amour de la nature. Une rencontre qui a permis de souligner la présence grandissante des femmes en acériculture, un domaine traditionnellement et majoritairement masculin.

Piloté par les journalistes Monic Néron et Émilie Perreault, le magazine *L'avenir nous appartient* a donné la parole à des hommes et à des femmes dont les choix de vie, le métier, les actions ou le discours ont permis de mettre en œuvre des solutions innovantes à des enjeux sociétaux actuels. Les animatrices ont notamment visité une ferme de la Montérégie dont le mandat est de combattre la détresse des hommes en brisant leur isolement. Elles ont aussi rencontré Johanne Liu, présidente internationale de Médecins sans frontières et première Québécoise à avoir occupé ce poste, pour parler de son parcours de scientifique ; un couple qui défie le modèle du couple traditionnel ; l'équipe multidisciplinaire derrière le projet SPHÈRES, qui travaille à sortir les adolescentes de l'exploitation sexuelle ; ainsi que la comédienne et présidente de l'Union des artistes Sophie Prigent, qui monte au front pour les travailleurs et travailleuses autonomes. L'autrice Janette Bertrand leur a quant à elle livré un vibrant plaidoyer pour le droit de vieillir avec fierté en tant que femme.

En 2021-2022, *Deux hommes en or* a pris le titre de *Deux hommes en or et Rosalie* pour refléter l'importance grandissante de la coanimatrice au sein de l'équipe. Beaucoup de femmes ont été invitées sur le plateau, notamment les D^{res} Mélissa Gagné, Marie-Eve Morin et Caroline Quach ; Me Lida Sara Nouraie, venue parler de Projet Innocence Québec, un organisme qui défend des condamnés qui se disent victimes d'erreurs judiciaires, et la comédienne Jessica Barker, pour son documentaire sur la santé mentale périnatale.

Autour de la table de *Cette année-là*, les chroniqueurs et invités hommes et femmes ont abordé différents thèmes concernant l'égalité, tels que la représentation grandissante des femmes dans les cérémonies les plus prestigieuses du cinéma et le discours féministe que peut relayer la culture populaire. On a parlé de paternité avec l'humoriste Arnaud Soly, de la pression de devoir se conformer à un certain physique avec la comédienne Anne-Élisabeth Bossé, puis de culture du bannissement avec la militante, autrice et journaliste Judith Lussier. On s'est aussi questionné sur les façons de donner le goût de lire aux jeunes garçons.

Le magazine *L'indice McSween* a accueilli deux présidentes-directrices générales de sociétés d'État – Catherine Dagenais, à la Société des alcools du Québec, et Sophie Brochu, à Hydro-Québec –, ainsi qu'une foule de spécialistes et de personnalités publiques, hommes et femmes, pour répondre à différentes questions du domaine financier ou économique.



À *Dans les médias*, il a été plusieurs fois question de contenus relatifs aux comportements égalitaires. On a entre autres proposé tout un dossier sur les femmes de pouvoir dans les médias, puis parlé de l'affaire Jeffrey Epstein, de ce qu'on pardonne (ou pas) aux femmes exposées au regard du public par leur carrière et de la nouvelle masculinité dans les médias.

Depuis presque vingt ans, *Belle et Bum* contribue à faire découvrir une multitude d'autrices-compositrices-interprètes, de chanteuses et de musiciennes, en plus de leur confier une place de choix au sein de l'orchestre maison de l'émission.

Télé-Québec a aussi célébré les femmes avec une série de rendez-vous triés sur le volet à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Au cœur de cette programmation spéciale : les rendez-vous culturels *Marjo – Amoureuse*, où la grande autrice-compositrice-interprète du Québec s'est entourée de nombreuses musiciennes de la jeune génération pour qui elle est un modèle, et *La nuit du 4 au 5*, une pièce écrite et réalisée par une jeune artiste. À *Curieux Bégin*, deux cheffes thaïlandaises établies à Montréal en ont mis plein la vue et les papilles à Christian Bégin et son public. *Deux hommes en or et Rosalie* a présenté une spéciale « femmes en or » en recevant entre autres la vice-première ministre du Québec Geneviève Guilbault, la chanteuse et comédienne France Castel, la chanteuse pop belge Adèle et la boxeuse Kim Clavel. Dans le documentaire français *La science a mauvais genre*, quatre femmes ont parlé avec passion de leur métier et des défis qu'elles ont rencontrés sur leur parcours, et le documentaire français *Recherche Merkel désespérément* a tracé le portrait surprenant d'une femme qui, de spécialiste de la chimie quantique en Allemagne de l'Est a accédé à la tête du très masculin Parti conservateur allemand et s'est fait réélire quatre fois à la tête de l'Allemagne.

En 2021, le spectacle de la fête nationale du Québec, diffusé à Télé-Québec, était animé par trois hommes et trois femmes.

Chaque capsule de *Passez le mot* a mis en vedette un ou une humoriste pour parler des expressions entourant un mot du français québécois.

À *La fin des faibles*, malgré l'univers majoritairement masculin du rap québécois, deux candidates ont pu démontrer l'étendue de leur talent avec les mots. Un effort particulier avait d'ailleurs été fait pour encourager l'inscription de rappeuses au concours.

En fiction, la série norvégienne *Wisting*, la série suédoise *Zone grise* et la série britannique *Unforgotten : le passé déterré* comptent toutes trois des héroïnes parmi leurs collègues masculins : une ancienne agente du FBI new-yorkais, une ingénieure de drones et une inspectrice en chef londonienne.

Documentaires

Les documentaires et séries documentaires de Télé-Québec présentent également une parité homme-femme chez les intervenants ou dans les sujets abordés.

La Une a fait découvrir au public l'ampleur du travail accompli par des hommes et des femmes derrière une nouvelle d'actualité. Ce fut l'occasion de s'immerger dans les coulisses du journalisme d'enquête en suivant notamment les journalistes Gabrielle Duchaine et Caroline Touzin dans leur enquête sur l'exploitation sexuelle d'enfants au Québec. La nouvelle saison du succès populaire et critique *De garde 24/7* a quant à elle continué de documenter le travail du personnel soignant d'un hôpital montréalais, dont plusieurs femmes spécialistes. La deuxième saison de la série *Police en service* a montré le travail de policiers et de policières dans la ville de Québec, et l'équipe de production était majoritairement composée de femmes. Enfin, *La vigne est belle* a fait voir la place occupée par les femmes dans le monde vinicole québécois, grâce notamment à la participation de plusieurs vigneronnes à la série.

Au printemps 2021, Noémi Mercier a repris la barre de la série *Kebec*, entourée d'historiens, d'historiennes et de spécialistes allumés. Cette quatrième saison a traité de thèmes comme le couple et la masculinité d'hier à aujourd'hui, puis du travail d'artisans et d'artisanes au fil de l'histoire du Québec.

Du côté des documentaires, *Seuls* a présenté le parcours de trois réfugiés, deux hommes et une femme, qui ont dû fuir leur pays sans leurs parents alors qu'ils n'étaient encore que des enfants. *Le 11 septembre et moi* a donné la parole à des artistes hommes et femmes d'origine arabe pour faire découvrir les retombées du 11 septembre 2001 sur toute une génération. Enfin, dans *La goutte de trop*, la plongeuse Nathalie Lasselin a mené une enquête sur le gaspillage d'eau potable au Québec et tiré la sonnette d'alarme pour qu'on protège cette ressource de plus en plus précieuse.

Plateformes

TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Tout comme pour l'ensemble des contenus de Télé-Québec, l'équipe de Télé-Québec en classe s'assure de présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Cela se traduit par le choix des personnages des productions originales *À quoi ça sert, connaître l'histoire ?*, les capsules *Le début des forts* et le balado *Summer Heartbeat*.

Cette valeur oriente aussi la sélection des livres des trousseaux de littérature ainsi que le choix des narrateurs et narratrices de ces trousseaux. Par ailleurs, ces voix permettent d'entendre différents accents de la langue française québécoise. L'équipe de Télé-Québec en classe est en effet soucieuse de représenter la diversité de la société québécoise sous tous ses aspects. Cela se traduit entre autres par les contenus à découvrir présentés en page d'accueil.

Enfin, certaines acquisitions de Télé-Québec en classe reflètent bien cette intention de présenter des modèles égalitaires, plus particulièrement les séries *Culottées* et *Les espionnes racontent*, publiées sur la plateforme au cours de la dernière année.

LA FABRIQUE CULTURELLE

La série *Le cœur sur le flow*, animée par Marieme Ndiaye, a été l'occasion de faire découvrir Calamine et Shah Frank, deux jeunes artistes du milieu hip-hop, traditionnellement plus masculin. L'équipe de mentors de la série comptait Sarahmée, artiste à la carrière désormais bien établie.

Au printemps 2021, la troisième et dernière saison de *Proxémie*, animée par la comédienne Sophie Caron, recevait quatre invitées de différentes générations issues de milieux variés.

La Fabrique culturelle a également développé cette année un partenariat avec Réalisatrices équitables, une organisation vouée à promouvoir l'équité pour les femmes en réalisation et à assurer une meilleure représentation des femmes dans les médias.

CUISINEZ !

Sur la plateforme Cuisinez!, deux nouvelles webséries ont été animées par des femmes : *Version Rosalie*, par Rosalie Lessard, et *Lindsay brunch*, par Lindsay Brun. Le balado *Manger le territoire* était également mené par une femme, la cheffe Elisabeth Cardin.

LA LITTÉRATURE BRILLE À TÉLÉ-QUÉBEC

Mis en valeur par les contenus et les partenariats de Télé-Québec, de La Fabrique culturelle, de Télé-Québec en classe et de La CLEF, la littérature et l'accès au savoir occupent une place de choix à Télé-Québec.

Grand public

Les différents contenus qui ont composé le projet *Le français comme je l'aime* en 2021-2022 ont contribué à faire entendre et apprécier une langue vivante, accessible et inclusive. Les capsules *Passez le mot* ont décomposé quelques mots sur les tons humoristique, historique et artistique, les capsules *Jeux de mots* ont revisité la langue d'ici, avec ses régionalismes, ses néologismes et ses expressions typiques, et les capsules *Dis-moi pas* ont fait voir la richesse de l'héritage lexical du français québécois. Pour affirmer davantage son engagement, Télé-Québec a diffusé un manifeste livré par des artistes parmi les plus aimés du public, ainsi qu'une émission spéciale de *Belle et Bum*.



CHARLES BEAUCHESNE -
PASSEZ LE MOT



MANI SOLEYMANLOU -
CETTE ANNÉE-LÀ

Tenter de définir ce qu'est la littérature peut être un exercice ardu, mais ne reculant devant rien, l'émission *Cette année-là* s'est penchée sur cette question pendant toute la saison pour rendre la littérature plus accessible grâce à des chroniques variées et à des entrevues décontractées. L'équipe s'est par exemple interrogée sur la valeur littéraire d'un texte autobiographique, a reçu en entrevue les auteurs et autrices Michel Marc Bouchard, Lisa LeBlanc, Damien Robitaille, Mani Soleymanlou et Marc Déry, puis s'est intéressée aux œuvres posthumes, à la nouvelle littéraire, au théâtre comme critique de la société et à la traduction littéraire, entre autres sujets. Chaque émission compte au moins un sujet associé à la littérature, que ce soit par une réflexion, une critique littéraire ou des suggestions de lecture.

Y'a du monde à messe a également accueilli plusieurs auteurs et autrices autour de sa table, abordant leur carrière, leurs inspirations et leurs défis. Stéphanie Boulay, Lula Carballo, Jean-Philippe Baril Guérard, Paul Journet et Olivia Lévy étaient parmi les invités de cette année.

La série documentaire *La Une* a offert une plongée dans le monde du journalisme d'enquête, un art qui requiert non seulement une bonne connaissance de ses sujets, mais également un talent particulier pour la synthèse et la vulgarisation, talent essentiel lorsque l'on veut transmettre et faire comprendre la nouvelle. Tout au long de la série, le public a découvert les étapes du travail du journaliste d'enquête.

Une émission entière de la troisième saison de la série *Kebec* était consacrée à la communication et à la littérature. Il y a été question du temps et de la

patience qu'il a fallu au Québec pour mettre en place un réseau de communication efficace sur tout son territoire. En deuxième partie d'émission, Simon Boulerice est venu parler de la liberté et des ressources dont jouissent aujourd'hui les écrivains, ce qui n'a pas toujours été le cas au pays.

Comme toujours, *Belle et Bum* a célébré les mots des artistes d'ici et d'ailleurs en leur offrant une vitrine unique pour leurs textes et compositions, et en faisant de chaque émission une grande fête de la musique, de la prose et de la poésie.

Plusieurs grands rendez-vous culturels de Télé-Québec ont permis au public de découvrir ou de redécouvrir la plume d'auteurs et d'autrices dramatiques du Québec, dont Rachel Graton (*La nuit du 4 au 5*), Steve Gagnon (*Les étés souterrains*), Michel Marc Bouchard (*Embrasse*), en plus des paroles d'artistes de la scène musicale, dont Patrick Watson (*Mémoires perdues*), Cœur de pirate (*Un show blizzard*), Émile Bilodeau (*Une relâche de rêve*), Loud (*Loud cinétique*), Réjean Ducharme (*Charlebois à Ducharme*), Marie-Pierre Arthur, Daniel Boucher, Louis-Jean Cormier et Patrice Michaud (*Les flots de Petite-Vallée*), pour n'en nommer que quelques-uns.

La deuxième saison de *La fin des faibles* a eu tout ce qu'il fallait pour séduire les amoureux de la langue française en faisant découvrir les huit candidats et candidates en lice pour le titre de roi ou reine du rap québécois. La langue a été célébrée à chacun des rendez-vous : une émission entière a été consacrée aux textes, puis une autre, à une résidence d'écriture où les candidats et candidates ont notamment pu profiter du savoir et de l'expérience de l'écrivain et rappeur québécois Biz.

Jeunesse

Au printemps 2021, la plateforme jeunesse Squat, de Télé-Québec, créait son Club des lecteurs, une toute nouvelle chaîne consacrée à la littérature. Sous forme de blogue, celle-ci permet aux jeunes internautes de parler de leurs coups de cœur littéraires, de poser des questions aux autres membres, de lire des critiques de livre, de découvrir des histoires écrites par les squatteurs et de discuter sur des thèmes proposés par les gestionnaires de la communauté. À quelques occasions en 2021-2022, des concours leur ont aussi offert la possibilité de remporter des livres. Dans le cadre de la campagne « Je lis québécois » portée par l'UNEQ et l'ANEL, et visant à faire la promotion de la littérature d'ici, les équipes de production internes de Télé-Québec ont produit une série de 12 capsules faisant chacune le portrait d'un auteur jeunesse. Tournée dans quatre régions différentes, la série *Derrière les livres* a aussi été diffusée sur le Squat. La websérie a présenté plusieurs entrevues, à raison de une par mois, avec des auteurs et des autrices jeunesse du Québec, dont Élisabeth Baril-Lessard, Simon Boulerice, Edith Kabuya, Isabelle Picard, Diana Bélice, Keven Girard et Stéphanie Gervais.

Toujours sur le Squat, la chaîne Le Canal Squat a continué de vulgariser l'actualité pour les jeunes lecteurs grâce à un partenariat avec la Coopérative nationale de l'information indépendante. Chaque semaine, des journalistes synthétisent les nouvelles, les décortiquent, les mettent en contexte et les expliquent pour que les squatteurs puissent mieux les comprendre. Cette chaîne permet aux jeunes d'améliorer leurs capacités en compréhension de lecture et de développer leur sens critique.

De nouvelles vidéos de la série animée *Lotus et Cali* ont fait découvrir les mots aux enfants de 3 à 6 ans grâce à leur grand amour des jeux de mots et à des aventures épiques. Également offerte sur Télé-Québec en classe, la série propose au personnel enseignant de l'utiliser pour faire découvrir différents genres littéraires à leurs élèves. Les capsules *Les mots de Cali* se penchent plus précisément sur la signification de certains mots. Au début du printemps 2022 s'est ajoutée aux capsules et aux jeux une toute nouvelle série balado intitulée *Lotus et Cali : des histoires qui font un peu peur*.

Autre balado mis en ligne en mars 2022, *Sam raconte* propose aux enfants de s'amuser avec les routines du quotidien grâce à des comptines faciles à chanter et à mémoriser.

Cinq nouveaux mini-jeux ont été mis en ligne sur la plateforme Coucou, destinées aux tout-petits, dont trois jeux de prélecture : Bon ordre, Lettre vedette et Tracé de lettres.

Au fil de la sixième saison de *Cochon dingue*, les animateurs ont abordé à plusieurs reprises des sujets associés à la littérature et à la littératie, que ce soit au cours d'entrevues avec leurs invités, dont la journaliste Vanessa Destiné, une pro des mots, dans des sketches mettant notamment en vedette le Capitaine Jeux de mots, dans des capsules informatives, dans le jeu du Dinguetionnaire, qui explique certains mots, ou dans Le rap des homophones. Parmi les sujets abordés en cours de saison : l'histoire de l'improvisation, le syndrome de la page blanche, les lettres difficiles, le vocabulaire culinaire, la vie d'Anne Frank, une adolescente juive célèbre pour avoir écrit son journal pendant qu'elle et sa famille se cachaient de l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale, les expressions gaspésiennes, etc. Dans plus de 10 émissions, les animateurs ont également fait part de leurs coups de cœur au club de lecture, suggérant ces livres aux jeunes amateurs.

Passe-Partout partage également avec les tout-petits le plaisir de la langue, des sons et des mots, notamment par les séances de lecture avec le personnage de Grand-Mère, mais aussi par nombre de jeux et d'activités réalisés par les personnages de la série, et que parents et enfants peuvent reproduire facilement à la maison.



Plateformes

LA CLEF

En 2021-2022, le projet numérique La CLEF – Compter, lire et écrire en famille a soutenu la littérature québécoise en offrant une «Heure du conte» avec des auteurs et des autrices du Québec, puis en faisant tirer des livres québécois dans le cadre de ses concours. Deux fois par année, La CLEF s'associe à Alloprof parents pour faire tirer 25 livres.

La CLEF a présenté en tout au-delà de 10 «Heure du conte», mais plus encore, à l'occasion des salons du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, de Rimouski, de l'Outaouais et de Trois-Rivières, qui ont été tenus virtuellement en raison de la pandémie de COVID-19, La CLEF a présenté 15 événements littéraires «L'Heure du conte». Voici quelques-uns des auteurs, autrices et personnalités qui sont venus les animer : Marianne Dubuc, Valérie Fontaine, Geneviève Jetté, Jérémie Larouche, Renee Wilkin.



LA FABRIQUE CULTURELLE

La série balado *Signal nocturne* était de retour pour une deuxième saison. Chaque vendredi, sur le coup de 22 heures, l'animateur Julien Morissette s'installe dans un studio de radio et reçoit des artistes issus des milieux de la littérature, du théâtre, du cinéma ou de la création sonore et musicale de partout au Québec. En 2021-2022, chaque émission s'est articulée autour de l'univers d'un ou d'une artiste en particulier. L'animateur a fait la part belle à la littérature, avec parmi ses invités Fanny Britt, Chloé Savoie-Bernard, Gabrielle Boulianne-Tremblay, Antoine Charbonneau-Demers et Véronique Grenier.

Dans le cadre d'une collaboration de longue date avec le réseau Les Libraires, Télé-Québec a démarré en 2021-2022 un nouveau projet axé cette fois sur les recommandations de lecture des libraires indépendants. Inspiré du style des «booktubers», le projet *Les libraires craquent pour...* met en vedette cinq libraires de différentes régions – Montréal, Saguenay, Mauricie et Montérégie. Chacun y partage plusieurs de ses coups de cœur selon une thématique choisie et explique les raisons pour lesquelles ces livres sont incontournables.



TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Télé-Québec en classe promeut la littérature de plusieurs manières. D'abord, bien sûr, par la production de ses trousse de littérature adaptées pour le tableau blanc interactif. Neuf nouvelles trousse mettant en valeur des albums et des bandes dessinées d'ici ont été publiées en 2021-2022.

Télé-Québec met aussi en valeur la littérature d'ici en favorisant la découvrabilité de contenus sur le sujet, notamment en proposant des listes thématiques, dont une sur le roman, une sur la poésie et une autre nommée *Club de lecture*.

Divers contenus présentés sur d'autres plateformes sont aussi mis en valeur sur Télé-Québec en classe, où leur sont associées des intentions pédagogiques inspirantes pour les enseignants. C'est le cas des capsules *Derrière les livres* (du Squat), qui permettent en quelque sorte aux enseignants d'inviter des auteurs jeunesse dans leur classe, ou encore des capsules *Les libraires craquent pour...* (de La Fabrique culturelle, en collaboration avec le réseau Les Libraires), autour desquelles Télé-Québec en classe offre une piste pédagogique proposant aux enseignants du secondaire de présenter ces vidéos en guise d'exemples de capsules littéraires (*BookTubes*) que pourraient réaliser à leur tour leurs étudiants.

Mises en ligne en 2022 sur Télé-Québec en classe, les capsules *Le début des forts* initient à la culture hip-hop, au fondement de l'écriture d'un rap et à l'importance de l'authenticité, en passant par le *flow* et l'écriture de rimes acérées. Une façon originale de travailler l'écriture, la poésie, la communication orale et la musique, tout en s'amusant avec la langue et les mots.

Annexes B

- 96** Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
- 101** Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Préambule

Les membres du conseil d'administration désirent se doter d'un nouveau Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants (ci-après « le Code ») qui respecte le cadre légal, l'évolution des normes et des valeurs de la société québécoise et qui est conforme aux meilleures pratiques.

En appliquant ce Code, les membres du conseil d'administration souhaitent préserver et renforcer la confiance dans l'intégrité de l'impartialité de l'administration de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après « la Société »).

Vision

La Société est un média public de référence en matière de contenu francophone multiplateforme innovant et de qualité priorisant l'éducation, la culture et son engagement envers la société québécoise.

Valeurs

Les valeurs de la Société sont l'intégrité, l'engagement, la pertinence, la responsabilisation, le travail d'équipe et l'innovation.

Dispositions générales

1. Le présent Code a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités dans le but de contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Définitions

2. Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - 2.1 **Administrateur** : désigne un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - 2.2 **Autorité compétente** : désigne le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration.
 - 2.3 **Comité** : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - 2.4 **Conflit d'intérêts** : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne, y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié, au détriment des intérêts de la Société. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement de l'administrateur ou du dirigeant est également couverte par la présente définition.
 - 2.5 **Dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont la nomination et les conditions de travail sont soumises à l'approbation du conseil d'administration.
 - 2.6 **Information confidentielle** : toute information exclusive, stratégique, industrielle, commerciale, financière, scientifique ou syndicale ayant trait à la Société, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas normalement autorisée à y avoir accès dans le cadre de ses fonctions auprès de la Société, serait susceptible de lui procurer un avantage indu d'une nature quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - 2.7 **Loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, chapitre S-12.01).
 - 2.8 **Lois et règlements** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.02, a. 15, al. 4), la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30, r. 1).
 - 2.9 **Membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant :
 - s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination à l'emploi de la Société ou s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, c. V-5.01) ;
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.

2.10 **Personnes liées** : sont des personnes liées à un administrateur ou un dirigeant les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que toute personne ou toute entreprise à laquelle l'administrateur ou le dirigeant est associé.

2.11 **Secrétaire général** : désigne la personne qui exerce cette fonction.

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

3. L'Administrateur ou le Dirigeant doit contribuer à la réalisation de la mission et au respect de la vision, des valeurs et des orientations stratégiques énoncées dans le plan stratégique de la Société. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, au sein de la Société, encourager et entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme. Il ne doit exercer ni tolérer aucune forme de discrimination ou de harcèlement, et doit tenir compte de l'évolution de l'opinion publique quant au comportement professionnel acceptable. L'Administrateur ou le Dirigeant prend ses décisions de façon à établir et à maintenir un lien de confiance avec les citoyens, les employés, les clients, les fournisseurs et les partenaires de la Société, ainsi qu'avec le gouvernement. Dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant est assidu et agit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité et impartialité. Il fait bénéficier ses collègues et la Société des connaissances et compétences qu'il a acquises au cours de sa carrière et se tient informé des contextes économique, social et politique dans lesquels la Société exerce ses activités.
4. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par les Lois et règlement et le présent Code, tant qu'ils demeurent Administrateur et Dirigeant et dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
5. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent maintenir à jour leurs connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans l'intérêt primordial de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent Code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux Lois et règlement applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
6. L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
7. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

8. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Devoir de neutralité et de réserve

9. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
10. L'Administrateur et le Dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant qui intervient à titre professionnel ou personnel sur les réseaux sociaux doit prendre en compte les conséquences que ses propos pourraient avoir sur la Société et éviter toute déclaration potentiellement controversée.

Déclaration

12. L'Administrateur et le Dirigeant doivent remettre au Secrétaire général, dans les trente (30) jours de leur nomination et avant le 31 mars de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le formulaire prévu à l'annexe II.

L'Administrateur et le Dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le Secrétaire général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévenir les conflits d'intérêts

13. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leurs fonctions, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.

15. L'Administrateur et le Dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils peuvent faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.
16. Tout Administrateur ou Dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un Administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un Dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.
Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.
17. L'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'Administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un Administrateur ou un Dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du Code peut prendre avis auprès du Secrétaire général ou, en son absence, auprès d'un avocat de la Direction des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou auprès du Comité.

Devoir de confidentialité

20. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'Administrateur et au Dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas disponible au public.
22. Dans l'année qui suit leur départ, l'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas non plus donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non disponible au public concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minime, l'Administrateur ou le Dirigeant ne peut solliciter ou accepter les transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'Administrateur et le Dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'Administrateur ou le Dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout Administrateur qui se porte candidat à une charge publique électorale doit, par l'entremise du Secrétaire général, en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit démissionner de ses fonctions.

31. En plus de ce qui est prévu dans les Lois et règlement et au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs, le Comité a pour mandat :
- 31.1 de donner son avis et de fournir son soutien à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique ;
 - 31.2 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent Code et d'en informer le président du conseil d'administration ;
 - 31.3 de faire enquête, de sa propre initiative ou à la réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.
- Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et, en collaboration avec le Secrétaire général, en détermine la rémunération.

Procédure

32. L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au Comité.
- Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :
- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b) la description de la violation ;
 - c) la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
33. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un Administrateur ou d'un Dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le Comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne visée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et qu'il y aura une enquête.
34. Dans les trente (30) jours du dépôt de la plainte, le Comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le Comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
35. Dans le cadre de son enquête, le Comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
36. Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
37. Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du Comité (Demande d'avis – Annexe III) aux conditions suivantes :
- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b) l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration ;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

38. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un Administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
39. Pour un Dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
40. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'Administrateur ou le Dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.
41. L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés, ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée, et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.
42. Sur conclusion que l'Administrateur ou le Dirigeant a contrevenu aux Lois et règlement ou au présent Code, l'autorité compétente lui impose une sanction.

43. Si l'autorité compétente est le Secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'Administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
44. Dans le cas d'un Dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
45. Toute sanction imposée à un Administrateur ou à un Dirigeant de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
46. Dans le cas d'un Dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
47. Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, des requérants et des informateurs, à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler les identités, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
48. Le Secrétaire général assiste le Comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code, ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la procédure prévue à l'annexe I est suivie par le Secrétaire général.

Dispositions diverses

49. Le présent Code est adopté conformément au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec et aux Lois et règlement.
50. La Société souscrit annuellement une assurance responsabilité des Administrateurs et des Dirigeants, et le Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (annexe IV).
51. Le présent Code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement. Le Code est modifié ponctuellement, en tout ou en partie, lors de changements significatifs dans les activités de la Société, lors de modifications aux lois et règlements pertinents, lors de l'évolution de l'opinion publique quant aux comportements professionnels acceptables ou à la demande expresse de toute partie prenante. Le Code est entièrement révisé tous les cinq (5) ans.
52. Les Administrateurs et les Dirigeants doivent remplir annuellement le formulaire de déclaration d'adhésion au Code (annexe V) et le remettre dûment signé au Secrétaire général.

Le Code d'éthique est disponible en ligne à : telequebec.tv/societe

RÈGLES D'ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés ici les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe : Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe : Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe : Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe : Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survient malgré tout.

5^e principe : Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe : Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe : Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe : Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (RLRQ, chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile que pénale ou criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Bien administrer et agir avec intégrité

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements relatifs aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter les personnes

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survient malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.

- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.
- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.
- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.
- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, lois, règlements, conventions collectives, normes, directives ou politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite, et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être déposée par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de la violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé auprès du président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : telequebec.tv/societe

